Ville de Limoges 2022

RAPPORT D'ACTIVITÉS ET DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

4 pôles

23 directions

1 CCAS

3 services / missions

17 ODD

LIMOGES
ARTS DU FEU ET INNOVATION

limoges.fr

ÉDITO

Chers Limougeauds,

Je suis heureux de vous présenter cette année notre rapport d'activité nouvelle formule : nous avons en effet décidé de fusionner le rapport d'activités et le rapport de développement durable. Comme vous le savez, avec notre Charte des objectifs du Développement Durable, désormais, chaque action et chaque mission de la collectivité sont sous tendues par le souci de développement durable de l'agenda 2030 des Nations Unies.

En 2022, vous verrez ainsi que nous œuvrons comme chaque année, pour une Ville résolument durable. Notre souci de bonne gestion des deniers publics, malgré un contexte contraint pour les collectivités nous a motivé pour réfléchir à nos organisations, à être encore plus sobres, à devenir chaque jour plus créatif, et plus audacieux. Chacun des agents a ainsi apporté sa pierre à l'édifice pour construire une collectivité solide, réactive, préparée au monde de demain.

C'est donc à travers ce document plus synthétique, plus dynamique et résolument positif que je vous propose de découvrir notre ville en transition.

Fidèlement,

Emile Roger LOMBERTIE

RA

pages 9-23

partie 1

5 DIRECTIONS

PÔLE INGÉNIERIE ET VILLE DURABLE

10 Direction des espaces verts, de l'environnement et de la biodiversité

12 Direction ateliers - bâtiments

13 Direction construction et projets urbains

24 Direction de l'éclairage public

pages 25-47

partie 2

5 DIRECTIONS 1 SERVICE

PÔLE RELATIONS AVEC LES CITOYENS

26 Direction citoyenneté et accueil des usagers

28 Direction sécurité, prévention et salubrité

32 Direction développement des quartiers et de la vie associative

40 Direction de la démocratie participative

45 Direction du domaine public

46 Service stratégie urbaine et urbanisme réglementaire

pages 49-81

partie 3

5 DIRECTIONS 1 MISSION

PÔLE ATTRACTIVITÉ ET ANIMATION DE LA VILLE

50 Direction des sports

62 Direction de la culture et du patrimoine

74 Direction de la jeunesse

77 Direction de l'attractivité commerciale

80 Direction de l'évènementiel

81 Mission relations internationales et ville créative de l'UNESCO

pages 83-94

partie 4

4 DIRECTIONS 1 MISSION

PÔLE RESSOURCES

85 Direction des ressources humaines

86 Direction des finances

87 Direction des assemblées et des affaires juridiques

88 Direction de l'action foncière et immobilière

91 Mission stratégique énergie-climat

pages 95-108

partie 5

4 DIRECTIONS 1 CCAS

DIRECTIONS RATTACHÉES AU MAIRE ET À LA DIRECTION GÉNÉRALE

96 Direction de la communication

98 Centre communal d'action sociale

103 Direction de la santé

106 Direction stratégie et dossiers transversaux

107 Direction des systèmes d'information

ODD

entrée

A

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

11 Végétalisation urbaine et lutte contre les îlots de chaleur

11 Utilisation responsable de la ressource en eau

14 Verdissement des cours d'écoles

15 Eclairage leds au CCM Jean-Gagnant

16 Couverture du gymnase Buxerolles

17 Rénovation des façades de l'Hôtel de Ville

19 Modernisation de la régulation du traitement d'air de la BFM

21 Rénovation énergétique du patrimoine scolaire (menuiseries...)

21 Rénovation énergétique du patrimoine scolaire (toitures-terrasses...)

21 Rénovation de la Place de la République

22 Rénovation des salles de formation de la DSI

23 Rénovation du patrimoine éclairage public

41 Centrale énergie déchets de Beaubreuil

43 Organisation de la journée sans voiture

68 Recyclage des boîtes d'archives

80 Maîtrise des coûts d'énergie pour les animations

92 Dispositif éco-énergie tertiaire (DEET)

92 Sensibilisation des agents de la ville aux éco-gestes énergie

93 Développement du photovoltaïque

93 Séminaire sur la sobriété énergétique du 9 décembre 2022

98 Développer un système de management de l'énergie *(modèle norme ISO 50001)*

107 Nettoyage du stockage de données sur les réseaux et la messagerie

107 Réduire la consommation électrique liée aux matériels informatiques

entrée

B

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

16 Traitement de l'amiante dans les bâtiments municipaux

17 Jardin des sens

27 Végétalisation des cimetières (zéro phyto)

41 Nettoyage des bords de Vienne

41 Nouvelle stratégie déchets

45 Application du Règlement local de publicité (RLP)

67 Partenariat avec l'ENSA : chromoculture

97 Création d'une charte et d'un logo pour le label « Limoges durable » en liaison avec le Cabinet du maire

97 Création d'une campagne de communication sur le programme de végétalisation des façades, piloté par la DEVEB

97 Renouvellement de la certification imprim'vert des ateliers d'édition

100 Tendre à un objectif de zéro déchet non recyclable

entrée

C

COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ (TERRITOIRE, GÉNÉRATION)

11 Déploiement de la ville nourricière

16 Centre social de Beaubreuil et cycle de l'eau

16 Classe polyhandicapés Jean-Zay

17 Création d'un restaurant scolaire au sein de l'école élémentaire Beslais

19 Mise en sécurité des édifices menaçant ruine

29 Pacifier l'usage du domaine public La vidéoprotection

29 Accompagner la population avec un dispositif de médiation

29 Création d'un diplôme de licence Européenne en médiation pour l'inclusion sociale

31 Mise en place de défibrillateurs

34 Centre social municipal de Beaubreuil : accompagnement à la scolarité

34 Centre social municipal de Beaubreuil : ateliers cuisine

34 Centre social de Beaubreuil : Ateliers de fabrication de produits cosmétiques et d'entretien

35 Centre social municipal de Beaubreuil : Café réparation

36 Découvertes, échanges et activités culturelles

35 Place des jeunes 11 - 13 ans et 14 - 17 ans dans le quartier de la Bastide

35 Accompagner la relation parents-enfants

37 Insertion professionnelle

38 Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

38 Activités associatives en quartier prioritaire

39 Financement du dispositif contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)

39 Pilotage de la convention territoriale globale (CTG)

39 Financement dans le cadre du contrat de ville

41 Santé à tout âge

42 Implantation de bancs dans les quartiers

42 Émissions sur les valeurs du sport

42 Projet d'aide à la scolarité des enfants et des jeunes

52 Sport santé - séniors

57 Sport sur le temps scolaire - extrascolaire et vacances

59 Innovation dans le domaine du sport - Mutualisation - Mobilités douces

63 Action culturelle et pédagogique en direction des scolaires : musées, ville d'art et d'histoire, réseau BFM, conservatoire, Lire à Limoges

70 Adaptation des tarifs du conservatoire aux budget les plus contraints

76 Faciliter l'insertion sociale et professionnelle des familles

99 EHPAD comme établissement ressource pour le quartier

100 Lutte contre l'isolement des personnes âgées

102 Précarité énergétique

102 Proximain

entrée

D

ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

15 Centre de Loisirs Jeunesse des Casseaux

19 Mise en accessibilité des bâtiments municipaux

30 Lutter contre les troubles à l'ordre public

30 Lutter contre les nuisances sonores

31 Sensibilisation au bruit

31 Surveillance de la qualité de l'air

35 Prévention, éducation et sécurité dans les déplacements

36 Alimentation et la pratique sportive, source de bien-être et de plaisir

37 Poursuivre une démarche d'ouverture culturelle

37 Animation sur l'espace public à destination des habitants du quartier de La Bastide

38 Jardins familiaux

43 Installation de sites pour faire classe dehors

43 Renouvellement du conseil municipal des enfants

54 Sport adapté - QPV - Pratique féminine - Sport de masse

63 Dispositif de la Passerelle culturelle

64 Accessibilité du musée de la Résistance

67 Renforcer la visibilité des femmes peintres

70 Accueil des publics en situation de handicap

72 Accès au numérique pour tous

72 Développement des pratiques de lecture parmi les publics momentanément privés de liberté.

73 Culture numérique - Bfm Aurence

73 Portage de livres à domicile ou en établissements

75 Projet éducatif territorial de Limoges

75 Promotion des compétences psycho-sociales / Lutte contre le harcèlement scolaire

76 Limoges, Ville amie des enfants 2020-2026

85 Inclusion des personnes en situation de handicap

99 Agir pour la prévention de la perte d'autonomie

99 Améliorer la qualité de vie au travail

100 Promouvoir la santé et le bien-être des personnes âgées

102 Épicerie sociale et éducative

104 Contrat Local de Santé (CLS)

entrée

E

DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIALE

14 Aménager un parc naturel urbain des bords de Vienne

15 Centre de loisirs d'Uzurat

18 Jardin Saint-Etienne-rue Porte Panet

18 Mairie-annexe de Landouge

18 Marceau : tiers-lieu et espaces publics

20 NPRU Val de l'Aurence : Groupe scolaire Joliot-Curie

20 NPRU Beaubreuil : restructuration des écoles et bâtiment de centralité

20 Réhabilitation de l'école Blanchot

22 Fin de la rénovation du groupe scolaire, Condorcet-Roussillon

22 Restructuration du Palais des sports et aménagement du parc urbain de Beaublanc

40 55 Limougeauds pour leur ville

45 Gestion des marchés de plein air

47 Activité stratégie urbaine et urbanisme réglementaire

78 Développement pépinière commerciale

78 Étude des polarités commerciales

78 Développement du CIOC (Cartographie Interactive de l'Offre Commerciale)

79 Nouvelle charte des Occupations commerciales du domaine public

79 Gestion et animation des halles Carnot et centrales

79 Coordination et soutien des marchés de producteurs

81 Showroom Ville Créative aux Halles Centrales

89 Cessions de biens immobiliers

89 Elaboration d'outils de gestion cartographiques

89 Plan de démolitions de biens

90 Les modes de gestion du patrimoine privé

90 Gestion dynamique des ressources immobilières de la ville

partie n°1

PÔLE INGÉNIERIE ET VILLE DURABLE

1 — DIRECTION DES ESPACES VERTS, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA BIODIVERSITÉ

2 — DIRECTION ATELIERS- BÂTIMENTS

3 — DIRECTION CONSTRUCTION ET PROJETS URBAINS

4 — DIRECTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

1

DIRECTION DES ESPACES VERTS, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA BIODIVERSITÉ

2 FAIM «ZÉRO» · 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE · 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ · 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUE · 14 VIE AQUATIQUE · 15 VIE TERRESTRE

chiffres clés

100
demandes de végétalisation de façade

4
nouvelles mares creusées en faveur de la biodiversité

Innovations et adaptations

Redéploiement des effectifs dans le cadre de la réorganisation de la direction : mutualisation de missions (magasin, ateliers, bureau d'études intégrés à d'autres directions), arrêt de l'entretien d'une partie des accessoires de voirie relevant de la compétence de Limoges Métropole, regroupement d'équipes. Rationalisation des remplacements.

Passage d'une gestion différenciée à une gestion durable.

Achat de matériels de maraichage pour mécanisation de l'activité.

Faits marquants

Une interrogation et une réponse nouvelle par rapport aux exigences climatiques et aux besoins de la population, qui s'est traduite par la démarche Ville nourricière.

Végétalisation de façades des particuliers. Engagement du label Éco-jardin : préparation des dossiers de candidature pour le jardin de Nazareth et la vallée d'Auzette.

Missions

Maintenance des espaces verts publics : parcs et jardins, terrains de sports, espaces vert d'accompagnement (écoles, crèches, EHPAD...) et de leurs équipements (fontaines, aires de jeux)

Lutte contre les îlots de chaleur : protection du patrimoine vert existant, perméabilisation et végétalisation de nouveaux espaces, sensibilisation

Production maraichère pour autonomie alimentaire/circuit court/ville nourricière

Limoges, ville nourricière

1

DÉPLOIEMENT DE LA VILLE NOURRICIÈRE

indicateurs ODD

5,3
tonnes de légumes produits

78 m²
d'espaces verts par habitant

L'objectif du potager municipal créé en 2020 est de fournir en légumes frais les cantines scolaires et les crèches, en favorisant les circuits courts avec une production locale bio.

Cette action s'inscrit dans une logique durable avec, au-delà de la simple production, une véritable ambition sociale. En effet, il s'agit d'un support pédagogique pour sensibiliser les habitants, et plus particulièrement les enfants, à une production et une consommation responsables.

La programmation des distributions se fait en collaboration étroite avec la direction de la jeunesse, qui définit les besoins, et la DALCP, qui assure les livraisons en complément de la DEVEB.

En dehors des menus scolaires, les légumes produits approvisionnent les repas des crèches, EHPAD, et l'épicerie sociale et solidaire.

NOUVEAUTÉ Transformation des massifs de bisannuelles en 100 % légumes avec distribution au grand public (1re distribution en décembre 2022 : 500 salades, 15 kg de radis noirs, fenouils et persil).

NOUVEAUTÉ LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

1 110 ha
entretenus par la DEVEB

2 420 m³
de volume de stockage d'eau de récupération

Végétalisation des façades

Végétalisation des façades de riverains sur leur demande, et végétalisation des façades de bâtiments municipaux.

Perméabilisation des cours d'écoles : réduction des surfaces minérales des cours au profit de surfaces perméables, soit végétalisées soit en copeaux : réalisations en régie ou en lien avec la DCPU.

UTILISATION RESPONSABLE DE LA RESSOURCE EN EAU

S'efforçant d'être exemplaire dans son utilisation de la ressource en eau, la DEVEB déploie depuis plusieurs années des systèmes de récupération pour l'arrosage des espaces verts, afin de trouver une alternative à l'utilisation d'eau potable tout en assurant la pérennité de ses plantations.

D'année en année, le maillage se renforce avec des nouveaux points d'approvisionnement : en 2022, en plus des cuves souples ou rigides et des bassins de récupération d'eaux pluviales (La Vergne : 1560 m³, la Déliade : 750 m³, practice du golf : 100 m³, parc des Étoiles : 10 m³), la DEVEB a pu récupérer, directement dans les bassins, l'eau de la piscine des Casseaux (500 m³) et une partie de l'eau du bassin d'hiver de la piscine de Beaublanc, en lien avec la direction des sports.

2

DIRECTION ATELIERS - BÂTIMENTS

chiffres clés

Remplacement de luminaires "fluo" par des luminaires LED

Crèche de la Bastide
100
luminaires LED

Groupe Scolaire Léon Berland
400
luminaires LED

Centre Technique Municipal
800
luminaires LED

L'amélioration de l'isolation des combles des bâtiments

Hôtel de Ville
850 m²

Mairie annexe de Landouge
500 m²

Théâtre de L'Union
350 m²

Espace Associatif Charles Sylvestre
200 m²

Innovations et adaptations

La direction ateliers - bâtiments est active depuis des années dans les problématiques de bonne gestion des ressources et d'économies d'énergie. Elle participe quotidiennement au meilleur fonctionnement possible des équipements municipaux.
Les matériels utilisés lors des dépannages participent notamment à l'amélioration pour la gestion des énergies : matériels plus économes en énergie ou en consommation d'eau, régulation des temps de chauffe au plus près de l'utilisation des usagers....

Faits marquants

En complément de ses actions courantes, la DAB assure aussi des chantiers ciblés sur l'amélioration de consommation énergétiques.

Missions

Entretien et maintenance des bâtiments municipaux ainsi que de leurs équipements techniques (ateliers chauffage, couverture, électricité, menuiserie, maçonnerie, peinture, plomberie, serrurerie et tapisserie).
Gestion du matériel et des équipements utilisés dans le cadre de l'événementiel, ainsi que la mise en place des barrières pour assurer la sécurité et la signalisation (ateliers matériel et signalisation).
Régie technique de l'hôtel de ville, contrôles règlementaires périodiques pour garantir la conformité du matériel et des installations, entretien ménager des locaux, supervision de la gestion technique centralisée et de la détection intrusion.

3

DIRECTION CONSTRUCTION ET PROJETS URBAINS

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ · 7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE · 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE · 10 INÉGALITÉS RÉDUITES · 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUE · 14 VIE AQUATIQUE

chiffres clés

16 M€
dépensés en 2022 correspondant à
1 283
factures

929
commandes dans l'année

94
marchés notifiés dans l'année

Innovations et adaptations

Revues de projets périodiques entre les directions métiers et la DCPU.

Renforcement des échanges avec la direction des finances, tant pour le volet dépenses (suivi budgétaire et PPI) que pour les recettes.

Mise en place d'un outil de suivi mensuel de l'évolution de l'engagement et de la consommation des lignes de crédit gérées au sein de la direction.

Adaptation aux contraintes de masse salariale pour le service aménagement et paysage.

Participation aux réflexions sur les pistes d'économies possibles pour la Ville de Limoges.

Faits marquants

Intégration du service aménagement et paysage et de la cellule « concessions – réseaux » au 1er septembre 2022.

Développement des compétences des agents :

- formation collective sur la maîtrise d'ouvrage et la maitrise d'œuvre.
- mise à niveau des formations sécurité (habilitations électriques, travail en hauteur, amiante...)

Mise en place de réunions semestrielles de l'ensemble des agents de la DCPU.

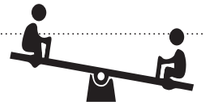

Missions

- *Ingénierie des projets de construction et de réhabilitation des bâtiments municipaux, des projets urbains et d'aménagement d'espaces extérieurs portés par la Ville de Limoges.*
- *Maîtrise d'ouvrage pour les projets urbains, d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre en bâtiment et en aménagement extérieur pour le compte des directions métiers.*
- *Expertise technique (travaux de voirie, périls, santé bâtiment, énergie, accessibilité).*

3

AMÉNAGER UN PARC NATUREL URBAIN DES BORDS DE VIENNE

indicateurs ODD

7 Km
de berges

100 ha
de parcs à terme

Environ
26 000 000 €
d'investissement à terme pour l'aménagement du parc (portés par la Ville de Limoges et Limoges Métropole)

Depuis 2016, Limoges transforme progressivement ses bords de Vienne en un parc naturel urbain où coexistent de multiples usages (loisirs, activités économiques, tourisme, déplacements, etc.) en mettant en réseau différents espaces verts au sein d'un vaste ensemble de près de de 100 ha allant du Pont Guingouin et celui de l'Autoroute afin de répondre à plusieurs objectifs :

- créer un vaste poumon vert en cœur d'agglomération, un axe de nature en ville entre les communes ;
- régénérer le lien entre la ville et sa rivière et favoriser les mobilités douces ;
- renforcer la réappropriation des bords de Vienne par les habitants en affirmant le site comme lieu de loisirs, de sports et d'événements ;
- révéler l'héritage bâti, historique, industriel, qui participe à la mémoire des lieux.

En 2022, sur le secteur Font Pinot / Ste Félicité / Filature, le choix de l'équipe a été fait pour concevoir et réaliser le projet qui prévoit notamment :

- la création d'une frayère, remise en eau d'un ancien bief, traitement de terres polluées et de plantes envahissantes, désimperméabilisation des sols, nombreuses plantations dont un verger, mise en place d'un éclairage adapté ;
- l'amélioration des continuités piétonnes (notamment PMR) à travers la création de deux passerelles (au niveau du Viaduc SNCF et de l'Anjoumard) et d'élargissements de cheminements ;
- la création d'une aire de jeu, mise en place d'un espace pour l'accueil de petits évènements, terrains de sports ;
- la création d'un grand escalier permettant de relier la rue des sœurs de la rivière.

Coût des travaux : 4 000 000 € HT

NOUVEAUTÉ

VERDISSEMENT DES COURS D'ÉCOLES

La ville a intégré la nécessité de végétaliser et de désimperméabiliser les sols pour éviter les îlots de chaleur dans les cours d'école. La récupération d'eau est ausi organisée.
Ces principes d'aménagement sont réfléchis en concertation avec les enfants et les équipes pédagogiques.

Cette année, au groupe scolaire Condorcet-Roussillon, la troisième cour a été rénovée. Le projet a permis de conserver des arbres existants, de désimperméabiliser 1600 m² de surface en enrobé, de proposer des espaces récréatifs en copeaux et de planter une vingtaine d'arbres au sein du groupe scolaire afin d'apporter de la fraicheur aux enfants.
Le coût global de ces travaux est de 386 092,99 euros TTC.

3

ÉCLAIRAGE LEDS AU CCM JEAN-GAGNANT

indicateurs ODD

Coût :
176 346 € TTC

Les installations électriques scéniques du CCM Jean-Gagnant étaient vétustes et énergivores. L'éclairage de la salle de spectacle a été remplacé par un éclairage leds. Suite à un audit technique réalisé en 2021, l'ensemble de l'installation a été remplacé. Cette modernisation était nécessaire afin de s'adapter aux nouvelles évolutions en matière de son, vidéo, et d'éclairage.

CENTRE DE LOISIRS D'UZURAT

indicateurs ODD

5,8 M€ HT
de budget prévisionnel pour les travaux

La Ville de Limoges porte un projet d'aménagement du site d'Uzurat dédié aux activités « loisirs - nature » et souhaite y valoriser les caractéristiques environnementales du Limousin, que sont l'eau et la forêt. De plus, la Ville de Limoges est à l'initiative de la construction d'un accueil collectif pour mineurs. Cet équipement permettra d'accueillir jusqu'à 200 enfants de 3 à 11 ans, et d'héberger une soixantaine d'enfants.

Le projet est inscrit dans la démarche Bâtiment durable Nouvelle-Aquitaine (BDNA) et a obtenu le niveau de reconnaissance "Argent" en phase conception.

En 2022, le jury a désigné l'équipe lauréate et les premières phases d'études (APS) ont été réalisées.

CENTRE DE LOISIRS JEUNESSE DES CASSEAUX

indicateurs ODD

Montants des travaux
234 000 €

Le Centre de loisirs jeunesse de Limoges est une association dont l'objectif consiste à restaurer le lien de confiance entre les jeunes des quartiers et les forces de l'ordre. Intégré dans un bâtiment modulaire en très mauvais état et dans une zone inondable, la ville de Limoges a décidé de construire un nouveau bâtiment modulaire en dehors de la zone inondable de la parcelle en respectant la règlementation thermique RT 2012, pour accueillir les jeunes en difficulté.

Ce nouveau bâtiment, d'une surface de 116 m² comprend deux salles : une salle de formation et une deuxième grande salle de loisirs avec table de ping-pong, babyfoot ayant également la capacité pour accueillir des groupes de travail.

3

NOUVEAUTÉ

CLASSE POLYHANDICAPÉS JEAN-ZAY

indicateurs ODD

Montant travaux
105 813 € TTC

La ville de Limoges a réalisé une salle de classe pour élèves polyhandicapés dans l'école élémentaire Jean-Zay afin de respecter la réglementation sur l'accessibilité.

Cette action permet aux enfants en situation de handicap de bénéficier d'un apprentissage scolaire au sein d'un établissement traditionnel prenant en considération les objectifs d'inclusion scolaire.

Classe polyhandicapés Jean Zay

NOUVEAUTÉ

CENTRE SOCIAL DE BEAUBREUIL ET CYCLE DE L'EAU

indicateurs ODD

Coût des travaux
1,2 M€ TTC
et
800m²
de surface utile

La ville de Limoges, afin de respecter le cycle de l'eau et de favoriser l'infiltration des eau pluviales directement sur la parcelle, a opté pour la construction d'un centre social en bâtiment modulaire sur le quartier de Beaubreuil. Débutés en octobre 2022, les travaux s'achèveront en mars 2023.

NOUVEAUTÉ

COUVERTURE DU GYMNASE BUXEROLLES

indicateurs ODD

montant de
111 000 € HT

La ville de Limoges a détecté des fuites dans la toiture du gymnase Buxerolles et l'a rénovée en 2022 avec une membrane PVC.

À cette occasion, l'isolation de la toiture a été réalisée pour un meilleur confort thermique.

TRAITEMENT DE L'AMIANTE DANS LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

indicateurs ODD

Le coût du projet : depuis 2019 est de
500 000 € TTC
dont
72 000 € TTC
en 2022

Dès 2018, la Ville a souhaité rendre inertes des déchets amiantés par un procédé qui fait fondre les fibres et disparaître leur toxicité. Ce procédé de vitrification par torche plasma constitue la seule alternative au stockage de ce type de déchets en décharge. Cette solution de traitement est reconnue comme une filière de recyclage, les déchets d'amiante étant transformés en un matériau inerte qui peut être valorisé dans des travaux du BTP.

En 2022, l'action s'est poursuivie notamment avec le désamiantage de l'école élémentaire Blanchot pour un montant d'environ 111 000 € TTC.

3

CRÉATION D'UN RESTAURANT SCOLAIRE AU SEIN DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE BESLAIS

indicateurs ODD

Montants des travaux
97 000 €

80 enfants des écoles maternelle et élémentaire Aristide-Beslais partent en bus pour déjeuner sur Beaubreuil au restaurant scolaire Gérard-Philipe. Ce déplacement en bus occasionne de la fatigue pour les enfants, une pollution atmosphérique et un coût non négligeable. Il a été proposé une restauration sur place, sur le site de l'école élémentaire d'Aristide-Beslais, pour les enfants de cette école.

RÉNOVATION DES FACADES DE L'HÔTEL DE VILLE

indicateurs ODD

Montant du projet :
2 651 000 €

Co-financements
1 300 000 €
au titre de la dotation de l'Etat de soutien à l'investissement local (DSIL), des monuments historiques, et du soutien de la fondation du patrimoine.

En 2019, la première phase des travaux de rénovation des façades a débuté, près de 140 ans après la construction de l'hôtel de ville. Ce chantier, qui s'intègre dans un projet global de rénovation de l'hôtel de ville, concilie économies d'énergie et préservation de l'architecture. Le remplacement de l'ancien éclairage par un système LED, offre la possibilité de réaliser des jeux de lumière, permet non seulement de valoriser l'architecture du bâtiment, mais également de réduire la facture énergétique de l'ordre de 20 %. En 2022, l'opération de restauration ou de remplacement à neuf des menuiseries s'est achevée dans la cour intérieure. L'isolation des combles a également été réalisée en régie par les équipes de la DAB.

JARDIN DES SENS

indicateurs ODD

Ce jardin a pour objectif d'offrir un cadre paysager revalorisé dans un jardin existant (site de l'ancienne roseraie). Le nouveau jardin propose davantage de surfaces plantées, des plantes résistantes à la sécheresse, des connaissances à découvrir autour de l'usage des plantes et un parcours sensoriel grâce aux plantes odorantes ou aux couleurs des floraisons. En 2022, on compte 40 arbres plantés, 800 plantes vivaces mises en terre et près de 1000 m² de surfaces désimperméabilisées grâce à la réalisation d'allées engazonnées.

JARDIN SAINT-ETIENNE RUE PORTE PANET

indicateurs ODD

Estimation globale de l'opération
1 190 000 € HT

La Ville de Limoges réaménage les abords de la place Saint-Etienne afin de renforcer la fréquentation du centre historique, conforter les dimensions patrimoniales du quartier et finaliser la connexion des bords de Vienne et du centre-ville par les rues du Pont Saint-Etienne et Porte Panet.

De nouveaux espaces publics verront le jour d'ici 2025 avec notamment :

- Un futur jardin urbain patrimonial pour végétaliser cette place très minérale et découvrir le patrimoine archéologique, avec la mise en valeur d'une portion de voie antique et la matérialisation artistique en surface des vestiges sous terrain du Baptistère (ODD 13 changement climatique).
- Un petit espace d'agrément sous le mail planté.
- Des espaces circulés adaptés à ce secteur patrimonial médiéval.

En 2022, l'équipe de maîtrise d'œuvre a été choisie et achèvera l'étude technique en 2023.

NOUVEAUTÉ MAIRIE-ANNEXE DE LANDOUGE

indicateurs ODD

Coût des travaux :
170 000 € TTC

En 2022, la mairie annexe de Landouge a été mise en accessibilité PMR avec la création d'une passerelle extérieure, la rénovation des sanitaires et la mise en place d'un élévateur mécanique.
De plus, l'isolation a été revue avec la rénovation des menuiseries extérieures et le réaménagement du hall et de la salle de réunion.

MARCEAU : TIERS-LIEU ET ESPACES PUBLICS

Le site de la caserne Marceau bénéficie de nombreux atouts : la proximité du centre-ville et de la gare, le plus grand marché de la ville, les transports en commun et s'inscrit dans un milieu urbain dense, à dominante résidentielle où s'articulent des activités commerciales autour de la place Carnot.

Les objectifs de ce projet urbain de grande ampleur sont multiples : insuffler une nouvelle dynamique au quartier Carnot-Marceau, renforcer la présence de la nature en ville, désenclaver la caserne et l'ouvrir sur le quartier, proposer de nouveaux logements avec des exigences environnementales élevées, développer une dynamique économique propre au quartier et favoriser la place du piéton et les modes actifs

On retiendra notamment une dimension environnementale forte avec des espaces publics végétalisés et désimperméabilisés au maximum, des projets immobiliers de grande qualité environnementale, de nouveaux cheminements piétons et la limitation de la place de la voiture.
Le tiers-lieu "bâtiment 25" sera partiellement restructuré afin d'y accueillir le public, des artisans et des ateliers en lien avec le développement durable.

Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé et 5 réponses ont été reçues. Elles sont en cours d'étude.

MISE EN ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

À la suite d'un diagnostic d'accessibilité, la Ville de Limoges a élaboré son agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP). Véritable outil de stratégie patrimoniale, cet Ad'AP est un engagement de la Ville à procéder aux travaux dans les établissements qui n'étaient pas encore en adéquation avec la réglementation en vigueur à partir du 1er janvier 2015. Le phasage des actions projetées, qui s'étale jusqu'en 2027, a fait l'objet d'échanges avec la Commission communale en charge des personnes en situation de handicap (CCPH).

En 2022, 548 000 € TTC ont été ont été consacrés à ce projet :

- la création d'un ascenseur, le traitement des escaliers, l'aménagement de sanitaires PMR et d'une section Ulis au groupe scolaire Condorcet-Roussillon ;
- l'accueil d'une classe pour élèves polyhandicapés au sein de l'école élémentaire Jean-Zay ;
- l'équipement d'un escalier au parc de l'Aurence 1 ;
- la mise en accessibilité du gymnase André-Raynaud.

MODERNISATION DE LA RÉGULATION DU TRAITEMENT D'AIR DE LA BFM

Débuté en 2020, le remplacement des automates de régulation des centrales de traitement d'air de la Bfm a pour but d'améliorer le confort et diminuer les consommations d'énergie du site.

En 2022, la 3e phase a été réalisée (zone jeunesse et enfance) ce qui permet de diviser les consommations électriques par 2 en hiver.

MISE EN SÉCURITÉ DES ÉDIFICES MENACANT RUINE

Lorsque la solidité d'un immeuble est compromise ("habitat menaçant ruine") et de nature à mettre en danger le domaine public ou les locataires, le Maire prend un arrêté de mise en sécurité "ordinaire" ou "imminent" lorsque la sécurité est mise en jeu.

À défaut d'exécution par les propriétaires, le Maire peut réaliser les travaux d'office, les propriétaires devant alors rembourser le montant augmenté des intérêts et du montant de l'astreinte, le cas échéant.

En 2022, 11 signalements ont fait l'objet d'un traitement et 80 000 € ont été consacrés aux travaux d'offices réalisés par la ville.

NOUVEAUTÉ

NPRU VAL DE L'AURENCE : GROUPE SCOLAIRE JOLIOT-CURIE

Le projet consiste au regroupement de deux groupes scolaires, Marcel-Madoumier et Joliot-Curie, sur un seul site (Joliot-Curie) qui comprendra 2 écoles primaires et un restaurant scolaire.

Les deux maternelles Joliot-Curie seront démolies pour la construction d'un bâtiment neuf, qui accueillera une école primaire. Le bâtiment de l'élémentaire sera restructuré pour accueillir la deuxième école primaire.

En 2022, la rédaction du programme de travaux a débuté.

Le coût prévisionnel des travaux est 10,4 millions d'euros hors taxes.

Le budget global est 12,1 millions d'euros hors taxes.

En 2023, le concours de maitrise d'œuvre est lancé.

NOUVEAUTÉ

NPRU BEAUBREUIL : RESTRUCTURATION DES ÉCOLES ET BÂTIMENT DE CENTRALITÉ

Dans le cadre du NPNRU du quartier de Beaubreuil, l'objectif est de regrouper l'offre éducative sur deux sites, à savoir les écoles Gérard-Philippe et Jean-Montalat. Pour restructurer les 2 groupes scolaires, les travaux sont estimés à 10 M€ TTC pour G.-Philippe (restructuration complète) et à 6 M€ TTC pour J.-Montalat (restructuration de l'élémentaire). Les travaux s'étaleront de septembre 2023 à l'été 2026 pour J.-Montalat et de l'été 2026 à l'été 2029 pour G.-Philippe. On retiendra notamment les travaux d'isolation intérieure ou extérieure, la construction d'un ascenseur et la mise aux normes accessibilité, l'installation de panneaux photovoltaïques, la réduction des surfaces imperméabilisées, la récupération d'eau pluviale et une réflexion sur la récupération des eaux grises.

Dans un cadre plus large pour le quartier, l'objectif est de créer une nouvelle centralité, un lieu de sociabilité à vocation culturelle et sociale, à savoir la Bibliothèque municipale, le centre social et la maison France service (antennes mairie + médiateurs). L'étude de faisabilité est en cours de réalisation pour des travaux à l'horizon 2029.

RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE BLANCHOT

Le projet porte sur la restructuration et réhabilitation du bâtiment de l'école René-Blanchot afin d'y regrouper les écoles maternelle et primaire.
Le bâtiment existant est entièrement restructuré et rendu accessible pour tous.
Un abri accueillant les petits vélos et tricycles de la maternelle sera construit dans la cour de récréation.
Une partie de la toiture-terrasse accueillera des panneaux photovoltaïques pour la production d'électricité.
Cette production fonctionnera en autoconsommation à la fois pour le bâtiment école et pour un gymnase attenant et le surplus en revente.
De plus, une cuve de récupération des eaux pluviales est prévue.
La cour de récréation et les espaces verts seront entièrement repris : la cour sera végétalisée et désimperméabilisée. Ainsi pour les deux cours de récréation, la surface de sol imperméable actuellement de 3180 m² passera à 1963 m² et la surface de sol perméable de 977 m² s'élèvera à 2194 m².

En 2022, la première phase (école maternelle) a été livrée. L'école élémentaire suivra en 2023.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE SCOLAIRE (MENUISERIES...)

Les objectifs poursuivis par la Ville sont le confort et la santé des occupants, les économies d'énergie et la performance énergique, la réduction des nuisances dues au bruit et à la chaleur, l'utilisation du bois matériau naturel et durable.

En 2022, pour un budget d'environ un million d'euros, l'ensemble des menuiseries extérieures ont été remplacées dans les écoles maternelles Carnot, Chabot, Herriot et Beslais ainsi que dans les écoles élémentaires Herriot, Brel (bâtiment direction) et Les Feuillants.

Les remplacements des menuiseries extérieures vont se poursuivre dans 10 écoles supplémentaires et un nouvel accord-cadre dans le patrimoine bâti scolaire de la Ville de Limoges sera prévu sur la période 2025-2029

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE SCOLAIRE (TOITURES-TERRASSES...)

L'objectif est de rénover les toitures-terrasses des groupes scolaires, avec le remplacement de l'isolation thermique et la mise en place d'un nouveau complexe d'étanchéité.

Après le groupe scolaire Victor-Hugo (290 K€, 1800 m²) et l'école maternelle René-Blanchot (205 K€, 1150 m²) en 2021, les travaux ont commencé à l'école maternelle Jacques-Brel (110 K€, 550m²) et s'achèveront en 2023.
Suivront également en 2023 l'école maternelle Les Homérides (215 K€, 800 m²) et l'école maternelle Corgnac (570 K€, 2400 m²)

RÉNOVATION DE LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

En 2022, les travaux se sont achevés rue Porte Tourny, rue Saint-Martial et place Fournier, pour un montant de 1,6 M€.
Ces travaux ont conduit à la suppression du stationnement et la réalisation d'une aire piétonne, à la végétalisation à travers la création de quatre vastes jardinières, d'une noue paysagère le long du lycée Gay-Lussac et la plantation d'une vingtaine d'arbres. Une fontaine sèche a été également installée permettant le rafraichissement des habitants.

PARTICIPATION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

3

NOUVEAUTÉ

FIN DE LA RÉNOVATION DU GROUPE SCOLAIRE, CONDORCET-ROUSSILLON

— indicateurs — ODD

Coût des travaux :
4,2 M€

Le projet porte sur l'extension et la réhabilitation du bâtiment à destination du cycle 3. C'est la 5e phase de travaux du groupe scolaire Condorcet-Roussillon.

Dans la restructuration générale du site, une architecture cohérente et pérenne a été cherchée, en fonction des contraintes du site.

En 2022, les travaux ont été achevés avec une mise en service pour la rentrée de septembre 2022. L'installation photovoltaïque de 75.6 kWc en autoconsommation avec revente du surplus, sera mise en service en 2023.

La cour a également été réaménagée, avec une désimperméabilisation importante ainsi qu'une végétalisation forte.

RESTRUCTURATION DU PALAIS DES SPORTS ET AMÉNAGEMENT DU PARC URBAIN DE BEAUBLANC

— indicateurs — ODD

Montant des travaux d'aménagement à l'intérieur du parc Sportif :
232 801 € TTC

Montant des travaux d'aménagement de la vallée de l'Aurence ;
40 853 € TTC

Montant estimatif du projet de restructuration du Palais des sports :
45 M€ HT

Faire demain de Beaublanc un pôle d'excellence sportive avec la création de nouveaux équipements et des aménagements extérieurs repensés, telle est la volonté de la municipalité pour répondre à la fois aux besoins des sportifs professionnels et amateurs, ainsi qu'aux attentes de nos familles.

En 2022, le concours d'architecture a permis de désigner un lauréat et de passer le marché public en vue de la transformation du palais des sports avec la création d'une halle multi usages, d'un centre d'entraînement pour les clubs et la restructuration du palais des sports existant. Les phases du projet sont définies :

- 2022-2024 : études, permis de construire, consultation des entreprises ;
- 2024-2026 : construction des salles annexes ;
- 2026-2028 : réhabilitation du Palais des sports.

RÉNOVATION DES SALLES DE FORMATION DE LA DSI

— indicateurs — ODD

Coût des travaux :
360 523 €

Réalisation de plusieurs salles afin de disposer d'un lieu spécifiquement dédié aux formations informatiques. Le bâtiment a été réhabilité avec notamment le changement de la couverture et des fenêtres, l'isolation et cloisonnement des locaux.

4

DIRECTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

— chiffres clés —

Environ
20 000
points lumineux dont environ **2 500** leds.

Environ
300 km
de fibre optique reliant les bâtiments de la ville et les bâtiments publics municipaux pour l'informatique, la téléphonie et la protection anti-intrusion ainsi que la vidéo-protection en lien avec le CSU.

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

Innovations et adaptations

Installation systématique de leds dans tous les projets de création et de rénovation des installations d'éclairage public. Mise en place d'un abaissement de puissance à 20 % pendant 8h en cœur de nuit. Mise en place de l'extinction de l'éclairage public pendant 6h en cœur de nuit hors centre-ville, grands axes de circulation et quartiers sous vidéo-protection.

Missions

Gestion du réseau éclairage public et du réseau fibre optique privé de la ville.

Extinction de l'éclairage de mise en valeur du patrimoine à 22h. Diminution de la fréquence d'entretien préventif des luminaires et des armoires de commande.

PARTICIPATION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

4

RÉNOVATION DU PATRIMOINE ÉCLAIRAGE PUBLIC

Il s'agit de remplacer les lanternes à lampe à décharge par des lanternes à leds économes en énergie et conformes à la réglementation visant à lutter contre la pollution lumineuse.

Une première tranche de 5000 lanternes (les plus énergivores) est programmée de l'automne 2023 à l'automne 2024. L'objectif est de réduire la consommation électrique de ces 5000 lanternes d'environ 80%.

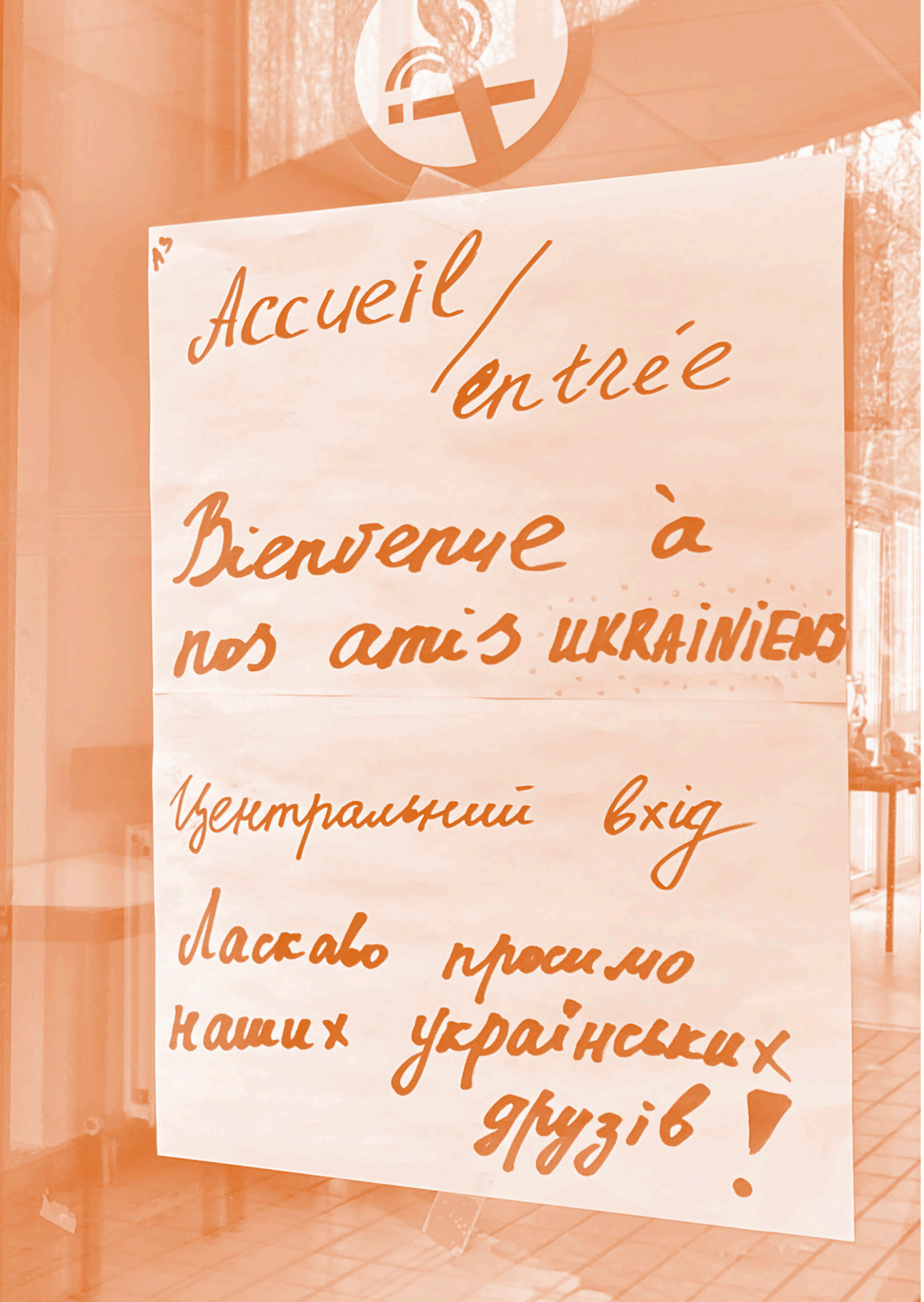

partie n°2

PÔLE RELATIONS AVEC LES CITOYENS

1. DIRECTION CITOYENNETÉ ET ACCUEIL DES USAGERS
2. DIRECTION SÉCURITÉ, PRÉVENTION ET SALUBRITÉ
3. DIRECTION DÉVELOPPEMENT DES QUARTIERS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
4. DIRECTION DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE
5. DIRECTION DU DOMAINE PUBLIC
6. SERVICE STRATÉGIE URBAINE ET URBANISME RÉGLEMENTAIRE

1

DIRECTION CITOYENNETÉ ET ACCUEIL DES USAGERS

chiffres clés

61,44 %
des démarches concernant la liste électorale ont été réalisées en ligne contre **47,13 %** en 2021

19 629
titres d'identité ont été établis soit une augmentation de **54,39 %** par rapport à 2021

89 698
actes d'état civil demandés soit **5,57 %** de plus qu'en 2021

57,6 %
des familles dont le défunt était domicilié à Limoges ont confié l'organisation des obsèques aux pompes funèbres municipales

72 425
usagers se sont adressés à l'accueil général et
166 518
appels téléphoniques ont été reçus par le standard

15 VIE TERRESTRE

Innovations et adaptations

Service accueil, élections et démarches citoyennes
Développement de la polyvalence des agents pour faire face à l'augmentation de l'activité tout en restant à effectif constant.

Élections
Poursuite du dispositif à 4 personnes au lieu de 5 dans les bureaux de vote.

Faits marquants

État civil
Mise en application de la loi 2022-301 du 2/3/2022 relative au choix de nom issu de la filiation.

Etat civil et service funéraire
Mise en application de la loi 2022-217 du 21/02/2022 dite 3DS (articles 20, 237 et 238).

Adhésion à servicepublic.fr pour
- les demandes d'actes,
- la transmission des certificats de décès dématérialisés,
- le dépôt des pré-dossiers de PACS.

Élection présidentielle des 10 et 24 avril 2022.

Élections législatives des 12 et 19 juin 2022.

Missions

Standard, accueil général, titres d'identité, démarches administratives diverses, gestion des listes électorales et organisation des scrutins, recensement de la population, gestion de l'état civil (naissances, mariages, PACS, décès, changement de nom, de prénom, autorisations funéraires), gestion des cimetières, du crématorium de la chambre funéraire et des pompes funèbres.

Élections législatives 2022

1

VÉGÉTALISATION DES CIMETIÈRES (ZÉRO PHYTO)

indicateurs ODD

La végétalisation du cimetière de Louyat est terminée. En 2022, ont été engazonnées les **6** dernières sections.

La superficie correspondante est de l'ordre de **3 800 m²**

Fin 2022, une section du cimetière de Landouge a été commencée.

Depuis début 2023 **3** sections supplémentaires ont été réalisées.

Au cimetière de Beaune, l'enherbement s'est fait naturellement.

Préservation de la biodiversité
La loi du 6 février 2014 « visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national », intégrée dans le code rural, « interdit aux personnes publiques [...] d'utiliser [...] les produits phytopharmaceutiques [...] pour l'entretien des espaces verts, forêts ou promenades accessibles au public et relevant de leur domaine public ou privé ». Elle est entrée en vigueur le 1er janvier 2017.

La végétalisation du cimetière de **Louyat** est terminée. En 2022, ont été engazonnées les 6 dernières sections. La superficie correspondante est de l'ordre de 3800m².

Fin 2022, une section du cimetière de **Landouge** a été commencée.

Au cimetière de **Beaune-les-Mines**, l'enherbement s'est fait naturellement.

Cimetière de Louyat

2

DIRECTION DE LA SÉCURITÉ, DE LA PRÉVENTION ET DE LA SALUBRITÉ

chiffres clés

Déploiement de la vidéoprotection

210 000 €
de budget

186
caméras

Évolution de la délinquance générale

+ 12 %

atteinte à l'intégrité physique
+ 13,72 %

atteinte aux biens
+ 22,78 %

Contrôles habitats indignes

91
contrôle effectués
(114 en 2021)

21
PV établis
(14 en 2021)

Hygiène alimentaire des établissements privés

63
contrôles effectués
(22 en 2021)

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

Innovations et adaptations

Un travail visant à atteindre les objectifs budgétaires définis par la direction générale a été entrepris. Seules les dépenses incontournables ont été maintenues, ce qui a permis d'atteindre les objectifs.

La masse salariale constituant l'essentiel du budget de la DSPS, un travail visant à limiter les heures supplémentaires payées a été mené.

Faits marquants

Mise en œuvre du plan d'action de la police municipale. Ce travail a conduit à faire évoluer l'organisation de la PM et à modifier les cycles de travail. La capacité opérationnelle et la surveillance en journée ont été renforcées, y compris le weekend. Les surveillances en soirée des dimanches et lundis (20 h - 05 h) ont été supprimées, les effectifs étant redéployés sur les autres soirées de manière à renforcer les capacités d'action.

Missions

- *Garantir l'ordre public (sécurité, tranquillité, salubrité publique)*
- *Élaborer et mettre en œuvre le CLSPD-prévenir la délinquance*
- *Lutte contre l'habitat indigne*
- *Intervention dans les domaines de l'environnement, l'hygiène et la santé*

Agent de police municipale

2

PACIFIER L'USAGE DU DOMAINE PUBLIC : LA VIDÉOPROTECTION

indicateurs ODD

186
caméras

241
réquisitions judiciaires

Le CSU a réalisé
2 381
interventions
et a permis
l'interpellation de
85
individus.

Budget investissement
210 000 €

Depuis 7 ans, il est de
1 770 K€
subventionné à 40 % par l'état (FIPD)

La mise en place d'un système de vidéoprotection sur la Ville de Limoges a permis de contribuer à atteindre les objectifs du Plan local de sécurité et de Prévention de la Délinquance (PLSPD), et plus particulièrement :

- la prévention des atteintes aux personnes et aux biens ;
- la dissuasion du passage à l'acte ;
- l'aide à l'élucidation, à l'exploitation a posteriori des informations recueillies.

ACCOMPAGNER LA POPULATION AVEC UN DISPOSITIF DE MÉDIATION

indicateurs ODD

3
outils majeurs contre la prévention de la délinquance ont été développés :
la justice restaurative,
la médiation par les pairs et le Théâtre Forum

Au total,
765
rencontres interpersonnelles et
1 825 heures
de présence sur le domaine public

La médiation municipale, composée de 6 agents, intervient sur les 9 quartiers prioritaires de la ville. 4 grandes missions :

- assurer une veille territoriale
- intervenir dans le cadre de la médiation interpersonnelle
- faciliter la coordination des acteurs partenaires du CLSPD
- prévenir le 1er acte délinquant via un accompagnement citoyen municipal.

CRÉATION D'UN DIPLÔME DE LICENCE EUROPÉENNE EN MÉDIATION POUR L'INCLUSION SOCIALE

La Mairie de Limoges est engagée dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet à dimension européenne appelé LIMEdiat : création d'un diplôme de Licence européenne en Médiation pour l'inclusion sociale.
Ce travail induit des échanges avec de nombreux pays étrangers et positionne la ville de Limoges comme ville ressource et formatrice au niveau européen.

L'ensemble des médiateurs de Limoges est impliqué dans ce projet et suit les diverses formations, ce qui induit un niveau d'expertise et de connaissance professionnelle élevée. Ainsi, les actions menées par ces médiateurs auprès de la population correspondent à la qualité de service public à laquelle aspire les usagers.

LUTTER CONTRE LES TROUBLES À L'ORDRE PUBLIC

Dans un environnement de plus en plus anxiogène, où la violence des actes s'est accentuée, l'action a pour objectif de lutter contre l'insécurité et le sentiment afférant par une présence dissuasive, rassurante et visible de la police municipale. Il s'agit de participer à la garantie de l'ordre public, et à la protection des personnes et des biens.

A ce titre, elle arrête en flagrance les auteurs de délits (violences, vente ou utilisation de produits stupéfiants, etc.) et intervient pour constater les infractions à l'arrêté municipal relatif à la consommation d'alcool sur la voie publique ainsi que les infractions au code de la santé publique.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Mises à disposition	**163**	**233**	**275**	**335**	**427**	**484**
Ivresses publiques manifestes	**109** (279 pv)	**127** (966 pv)	**170** (1 259 pv)	**158** (1 192 pv)	**175** (499 pv)	**212** (569 pv)
Troubles ordre public	**853**	**1 667**	**2 069**	**2 978**	**1 967**	**1 505**
Nbre total interventions	**7 737**	**10 013**	**9 853**	**11 393**	**10 265**	**8 439**

LUTTER CONTRE LES NUISANCES SONORES

Les nuisances sonores liées aux tapages diurnes et nocturnes portent atteinte à la tranquillité publique, au cadre de vie et à l'environnement. A ce titre, la police municipale intervient pour faire cesser ces tapages et éventuellement dresser procès-verbal.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Tapages	**493** (37 pv)	**768** (170 pv)	**893** (249 pv)	**1 172** (592 pv)	**1 111** (556 pv)	**1 068** (257 pv)

indicateurs ODD

De 2015 à 2022, l'animation scolaire a permis de sensibiliser
98
classes et
2 658
enfants

En 2022, l'animation scolaire a été organisée dans
15
classes auprès de
348
enfants

indicateurs ODD

De 2015 à 2022,
1 754
élèves ont été sensibilisés dont
210
élèves en 2022

MISE EN PLACE DE DÉFIBRILLATEURS

Depuis 2015, des équipements sont installés tous les ans. En 2022 il y a eu 1 installation pour un total de 108 défibrillateurs déployés sur le territoire communal.

92 installations ont été réalisées dans des armoires de surveillances. Celles-ci appellent les services de secours lors de la prise du défibrillateur et permettent un suivi à distance de l'appareil (dysfonctionnement, utilisation de l'appareil, etc.).

Les autres installations sont réalisées dans des bâtiments ou véhicules et le personnel municipal vérifie quotidiennement le bon fonctionnement du défibrillateur.

Défibrillateur

SENSIBILISATION AU BRUIT

Depuis 2015, en partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Haute-Vienne et la Fédération HIERO Limoges, le SCHS mène une action qui se décompose en 2 volets auprès des élèves des classes volontaires du cycle 3 :

- Animation pédagogique d'une heure conduite à partir des malles d'activités pédagogiques (poker du son, simulation de surdité avec casques et bouchons d'oreilles, blind-test styles musicaux, chaîne d'amplification et maquette d'une oreille manipulable...).
- Participation des enseignants et des responsables pédagogiques à des conférences atelier.

SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Afin de répondre aux obligations réglementaires (Code de l'Environnement et Code du travail) sur les critères benzène formaldéhyde, dioxyde de carbone (CO2) et radon des campagnes de mesure de la qualité de l'air intérieur sont menées.

Depuis 2015, le Service Communal d'Hygiène et de Santé en collaboration avec le Laboratoire Régional de Contrôle des Eaux de la Ville de Limoges a réalisé des mesures sur l'ensemble des crèches, écoles élémentaires, écoles maternelles, RAM, EHPAD et centres de loisirs municipaux représentant 96 établissements, soit 192 séries de mesures. La Ville a également fait une campagne de mesures du radon dans l'ensemble des établissements scolaires, crèches, EHPAD et RPA, soit
87 établissements.

En 2022, la ville a effectué 2 campagnes de mesures de radon en régie dans les lieux de travail des employés municipaux. Ces séries de mesures ont concerné 102 établissements : 67 présentent des taux conformes à la règlementation, 35 feront l'objet de travaux ou de consignes quant à l'aération et l'occupation des pièces concernées.

3

DIRECTION DÉVELOPPEMENT DES QUARTIERS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

1 PAS DE PAUVRETÉ · 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE · 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ · 5 ÉGALITÉ ETRE LES SEXES · 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE · 10 INÉGALITÉS RÉDUITES · 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES · 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES · 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

— chiffres clés —

Antennes-mairie

7 046
demandes municipales et des partenaires locaux de France Services Beaubreuil ont été réalisées

7 500
usagers ont contacté France Services afin de réaliser leurs démarches.

Animation de la vie sociale

283
parcelles réparties sur 4 sites

43
structures mobilisées cet été pour animer les territoires

17 000
participations à ces animations

500
temps d'activités répartis sur les 9 quartiers prioritaires représentant 32 sites différents d'intervention (parcs, jardins, aires de jeux, stades, cours d'écoles...).

Innovations et adaptations

Antennes-mairie
L'implantation des antennes-mairie ont été repensé en janvier 2023 afin de réduire les frais de dépenses courantes et de charges locatives, tout en tenant compte de leur fréquentation.
Les missions TCL se sont développées dans toutes les antennes-mairie afin d'assurer plus de proximité.
Développement de l'aide aux démarches en ligne sur le site de la Ville et le Portail jeunesse dans toutes les antennes-mairie.

Animation de la vie sociale
Des déchets de tonte de gazon et des feuilles ont été livrés sur les sites des jardins familiaux pour permettre aux jardiniers de pailler les parcelles. Cette méthode permet ainsi de nourrir le sol, garder la fraîcheur, réduire les arrosages...

Mise à disposition des bennes du parc auto, sur chaque site, une fois par an, afin d'évacuer les déchets des jardiniers vers les déchetteries.

Sensibiliser les associations sur l'importance d'avoir des récupérateurs d'eau afin de récupérer l'eau de pluie et la mise en place de composteur dans chaque jardin.

Gratuité du matériel par la ville aux structures pour la mise en place d'animations estivales.
Soutien logistique des services.
Mutualisation des bus pour le dispositif « navettes été ».

Missions

- *Gestion des antennes-mairie, mairies-annexes et France-services (7 sites).*
- *Animation des quartiers de La Bastide et Beaubreuil par les centres sociaux municipaux.*
- *Déploiement de la gestion urbaine de proximité sur tous les quartiers de la ville.*
- *Mise en œuvre du contrat de ville et de la convention territoriale globale.*

Centre social municipal
Recherche de partenariat financier avec les associations à vocation culturelle ou des prestataires.
Mutualisation avec la direction jeunesse.
Dépôt d'appel à projet – DRAC pour financer les actions.

Recours systématique à la vaisselle réutilisable pendant les animations ce qui a permis d'économiser sur les achats de vaisselle jetable.
Mutualisation des moyens et des ressources avec des partenaires du territoire.

Qualité cadre de vie
Les commandes de fournitures administratives sont réduites au minimum et les véhicules de service sont utilisés uniquement pour les déplacements sur le terrain. Utilisation du vélo mis à disposition par le parc automobile.

Animation de la vie sociale

Les animations ont permis d'établir des relations constructives sur l'espace public, notamment avec les plus jeunes. (les moins de 11 ans représentent **48 %** des participants).

2 024
participations sur le dispositifs « navettes été »

Centre social municipal

471
adhérents à la structure et **5 550** participants aux animations sur l'espace public

Qualité cadre de vie

428
sollicitations gérées en 2022

Antennes-mairie
Labellisation de France Services Beaubreuil en janvier 2022 : garantir une plus grande accessibilité des services publics, simplifier les démarches administratives avec le regroupement en un même lieu des services de l'Etat, des collectivités territoriales, fournir une qualité de service renforcée accompagnée d'un plan de formation pour les agents.
Relocalisation de France Services Beaubreuil dans le cadre du NPRU.
Ouverture d'une autre France Services dans le quartier du Val de l'Aurence.

Animation de la vie sociale
AAP à projet Quartier d'été sur le QPV des portes ferrées (subvention de 2500€ versées à la ville)
Valorisation des actions des acteurs (plaquettes, banderoles animation de rue et utilisation de l'outil apen agenda)

Centre social municipal
Pôle Parentalité
Dispositif Prestation de Service Jeunes

Qualité cadre de vie
- Réception des nouveaux habitants
- Soutien à l'installation des réfugiés ukrainiens
- Animations estivales en juillet et août 2022
- Participation journée sans voiture
- Frairie des petits ventres
- Marché de noël
- Distribution des colis de noel

Preparation de l'ancien EHPAD Marcel-Faure pour l'accueil des réfugiés Ukrainiens

Faits marquants

3

CENTRE SOCIAL DE BEAUBREUIL : ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Les projets pour l'année 2022 ont permis aux jeunes de découvrir la culture Nippone pour les 6ème / 5ème tandis que les 4ème / 3ème ont participé au concours « Course en Cours » en partenariat avec l'IUT. Les lycéens ont pu aborder des notions liées à l'éloquence tout au long de l'année.

Pour l'année 2023, il est prévu l'augmentation du nombre de jeunes accueillis pour les collégiens (24 places par tranche d'âge au lieu de 15 actuellement).

La moyenne de présences est de 15 jeunes par séance CLAS.
Un projet de court métrage a permis aux jeunes et à des familles de travailler ensemble sur la rédaction et la mise en œuvre du film.

CENTRE SOCIAL DE BEAUBREUIL : ATELIERS CUISINE

indicateurs ODD

12
ateliers ont eu lieu avec
60
participants

Dans le cadre de son secteur familles, le centre social de Beaubreuil organise en partenariat avec l'épicerie sociale et éducative du CCAS des ateliers cuisine à destination des parents. Ces ateliers ont pour objectifs :

- la sensibilisation des participants aux notions d'équilibre alimentaire ;
- la découverte de l'épicerie sociale par les adhérents du centre social ;
- la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Les ateliers cuisine ont lieu dans la cuisine pédagogique de l'épicerie sociale et éducative et sont co-animés par la référente familles du centre social et la cuisinière de l'épicerie sociale.

Ils permettent de faire découvrir aux participants des recettes à base de fruits et légumes de saison tout en abordant des notions liées au gaspillage alimentaire.

CENTRE SOCIAL DE BEAUBREUIL : ATELIERS DE FABRICATION DE PRODUITS COSMÉTIQUES ET D'ENTRETIEN

indicateurs ODD

11
ateliers ont eu lieu avec
43
participants

En 2022, ces ateliers ont été assurés une semaine sur deux, par la référente familles du centre social. Un partenariat a vu le jour en fin 2022 avec l'association RERS afin d'ouvrir l'activité au plus grand nombre tout en mutualisant les ressources.
Plusieurs produits différents ont été fabriqués avec les familles du centre social. Ces ateliers se sont étoffés au fur et à mesure de l'année en incluant un temps d'échange sur la lecture d'étiquettes et d'explication de l'intérêt ou du danger des différentes substances rencontrées dans les produits vendus dans le commerce.

3

CENTRE SOCIAL DE BEAUBREUIL : CAFÉ RÉPARATION

indicateurs ODD

12
séances de café réparation ont été organisées.

L'action café réparation a été mise en place en 2021 dans le cadre du secteur familles en réponse au diagnostic établi pendant l'année 2019 sur le quartier de Beaubreuil. Il s'agissait de proposer une action intergénérationnelle de partage de savoirs tout en promouvant le développement durable. Elle a démarré en juin 2021 et a lieu depuis lors le troisième samedi de chaque mois. Lors de ces cafés réparations, il est observé une présence importante des pères de famille qui participent activement à la réparation.

De nombreuses familles avaient délaissé leurs vélos et par cette activité, ont pu le réparer et s'en servir à nouveau. Au cours de l'année, il a été décidé de mettre en place un atelier bricolage en parallèle.

PRÉVENTION, ÉDUCATION ET SÉCURITÉ DANS LES DÉPLACEMENTS

Le centre social de la Bastide mène trois actions en matière de déplacements :

- **1** Un pédibus permet de sécuriser les déplacements des enfants, d'identifier clairement les arrêts des parcours et de sensibiliser aux dangers de la route.
- **2** Les enfants des Accueils de Loisirs d'apprendre la pratique du vélo, la signalisation routière, les dangers à éviter sur la route et de la trottinette en toute sécurité tout en leur donnant des bases sur l'entretien du matériel.
- **3** Les publics du centre social sont sensibilisés au code de la route et à la sécurité routière par des séances d'initiation et de jeux autour du code de la route et de la sécurité routière.

PLACE DES JEUNES 11 - 13 ANS ET 14 - 17 ANS DANS LE QUARTIER DE LA BASTIDE

Afin de valoriser l'image des jeunes, un court-métrage a été réalisé accompagné par le projet « Donne la parole aux jeunes » et un déplacement au Festi prev' de la Rochelle a été organisé.
Pour favoriser l'autonomie des jeunes et sortir les jeunes de leur quartier, des « colos-apprenantes », des rencontres « inter-centres » ainsi que des sorties et des veillées en extérieur sont organisées.

Enfin, pour accompagner le public dans ses démarches et garder un lien par les réseaux sociaux, l'opération « promeneur de net » a été montée.
Toujours avec le souci d'associer les parents dans la vie de leurs enfants et de la structure, en 2022, la fréquentation a été de 47 filles et 69 garçons pour les 11/14 ans et de 15 filles et 15 garçons pour les 15/17 ans.

DÉCOUVERTES, ÉCHANGES ET ACTIVITÉS CULTURELLES

indicateurs ODD

159
enfants on bénéficié du dispositif

Le centre social permet des sensibilisations à l'écologie, à la musique, aux activités sportives, la découverte du 7ème art ou encore des thématiques littéraires autour des œuvres de Jules Verne, des aventures de Tintin, d'Alice au pays des merveilles, etc.

Durant l'été, chaque semaine une thématique est explorée avec une sortie pédagogique chaque mardi en lien avec la thématique (centre équestre de Blond, parc du Reynou, piscine de St Junien, tir à l'arc de Vaulry, labyrinthe de Guéret, etc.) de la semaine et une sortie sur un plan d'eau chaque vendredi.

Un séjour au Bec de l'Aigle (Lioran) a été organisé en partenariat avec la Direction de la Jeunesse ; 12 enfants de l'accueil de loisirs élémentaire (6 filles et 6 garçons) ont ainsi pu partir une semaine en vacances à la montagne pour des activités sportives et de pleine air (randonnée, découverte sportive…)

Les enfants de l'accueil de loisirs élémentaire, quant à eux, ont pu également partir une journée à Royan grâce à une action organisée par le Secours Populaire. Ils ont ainsi visité un parc animalier le matin, et ont pu profiter d'une après-midi baignade avant de repartir à Limoges chargés de souvenirs et de cadeaux.

ALIMENTATION ET LA PRATIQUE SPORTIVE, SOURCE DE BIEN-ÊTRE ET DE PLAISIR

indicateurs ODD

110
enfants on bénéficié du dispositif

Ateliers de remise en forme : une intervenante extérieure propose aux d'enchaîner divers exercices qui permettent de mobiliser plusieurs parties de leurs corps et qui favorisent la détente.

Activité marche : les animatrices du secteur Familles accompagnent les adhérents lors de ces deux temps de marches matinales pendant les vacances scolaires. Bois de La Bastide, Moulin Pinard ou Parc de l'Aurence sont des lieux de proximité choisis par les participants.

Activité yoga : 4 temps d'initiation au yoga adultes et deux temps de yoga parents-enfants pendant les vacances de février et d'avril.
Activité vélo : sur une journée pendant les vacances d'avril
Enfants et adultes ont pu apprendre à faire du vélo ou reprendre confiance sur un vélo.

3 repas ont enfin été organisés dans l'année : un pique-nique partagé durant l'été, un repas inter-secteurs et un repas raclette avec la diffusion d'un film

ACCOMPAGNER LA RELATION PARENTS-ENFANTS

indicateurs ODD

116
enfants on bénéficié du dispositif

« Graine de Familles » est un lieu d'accueil Enfants-Parents (LAEP), ouvert le mardi de 14h à 17h et le jeudi de 8h30 à 11h30. Des passerelles existent avec la toute petite section maternelle.
Un programme de soutien aux familles et à la parentalité a été mis en place proposant 12 séances de 2 h le mercredi matin

Enfin des ateliers autour du numérique se sont déroulés en deux temps de 2h chacun pendant les vacances de février avec un temps de jeu sur consoles parents-enfants et un quizz sur les jeux vidéo.

POURSUIVRE UNE DÉMARCHE D'OUVERTURE CULTURELLE

indicateurs ODD

50
enfants on bénéficié du dispositif

Deux événements sont a retenir pour cette année :

- Une visite commentée du Théâtre de l'Union (avec la salle de représentation, les coulisses et la salle des costumes) a permis de faire découvrir ce lieu pour la majorité des participants. Lors de la visite, l'intervenante a pris un temps d'échanger sur la représentation qui a suivi : « La petite fille qui disait non ».
- La participation au festival « Paroles de conteurs » au lac de Vassivière afin de découvrir l'univers du conte par le biais d'un spectacle « Attention danger ! » de la conteuse Christel Delpeyroux. Après le spectacle, les familles ont profité des différents stands du site : bibliothèque, jeux pour les enfants, instruments de musique, siestes contées, scènes ouvertes de conteurs…

ANIMATION SUR L'ESPACE PUBLIC À DESTINATION DES HABITANTS DU QUARTIER DE LA BASTIDE

Un week-end tous les deux mois, deux animateurs parcourent le quartier de 14h à 17h pour proposer des activités et créer du lien social grâce à la discussion et à l'écoute

Deux animations festives ont dû être annulées à cause en raison de la météo mais un tournoi sportif en juillet, la fête de l'automne en octobre, un repas partagé en novembre ont eu lieu. Ces événements festifs ont lieu environ tous les deux mois. Enfin, pendant l'été, du mardi au dimanche, des animations sont proposées aux habitants de 14h30 à 21h30 (le mardi de 14h à 17h)

INSERTION PROFESSIONNELLE

Il s'agit d'accompagner les habitants dans leurs démarches de recherche de formations et d'emploi ; le centre social accueille le public et l'oriente vers les structures ressources, le met en relation avec des conseillers, médiateurs ou assistants sociaux et l'aide à la compréhension des documents.

Des temps de rencontres sont régulièrement organisés :

- LES JEUDIS DE L'INSERTION : un jeudi sur deux permet de réunir demandeurs d'emploi et recruteurs. Dans le cadre de ces rencontres de 18 novembre 2021 au 02 juin 2022 nous avons recensé 475 participants sur moyenne de 15 personnes par rencontre, pour 17 structures partenaires.
- Deux FORUM DE L'EMPLOI pour la formation et la création d'entreprise se sont tenus le 02 JUIN et le 15 septembre 2022 avec respectivement 480 participants et 49 structures présentes puis 249 participants et 71 structures présentes.

CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Ce dispositif offre un accompagnement scolaire adapté et une démarche citoyenne à travers des projets culturels visant à favoriser l'autonomie, développer la confiance et la capacité à la réussite, accompagner vers une démarche culturelle par un processus de projet collectif.

Il existe plusieurs collectifs : 5 pour les CP au CM2, 4 pour les collégiens, 1 collectif pour les lycéens, 1 appelé « Tremplin sport ». Ces collectifs se tiennent 2 fois par semaine pour chaque élève soit 165 élèves bénéficiaires.

ACTIVITÉS ASSOCIATIVES EN QUARTIER PRIORITAIRE

Dans un contexte de sortie de la crise sanitaire, la ville a souhaité poursuivre son soutien aux associations pour proposer des activités sur l'espace public durant l'été du 8 juillet au 31 août 2022.

Ce sont plus de 17 000 participations à ces animations qui ont été comptabilisées, et près de 500 activités.

Les 9 quartiers prioritaires sont concernés, représentant 32 sites différents d'intervention (parcs, jardins, aires de jeux, stades, cours d'écoles...), pour un déploiement d'activités durant 47 jours d'animation. Pour s'adapter aux fortes chaleurs, certaines interventions ont été reprogrammées en fin de journée, et début de soirée. Les centres sociaux municipaux ont, quant à eux, mis en place des actions le week-end.

Dans chaque quartier, le centre social est l'acteur référent. 5 centres sociaux associatifs et 2 centres sociaux municipaux ont coordonné l'offre de leur territoire pour l'étoffer.

Ainsi, près d'une cinquantaine d'associations ont été mobilisées.

Sur les quartiers des Portes-Ferrées et du Sablard, en l'absence de centre social, un accompagnement spécifique de la direction développement des quartiers et vie associative de la ville a impulsé les animations d'été.

Les directions municipales ont apporté cette année encore une grande partie de la logistique par la mise à disposition de personnels, d'équipements et de matériel permettant d'accompagner le tissu associatif.

En complément de l'ensemble de ces actions, le dispositif « navettes d'été », co-financé par la ville et la CAF, a permis aux jeunes, par ses 61 navettes, de passer une journée sur un plan d'eau.

JARDINS FAMILIAUX

A ce jour, la Ville de Limoges propose 283 parcelles sur 4 sites aménagés à La Bastide, à Beaubreuil, au Val de l'Aurence et au Val d'Auzette-Saint-Lazare.
Les jardins familiaux répondent à la volonté de la Ville de conserver des espaces verts dans ces quartiers mais aussi de créer un endroit propice à la détente et à la convivialité au cœur de zones d'habitat collectif. Lieux de rencontres et de mixité sociale, les jardins contribuent ainsi à l'amélioration des conditions de vie des quartiers.

Par ailleurs, les récoltes assurées par ces parcelles minutieusement cultivées procurent aux familles des ressources alimentaires complémentaires non négligeables.

FINANCEMENT DANS LE CADRE DU CONTRAT DE VILLE

indicateurs ODD

98
actions ont été financées pour un montant total de
534 401 €

L'ambition de la politique de la ville est celle de la cohésion urbaine et de la solidarité envers les quartiers les plus défavorisés. Elle vise, par un ensemble de moyens mis en place par les pouvoirs publics, à garantir l'égalité républicaine et à améliorer les conditions de vie des habitants.

La mise en œuvre de cette politique est définie par le contrat de ville. Il est signé entre l'État, la communauté urbaine Limoges Métropole, la Ville, le département de la Haute-Vienne et la région Nouvelle-Aquitaine, ainsi qu'avec les principaux acteurs publics locaux intéressés par le développement des neuf quartiers concernés. Ils sont tous situés sur le territoire de notre commune : La Bastide, Beaubreuil, Le Vigenal, Le Val de l'Aurence Nordet Sud, Bellevue-Sainte Claire, Les Coutures, Les Portes-Ferrées et Le Sablard.

Chaque année, les initiatives dédiées à la politique de la ville peuvent être financées dans le cadre d'un appel à projet commun aux signataires du contrat de ville.

Le contrat de ville repose sur trois piliers thématiques :
- Cohésion sociale
- Insertion, formation, emploi et développement économique
- Cadre de vie et renouvellement urbain

Ainsi que sur 3 priorités transversales :
- Egalité femmes hommes
- Valeurs de la République et laïcité
- Lutte contre les discriminations

Les questions de la jeunesse, de la parentalité, de l'accès aux droits et au numérique et de l'animation de la vie sociale constituent les priorités à soutenir par la Ville dans le cadre du contrat de ville.

FINANCEMENT DU DISPOSITIF CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ (CLAS)

indicateurs ODD

ce dispositif a bénéficié d'un financement total de
75 825 €
concernant
63
groupes d'enfants et collégiens

Le CLAS a pour mission de favoriser la réussite scolaire des enfants et des jeunes mais également de renforcer l'implication des parents dans leur rôle éducatif au regard de la scolarité de leurs enfants. Le CLAS, dispositif unique de l'accompagnement à la scolarité s'adresse aux élèves de l'école primaire, des collèges, des lycées, en priorité dans les quartiers prioritaires de la ville. Les actions ont lieu en dehors du temps scolaire.

Les objectifs sont de :
- favoriser la réussite scolaire des enfants en développant l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires
- renforcer l'égalité des chances
- proposer aux enfants un appui et les ressources dont ils ont besoin pour réussir et qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial
- permettre aux parents de s'impliquer dans l'accompagnement à la scolarité de leur enfant.

PILOTAGE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

La Convention territoriale globale (CTG) est une convention-cadre politique et stratégique qui permet d'élaborer et de mettre en œuvre un projet social de territoire partagé sur les champs d'interventions communs : accès aux droits et inclusion numérique, petite enfance, parentalité, enfance, jeunesse, animation de la vie sociale, logement et cadre de vie, solidarité

La CTG facilite le rééquilibrage territorial des équipements, pour assurer un accès à tous à des services complets, innovants et de qualité.

Suite à un diagnostic et à l'écriture d'un plan d'action (56 actions et une action phare), la CTG a été signée entre la CAF, le conseil départemental et la ville le 16 décembre 2022.

4

DIRECTION DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

chiffres clés

20
réunions des conseils de quartier et
10
assemblées générales de quartier

2
séances plénières du conseil municipal des enfants et
10
réunions dans chacune des 4 commissions

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ
5 ÉGALITÉ ETRE LES SEXES
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE
10 INÉGALITÉS RÉDUITES
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

1
installation officielle de l'assemblée citoyenne 55 Limougeauds pour leur ville et 1 réunion générale

Missions

gérer, animer et suivre les différentes instances de démocratie participative :

- *les 10 conseils de quartier,*
- *l'assemblée citoyenne « 55 Limougeauds pour leur ville »*
- *et le conseil municipal des enfants.*

4

PARTICIPATION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

NOUVEAUTÉ

55 LIMOUGEAUDS POUR LEUR VILLE

Une assemblée citoyenne dénommée 55 Limougeauds pour leur ville a été installée officiellement le mardi 29 novembre 2023. Sa composition résulte d'un tirage au sort effectué à partir des listes électorales, sur le principe de la parité.
Cette nouvelle instance participative est un lieu de réflexion sur les projets structurants de la ville.

4

PARTICIPATION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

NETTOYAGE DES BORDS DE VIENNE

A l'initiative du conseil de quartier Les Ponts-Le Sablard, rejoint par celui de Limoges sud Romanet, une opération nettoyage des bords de Vienne a été créée en 2021. Cette action a trouvé son public et se déroule régulièrement tous les deux mois, le troisième dimanche du mois, dans un esprit convivial.

L'objectif de cette action ouverte à tous est bien de sensibiliser le public à cette pollution que constituent les déchets pour faire évoluer les comportements. La Ville fournit tout le matériel nécessaire : gants, sacs, pinces...

NOUVEAUTÉ

NOUVELLE STRATÉGIE DÉCHETS

Les conseils de quartier ont reçu une information sur la nouvelle stratégie déchets mise en place par la communauté urbaine Limoges Métropole, ce qui a conduit également à des échanges sur l'emplacement de certaines bornes bio-déchets ou colonnes aériennes selon les secteurs.

NOUVEAUTÉ

SANTÉ À TOUT ÂGE

L'Observatoire régional de santé (ORS) en partenariat avec la Ville de Limoges a proposé aux conseils de quartier de participer à l'étude visant à l'élaboration du prochain contrat local de santé. Chaque conseil de quartier a rempli un questionnaire général concernant les axes prioritaires de santé assorti de commentaires.

NOUVEAUTÉ

CENTRALE ÉNERGIE DÉCHETS DE BEAUBREUIL

Le conseil de quartier de Limoges nord Beaubreuil a bénéficié d'une présentation concernant la centrale énergie déchets de Beaubreuil et les questions posées sur son avenir. Dans cette perspective, une conseillère de quartier a été auditionnée par la garante de la Commission nationale du débat public (CNDP) dans le cadre de la concertation préalable organisée par la communauté urbaine Limoges Métropole. Le conseil de quartier de Limoges nord Beaubreuil est également membre de la commission de suivi de site de cet équipement mise en place par la préfecture.

NOUVEAUTÉ

IMPLANTATION DE BANCS DANS LES QUARTIERS

Les conseils de quartier ont participé au choix d'implantation de bancs dans leur quartier pour améliorer le cadre de vie. 85 demandes ont pu être validées en fonction des contraintes techniques ou réglementaires.

NOUVEAUTÉ

ÉMISSIONS SUR LES VALEURS DU SPORT

Parce que les incivilités dans le sport se multiplient et que la violence est souvent présente sur les terrains et dans les tribunes, les jeunes élus ont souhaité sensibiliser leurs camarades sur les valeurs du sport, respect, solidarité, fraternité, loyauté, dépassement de soi…

Ils ont réalisé, en partenariat avec le Comité départemental Olympique du Sport 87, des petites vidéos avec des sportifs ou des personnalités connus de la région. Ces pastilles vidéo ont été publiées sur le site de la ville et diffusées sur les réseaux sociaux de nombreux clubs sportifs de Limoges.

NOUVEAUTÉ

PROJET D'AIDE À LA SCOLARITÉ DES ENFANTS ET DES JEUNES

Les jeunes élus souhaitaient profiter de leur mandat pour venir en aide aux personnes en difficultés et plus particulièrement aux enfants ayant des soucis scolaires.

Ils ont écrit des textes sur la solidarité, réalisé un clip qu'ils ont ensuite placé sur des clés USB. Ces clés ont ensuite été offertes à des associations de Limoges œuvrant dans le domaine du soutien scolaire et de l'aide aux devoirs pour distribution aux enfants et aux jeunes bénéficiaires de ces dispositifs.

ORGANISATION DE LA JOURNÉE SANS VOITURE

Pour sensibiliser les habitants au respect de l'environnement et à la préservation du cadre de vie, une journée sans voiture a été organisée à Limoges en septembre 2018, à l'initiative des jeunes élus du premier conseil municipal des enfants.

En 2022, la 5ème édition de cette manifestation sur le thème des mobilités douces a eu lieu le samedi 17 septembre. La réussite de cette action a contribué à alimenter la réflexion menée pour la piétonnisation de la rue Jean-Jaurès et du centre-ville.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Les élections pour le renouvellement du conseil municipal des enfants ont eu lieu le jeudi 24 novembre 2022, dans le cadre de la semaine des droits de l'enfant. Ce 4ème conseil est constitué de 66 enfants, 33 filles et 33 garçons scolarisés en classe de CM1 ou CM2 dans les écoles publiques ou privées de la ville de Limoges.

Répartis en commissions thématiques, les jeunes élus proposent et mettent en place des projets visant à améliorer le quotidien des habitants.de Limoges.

NOUVAUTÉ

INSTALLATION DE SITES POUR FAIRE CLASSE DEHORS

Pour inciter les enseignants à sortir de leur école pour aller faire classe dehors, les jeunes élus ont décidé d'aménager des sites dans les parcs et jardins de la ville de Limoges. En partenariat avec la direction des espaces verts de la ville, c'est au total 5 sites qui ont été créés uniquement avec des matériaux de récupération.

Une application permet aux enseignants de réserver les différents espaces, un règlement de bonne utilisation a été rédigé ainsi que des fiches proposant des idées d'activités nature.

5

DIRECTION DU DOMAINE PUBLIC

chiffres clés

200
dossiers de demandes d'autorisation de poses d'enseignes

60
nouveaux dossiers de demande d'installations de dispositifs publicitaires

400
contrôles de dispositifs publicitaires existant

180
contrôles de conformité d'enseignes

90 000€
de taxes supplémentaires transmis à la TP

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

Innovations et adaptations

Le service a travaillé à la réduction des impressions et à la rationalisation des actions dans le strict respect des réglementations en vigueur. Il est demandé aux pétitionnaires de fournir tous les documents version papier à cet effet. Les outils informatiques sont largement utilisés afin d'éviter les déplacements inutiles. Le gain de temps se retrouve directement dans l'efficience du service.

Faits marquants

La migration des données d'un serveur appelé à être supprimé est faite via un nouveau serveur par le biais du nouveau logiciel destiné à être utilisé pour les futures déclarations des usagers concernés. Cela a débuté en 2022.

L'objectif est de voir son utilisation obligatoire fin 2023 début 2024. Les titres de paiement seront alors extraits de cette application et envoyé directement à la trésorerie.

Les contrôles des dispositifs publicitaires de la commune de Limoges, qui devaient mis en conformités le 18 décembre 2022 sont réalisés.

Missions

- *Instructions des demandes d'autorisations de pose d'enseignes.*
- *Instructions des demandes d'autorisations de pose de dispositifs publicitaire.*
- *Contrôles pour mise en conformité des dispositifs existants.*
- *Mise en place de l'application GEODP TLPE.*
- *Gestion du Mobilier Urbain*
- *Réalisation de plans topographiques à grande échelle, calcul de points géodésique et implantations pour la Ville de Limoges et la CULM.*

Acquisition d'un tout nouvel appareil de topographie hybride TRIMBLE SX12 combinant un appareil de mesure de haute précision associé à un scanner 3D. Contrôle de cubatures réalisées grâce à ce nouveau dispositif. 30000 euros d'économisé sur chiffrage établis par prestataire privé et non conforme à la réalité des travaux. Seul 2 villes en France possèdent ce matériel : Limoges et Paris

5

PARTICIPATION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

APPLICATION DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ (RLP)

Le RLP est un document de planification qui définit les règles relatives aux publicités et aux enseignes sur le territoire communal (cadre d'implantation, seuil de luminosité des dispositifs numériques...). Il permet d'adapter la règlementation nationale aux spécificités locales et de lutter contre la pollution visuelle, tout en veillant à :

- la protection des lieux : exclusion de la publicité des secteurs naturels et paysagers, normes qualitatives simples pour les enseignes du centre-ville ;
- la réduction de la densité des publicités : adaptation des surfaces aux typologies des lieux, y compris pour le mobilier urbain dans les sites patrimoniaux remarquables ;
- la limitation des lieux d'implantation et l'uniformisation des horaires d'extinction nocturne de la publicité et des enseignes numériques.

En 2022, on retiendra principalement les actions suivantes :

- la diminution des surfaces et des quantités des dispositifs publicitaires ;
- la sensibilisation des partenaires privés et publics à l'application des lois ;
- le début des actions de mise en conformité des enseignes ;
- l'amélioration du recensement des droits de voirie et des taxes de 90 000€

GESTION DES MARCHÉS DE PLEIN AIR

La Ville de Limoges souhaite proposer une diversité de produits alimentaires et non alimentaires dans différents quartiers de la ville et en plein air.

Limoges compte 9 marchés répartis sur 5 jours de la semaine (du mardi au samedi) qui regroupent environ 350 commerçants réguliers. Ces marchés de plein air sont encadrés par 6 agents placiers qui assurent la bonne organisation.

En 2022, le déplacement du marché du Val de l'Aurence sur un espace plus grand a permis d'accueillir davantage de commerçants et de proposer une plus grande diversité de produits.

6

SERVICE STRATÉGIE ET URBANISME RÉGLEMENTAIRE

chiffres clés

1 800
personnes accompagnées

19
projets privés structurants examinés par la CDU

2 743
demandes d'urbanisme déposées

532
certificats de conformité délivrés

1 135 551 €
collectés au titre de la taxe d'aménagement

25
opérations de ravalement de façade subventionnées

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
10 INÉGALITÉS RÉDUITES
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUE
14 VIE AQUATIQUE
15 VIE TERRESTRE

Faits marquants

1ère campagne de ravalement obligatoire (50 immeubles - rues piétonnes du centre-ville) achevée.
Démarrage de la 2ème campagne : embellissement et coloration de la place de la République.

Missions

- *Accompagnement des projets privés structurants*
- *Suivi des documents d'urbanisme, études connexes*
- *Instruction des autorisations d'urbanisme et gestion du contentieux*
- *Gestion des dispositifs d'embellissement des façades*
- *Participation à la stratégie municipale de l'Habita*

Rénavation des facades de la places de la république

6

ACTIVITÉ STRATÉGIE URBAINE ET URBANISME RÉGLEMENTAIRE

indicateurs ODD

Crédits consacrés à la construction de logements locatifs sociaux

90 000 €
en 2021

76 000 €
en 2022

Garanties d'emprunts accordées aux bailleurs sociaux pour cette construction

8
garanties en 2021 pour
4 700 000 €

6
garanties en 2022 pour
5 000 000 €

L'activité du service s'appuie sur le plan local d'urbanisme.
Son document pivot est le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui, par essence, répond à toutes ses thématiques en matière d'aménagement de l'espace et traduit le projet de ville « la grande ville à la compagne ».

Les objectifs à 2030 sont les suivants :

- + 6 000 habitants (450-600/an) ;
- Limiter la consommation d'espace (moins de 320 ha) ;
- Maitriser le poids du logement social et parvenir à 25 % ;
- Valoriser l'identité du territoire à travers la protection du patrimoine, la Trame Verte et Bleue...

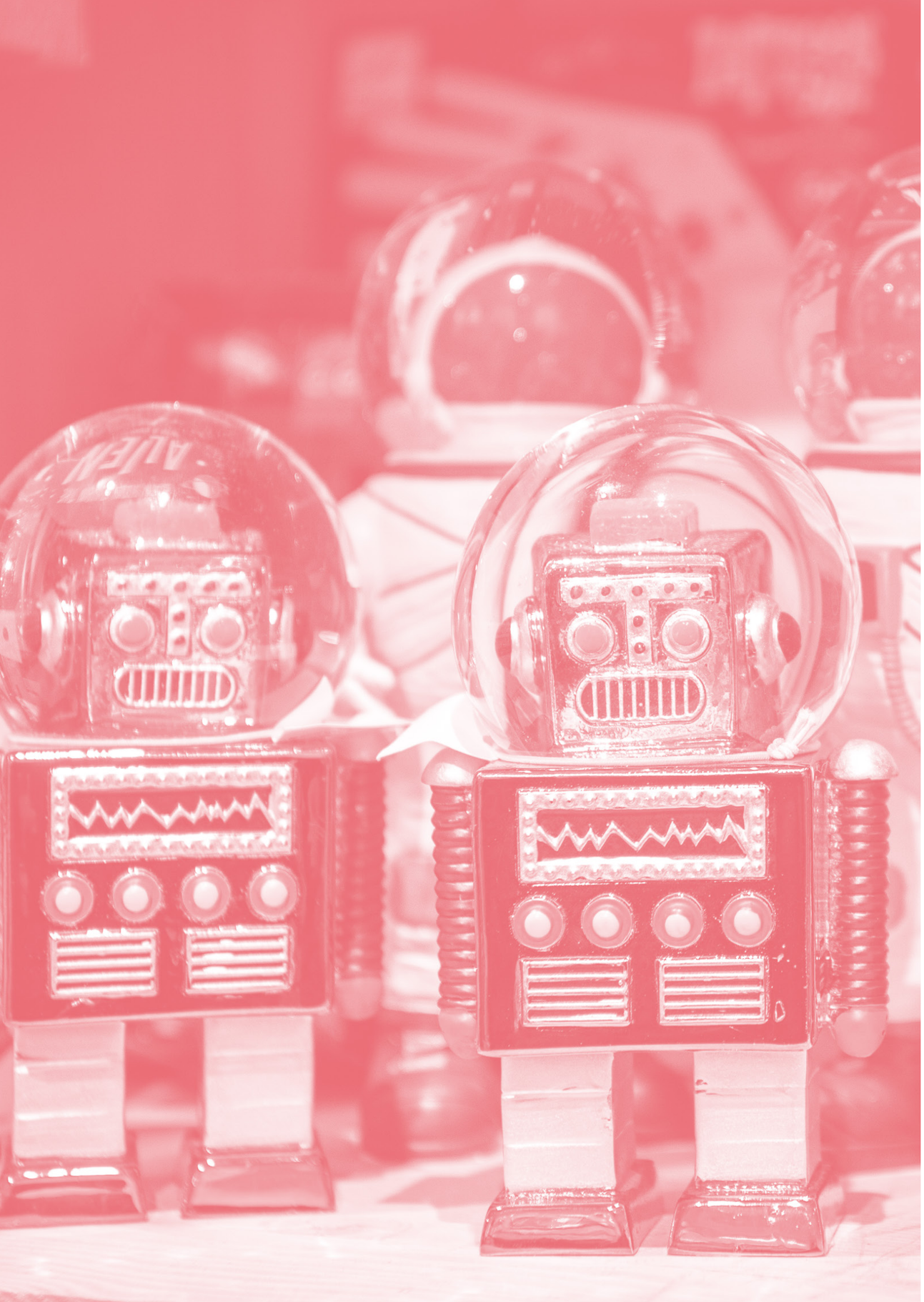

partie n°3

PÔLE ATTRACTIVITÉ ET ANIMATION DE LA VILLE

1. DIRECTION DES SPORTS
2. DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE
3. DIRECTION DE LA JEUNESSE
4. DIRECTION ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE
5. DIRECTION DE L'ÉVÈNEMENTIEL
6. MISSION RELATIONS INTERNATIONALES ET VILLE CRÉATIVE DE L'UNESCO

1

DIRECTION DES SPORTS

chiffres clés

1 280 000 €
de budget en investissement

2 748 000 €
de budget en fonctionnement.

143
postes début 2022

129
postes après la mutualisation des ateliers.

200
manifestations traitées par le service grands équipements et manifestations

10 INÉGALITÉS RÉDUITES

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Innovations et adaptations

Réorganisation des gymnases en six secteurs au lieu de sept (ajout d'une salle par secteur environ), afin de réduire le nombre de gardiens nécessaires.
Réorganisation du roulement des MNS : 1 weekend travaillé sur 7 au lieu de 1 sur 8.
Travail avec les grands clubs pour diminuer les subventions au profit d'une exonération des parts variables de redevance (corrélées aux baisses de recettes de leurs billetteries liées à la crise sanitaire).
Ouverture de la piscine extérieure de Beaublanc uniquement pendant la saison estivale, et fermeture de la patinoire de mi-juin à fin août, afin de diminuer le recours aux emplois saisonniers.
Diminution de la température dans les gymnases (14°C au lieu de 16°C) et dans les piscines (eau à 26°C au lieu de 28°C).
Mise en place du demi-éclairage des terrains d'entraînement. Maintien des compétitions nocturnes pour le niveau régional uniquement.

Service des APS :
- Mobilisation de renforts internes pour les opérations d'animation sportives (gardiens d'installations sportives et et MNS).
- Renforcement des partenariats avec les associations sportives.
- Mise en place d'une tarification pour les Sportez-vous bien à partir des vacances de Toussaint 2022 (recette de 3 587 €).

Missions

- *Conseiller et conduire la politique sportive définie par la Municipalité.*
- *Piloter la construction, la rénovation et l'entretien des installations sportives municipales (>110) et gérer leur programmation/exploitation (mise à disposition auprès des scolaires, clubs, usagers à titre payant...).*
- *Accompagner l'activité et le développement des structures et associations sportives (>200) et des clubs professionnels.*
- *Organiser et/ou accueillir des manifestations et grands évènements sportifs et culturels.*
- *Favoriser la pratique sportive sous toutes ses formes, dans tous les lieux publics (notamment les QPV) et pour tous les types d'usagers.*
- *Proposer des animations sportives auprès des scolaires et des différents publics (vacanciers, seniors...).*
- *Développer le savoir nager et le savoir rouler.*

386 964 €
valeur des prestations réalisées par les services municipaux pour l'organisation de manifestations sportives

228 411 €
montant des subventions exceptionnelles attribuées aux manifestations sportives

994 654 €
recette de la régie municipale des ports (entrées payantes en piscines, patinoire, golf, réceptifs du grand stade)

Patinoire

218 553 €
de chiffre d'affaire (contre 131 907 € en 2021)

47 633
entrées (contre 26 894 en 2021)

Pétanque tour, place de la République

Faits marquants

La mutualisation des ateliers de la direction des sports avec le centre technique municipal a pris effet au 5 septembre.

Exemples de travaux menés sur le patrimoine sportif :
- création d'un local chronométrie athlétisme à Beaublanc (72 000 €)
- réfection de la toiture du gymnase Buxerolles (135 000 €)
- pose d'un déchloraminateur à la piscine de St-Lazare et pose d'un nouveau détecteur de chlore à la piscine de Beaublanc (38 000 €)
- travaux d'entretien patinoire (85 000 €)
- divers travaux parc de Beaublanc (125 000 €)
- premières études de maîtrise d'œuvre du projet Beaublanc (392 000 €)...

Retour de toutes les animations sportives Sportez-Vous-Bien, Mercredis Sportifs, Printemps Sportifs, et interventions des ETAPS durant le temps scolaire.

Maintien à moyen constant de l'opération « Limoges Respire » (juin 2022) pour permettre au public adulte et jeune adulte de pratiquer une activité physique en plein air ;

Reprogrammation des 2 séjours ski/snowboard au Lioran en février 2022.

Maintien à la base nautique municipale de location pour tout public de Stand Up Paddle, de Canoë et de Kayak les week-ends de juillet et d'août en partenariat avec le CDCK 87 (comité canoë-kayak 87).

SPORT SANTÉ - SÉNIORS

LIMOGES, VILLE SANTÉ CITOYENNE
Depuis 2015, a été reconnue en 2019 membre du réseau des Villes-Santé de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé). Avec cette adhésion au réseau français des Villes-Santé de l'OMS, la municipalité a souhaité à la fois renforcer son action sur la santé grâce au concours des expériences accumulées par le Réseau et participer à son enrichissement par une contribution sous forme de partage de ses actions.
La Ville de Limoges est ainsi inscrite dans le groupe de travail « Ville Sport-Santé » spécifiquement dédié à cette thématique par le Réseau.

DISPOSITIF SPORT SUR ORDONNANCE
La Ville de Limoges soutient cette action également portée par l'association Limousin Sport Santé. Ce dispositif a pour mission de faciliter la prise en charge de patients orientés par des médecins vers une activité physique adaptée : en effet, le 30 décembre 2016 un décret, qui précise les conditions de prescription par un médecin d'une activité physique adaptée à certaines personnes malades, a été promulgué. Les Villes-Santé du Réseau français de l'OMS sont engagées de façon volontariste pour la santé de tous leurs habitants. Limousin Sport Santé a été retenue parmi les 138 premières Maisons Sport-Santé. La Ville de Limoges met à la disposition les locaux de l'ancien Centre Médico Sportif à titre gracieux, afin d'accueillir les patients du lundi au vendredi, de même qu'à la salle polyvalente de la base nautique chaque mercredi et jeudi, à raison de 7 heures par semaine.
La Ville attribue également des créneaux aux associations qui pratiquent le sport-santé telles que France Parkinson, Ligue contre le cancer, Rondisport, ASPTT et CAPO « Nagez-Forme-Santé » pour un volume annuel d'environ 700 heures.

PRINTEMPS SPORTIFS
La Ville de Limoges met en place son propre concept « Activez votre vie, osez le sport », c'est-à-dire une politique d'animation sport-santé encadrée par les éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives (ETAPS) municipaux, une opération majeure qui est plébiscitée par les Limougeauds : les Printemps Sportifs. C'est un programme de huit semaines qui permet aux plus de 50 ans non licenciés de pratiquer une activité physique et sportive. Dans un souci d'incitation à la pratique sportive tout au long de la vie, la direction des Sports, en partenariat avec le mouvement sportif, a proposé une palette d'activités dans un cadre convivial et sécurisé.

Les objectifs sont de contribuer au bien-être des personnes de 50 ans et plus, de maintenir leur capital santé et préserver leur qualité de vie, de renforcer la cohésion sociale par le sport et enfin de contribuer à la valorisation du patrimoine local.

Après une édition 2021 perturbée par la crise sanitaire (seule la période « nature » proposée en extérieur a pu être organisée), l'édition 2022 retrouve ses 2 périodes (comme en 2020) :

L'édition 2022 comportait au total 28 activités sportives (15 en 2021, 28 en 2020) pour une capacité d'accueil totale de 452. A noter une nouveauté cette année : le vélo sur piste au vélodrome communautaire Raymond Poulidor
L'opération a permis à 196 personnes âgées de 50 à 85 ans de participer à 1, 2, 3, voire 4 activités, avec la possibilité de s'inscrire à 2 activités maximum par période, soit 4 au total.
L'encadrement est assuré à la fois par les éducateurs sportifs municipaux et contractuels ainsi que par les clubs locaux partenaires de l'opération :
10 éducateurs sportifs de la direction des Sports :

- 7 ETAPS du service des APS
- 1 MNS de la piscine de Saint Lazare
- 2 Professeurs de Golf

1 éducateur sportif du vélodrome (Limoges Métropole)

1 éducateur contractuel (Echecs)

13 Associations sportives partenaires

- Comité département de Canoë-Kayak
- Aïkido Harmonie Club
- CODEP EPGV 87
- Limoges Tennis Club Garden
- Association Limousine des Sports Aériens
- Cercle Nautique de Limoges
- Red Star Padel Tennis Club
- Comité 87 de Bowling et de Sports de Quilles
- Comité 87 de Tennis de Table
- Club Subaquatique de Limoges
- Comité Bouliste départemental Haute-Vienne et Creuse
- Comité Départemental de Pétanque et de Jeu Provençal
- Limoges Bas Fargeas Tennis (mise à disposition des terrains de padel)

Et un partenariat avec Limoges Métropole/ Vélodrome R. Poulidor (Vélo de piste)
Pour mémoire :

Edition 2022 :
304 inscriptions pour 196 participants

Edition 2021 :
158 inscriptions pour 124 participants

Edition 2020 :
435 inscriptions pour 217 participants.

Edition 2019 :
304 inscriptions 201 participants.

« LIMOGES RESPIRE ! »
Action innovante en lien avec la crise sanitaire de la COVID 19 :
Il s'agit d'un programme de remise en forme pour adultes dans les parcs et espaces verts de Limoges.

Au printemps 2020, afin d'encourager la reprise des activités sportives après le confinement, la Direction des Sports de la Ville de Limoges a proposé un programme gratuit de remise en forme pour adultes. Depuis, cette nouvelle opération se déroule chaque année durant le mois de juin sur des sites sportifs en extérieur ou en plein air.

Limoges Respire est un projet qui a pour objectif de favoriser la reprise du sport , de faire découvrir une activité sportive en apprenant les bases pour être autonome dans un climat d'échanges et de partage, de promouvoir les lieux et les sites de pratiques sportives ainsi que le patrimoine de la ville.

La participation à ce dispositif était gratuite :

- Public adulte de 18 ans et plus résidant à Limoges
- Nouveautés en 2022 : accueil des jeunes de 16 ans et plus accompagnant un adulte.
- Inscription par téléphone et constitution du dossier par mail (fournir justificatif de domicile, fiche d'inscription et attestation médicale (certificat, licence sportive ou questionnaire de santé).
- Les séances sont proposées hors temps de travail classique : soit de 12h à 14h soit de 18h à 20h.

Les disciplines sportives proposées : padel, slackline et grimpe encadrée dans les arbres, escalade, tennis, renforcement musculaire, yoga en extérieur, roller, descente de la Vienne en canoë et stand up paddle.

Limoges Respire 2022 s'est déroulé du 07 au 30 juin 2022 :
Au total : 93 personnes ont participé, 59 femmes, 34 hommes (197 participations)

SPORT ADAPTÉ - QPV - PRATIQUE FÉMININE - SPORT DE MASSE

HANDISPORT ET SPORT ADAPTÉ
La Ville favorise la pratique handisport en mettant des créneaux à la disposition des sections des clubs limougeauds handibasket, handifutsal et rugby fauteuil. Des stages spécifiques sont accueillis, comme ceux de l'équipe de France de natation handisport à la piscine olympique de Beaublanc, ou ceux du Centre Fédéral Handisport dans les équipements municipaux (terrains, gymnases et piscines).

Des travaux de mise en accessibilité des équipements sont régulièrement réalisés : en 2018, 2019, et 2020, les gymnases Jean Macé, Buxerolles et des Portes Ferrées ont été mis en accessibilité et trois installations sportives entièrement accessibles ont été créées : abris joueurs « dugouts » du baseball, foyer et nouveaux vestiaires du gymnase de Landouge, salle d'arts martiaux de la Bastide.

En 2021 et 2022, les vestiaires de la base nautique et le gymnase Raynaud ont également été mis en accessibilité.

La Ville soutient également à titre individuel Cyril Jonard, judoka malvoyant et sourd champion du Monde, en l'employant en qualité de gardien d'installations sportives, avec des horaires aménagés pour faciliter sa préparation et sa participation aux compétitions.

ACTIONS SPORTIVES SPORT AU FÉMININ
Les actions mises en place par la Ville permettent de :
Soutenir les sports collectifs féminins de haut niveau
La Ville entend aider les équipes féminines de basket-ball du LABC, notamment son équipe première qui se maintient chaque saison en Nationale 1, ainsi que l'équipe de rugby de l'USALimoges RUGBY dénommée « les gazelles » évoluant en championnat Elite 2. Un contrat d'objectifs et de moyens annuel est mis en place entre la Ville et les clubs afin de préciser les éléments de l'aide apportée par la Ville au club limougeaud concerné, tant sur le plan matériel que financier, de même que l'ensemble des obligations du club telles que mener une politique de formation des jeunes et renforcer ses structures administratives et financières, en contrepartie de l'aide attribuée par la Ville de Limoges. Un comité de suivi se réunit régulièrement pour analyser périodiquement la situation financière du club et le respect des obligations du contrat. Le montant de la subvention pour la participation au championnat de basket-ball Nationale 1 Féminine est de 100 000 euros pour 2021-2022 et de 10 000€ pour l'équipe d'Elite 2 Féminine de rugby ;

Combiner attractivité du territoire et grands événements sportifs féminins
Depuis 8 ans, la Ville de Limoges a fait le choix d'apporter son soutien à la Ligue de Tennis pour accueillir chaque année au Palais des sports de Beaublanc un tournoi de tennis féminin dans la catégorie 125 000 $. Cette compétition dénommée Open de tennis WTA *(90 WTA dans le monde)* attire régulièrement les meilleures joueuses françaises, de même que de nombreuses joueuses du top 100 mondial, et accueille entre 12 et 14 000 spectateurs par semaine.
Dans ce cadre, la Ville met à la disposition du Comité départemental de Tennis le Palais des sports de Beaublanc et les espaces réceptifs de la tribune sud du stade d'honneur de Beaublanc, à titre gratuit. Outre des prestations techniques qui sont réalisées ou prises en charge par les services municipaux telles que la préparation du sol pour la réception de la résine synthétique mise en place, l'installation d'une tour pour la télévision, ou encore la location d'écrans TV, une subvention de 135 000 euros est versée au Comité départemental de Tennis pour cet événement dont le coût global annuel est évalué par l'organisateur à 600 000 euros. En contrepartie, le Comité départemental de Tennis , en dehors de l'organisation du tournoi, s'engage à assurer une large couverture médiatique de l'évènement par sa communication ;

Favoriser le développement du sport de masse féminin
La Ville de Limoges, La Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine, le District de Football de la Haute-Vienne et les clubs du Limoges Football, du Limoges Landouge Foot et du Limoges Beaubreuil Football Club, ont signé en 2020 une convention de partenariat de développement du football féminin à Limoges. Cette convention vise à définir les actions communes projetées des trois clubs précités afin de permettre le développement du football féminin en tant que sport de masse. Cette convention vise à accroître le nombre de catégories d'âge pour la pratique féminine dans les clubs de quartiers. A terme, les jeunes ayant bénéficié d'une formation par un encadrement qualifié seront orientées, pour les joueuses les plus talentueuses, vers les équipes du Limoges Football au plus haut niveau possible. Le but étant de créer une équipe senior de niveau national composée du maximum de joueuses formées localement. Pour ce faire, la Ville de Limoges s'engage à accompagner les clubs dans leur projet de collaboration, notamment en facilitant la mise à disposition de ses terrains de sport à titre gratuit, constituant ainsi une subvention indirecte évaluée à 33,52 €/heure et par terrain, en apportant si nécessaire son aide matérielle à l'organisation des rencontres sportives dans les conditions fixées par délibération du conseil municipal et en soutenant autant que possible les actions de promotion des trois clubs à l'aide des supports de communication municipaux.

SOUTENIR FINANCIÈREMENT LE MOUVEMENT SPORTIF LOCAL EN VALORISANT LES CLUBS OUVERTS À TOUS PUBLICS ET LES ATHLÈTES LES PLUS PERFORMANTS ET VECTEURS D'IMAGE POSITIVE
Depuis 2016/2017, la Ville a créé de nouveaux critères d'attribution des subventions de fonctionnement annuel aux associations sportives locales, qui n'avaient pas bougé depuis 1989, afin de les adapter à la politique sportive municipale actuelle, pour instaurer une véritable équité.
La nouvelle procédure et les nouveaux critères applicables aux clubs évoluant au niveau départemental ou régional :
Une seule catégorie de subvention de fonctionnement annuel, soit la dotation annuelle, correspondant au cumul des dotations réservées aux deux anciennes catégories « fonctionnement annuel » et « frais de déplacement » et dont voici les critères :

- Les clubs doivent regrouper au moins 50 licenciés pour bénéficier d'une subvention de fonctionnement annuel dans l'objectif de supprimer l'émiettement des subventions (autrefois les clubs de – de 20 licenciés pouvaient être financés à hauteur de 70 €...) et de favoriser la fusion des clubs et la mutualisation ;
- Une subvention équitable et proportionnelle au nombre de points obtenus. Ainsi, le ratio des points obtenus par rapport au nombre de points total de tous les clubs éligibles correspond à un pourcentage de la dotation globale financière de cette catégorie et permet de fixer un montant de subvention équitable pour chaque club, représentative du respect des critères ;
- Prise en compte de la pratique de «loisirs» et des licenciés «bénévoles non pratiquants» (dirigeants, bénévoles, arbitres, éducateurs) dans l'évaluation de la subvention. Les critères précédents ne prenaient en compte que les licenciés bénévoles non pratiquants et la prise en compte des licenciés loisirs n'était pas explicite (comptabilisés dans le niveau départemental auparavant) ;
- L'âge des licenciés : prime à la formation (jeunesse – U17 et moins) : 4 points par licencié compétiteur jeune, 2 points par licencié jeune en loisirs ;
- Prise en compte des licenciés vétérans : non explicite auparavant ;
- La catégorie et le niveau de pratique des licenciés :
  - *bénévoles :* 1 point par licencié,
  - *loisirs* : 1 point par licencié de 18 ans et plus et 2 points en dessous de 18 ans,
  - *compétiteurs de 18 ans et plus :* 1 point par licencié de niveau départemental, 2 points de niveau régional et 3 points par licencié de niveau national.

- L'implication dans des actions sport-santé et d'accessibilité à la pratique sportive (0 à 40 points) : Limoges ville santé citoyenne / Ville-Santé OMS ;
- Le niveau de l'encadrement : diplômes fédéraux/diplômes d'État : 5 points par éducateur fédéral au sein du club et 20 points par éducateur diplômé d'État (brevet d'État ou brevet professionnel) ;
- Le projet sportif du club et sa pertinence (0 à 80 points) ;
- La propriété d'une salle de sport ou d'un gymnase par le club (charges propres) : 200 points ;
- La location d'une salle de sport ou d'un gymnase par le club (charges propres) : 50 points ;
- Une prime à la fusion de clubs (soutien à la mutualisation) : nombre de points cumulés des deux clubs fusionnés primés de 50 %.
- Une cinquantaine de clubs bénéficient d'une subvention de fonctionnement annuel dans ce cadre.

ETAT DES INSTALLATIONS ET ENTRETIEN
Chaque année, à travers son plan pluriannuel d'investissement, la Ville de Limoges investit dans ses installations sportives permettant ainsi de proposer au mouvement sportif local mais également aux usagers non organisés et aux scolaires, un patrimoine bien entretenu et de nouveaux équipements répondant à l'évolution des pratiques.
Quelques exemples :
En 2018 :

- Contrôle d'accès par badge des gymnases municipaux : 32 000 € ;
- Travaux d'amélioration du patrimoine bâti et mise en accessibilité (gymnases):71000 € ;
- Travaux de réparation et de remise aux normes de la patinoire : 50 000 € ;
- Transformation des vestiaires du CSP, mise en place d'un SSI dans le Palais des sports, achat de nouveaux paniers de basket-ball : 239 000 € ;
- Remplacement du système de billetterie des piscines : 45 000 € ;
- Réfection de deux terrains de pétanque au boulodrome : 79 000 € ;

En 2019 :

- Installation d'un parquet dans la salle de handball pour le club de Proligue : 150 000 € ;
- Travaux d'amélioration du patrimoine bâti et mise en accessibilité (gymnases, piscines) : 255 000 € ;
- Travaux d'entretien des terrains de sport : 165 125 € ;
- Démarrage de l'extension du gymnase de Landouge : 262 000 € ;
- Démarrage de la création d'un terrain synthétique foot/rugby : 336 000 € ;
- Réfection de l'éclairage extérieur du boulodrome : 196 000 € ;

En 2020 :

- Fin de la réalisation du terrain synthétique foot/rugby : 860 000 € ;
- Fin de l'extension du gymnase de Landouge : 655 000 € ;
- Création d'abris joueurs au terrain de baseball de la Basse : 156 000 € ;
- Mise en place d'un parquet pour délocaliser les entraînements du CSP à Grellet : 105 000 € ;
- Aménagement du Palais des sports pour la montée en Starligue du Limoges Hand 87 : 234 000 €.

En 2020, bénéficiant des actions de requalification du quartier prioritaire du Val de l'Aurence dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), un terrain de hat trick de proximité a été créé sur le site des anciennes « tours en étoiles » qui ont été démolies.
En 2021 :

- Création d'une piste de BMX niveau Interchallenge : 1 300 000 € ;
- Nouvelle salle d'arts martiaux la Bastide : 1 200 000 € ;
- Nouveau parquet de basket Jean Le Bail : 120 000 € ;

En 2022 :

- Création d'un local chrono athlé Beaublanc : 72 000 € ;
- Réfection toiture gymnase Buxerolles : 135 000 €

SPORT SUR LE TEMPS SCOLAIRE – EXTRASCOLAIRE ET VACANCES

ACTION D'INTERVENTION DES ETAPS DU SERVICE DES APS DANS LE TEMPS SCOLAIRE
Activités pratiquées avec encadrement renforcé :

- Tir à l'arc, apprentissage vélo (savoir rouler), course d'orientation, gymnastique, roller, escalade, GEA (grimpe encadrée dans les arbres), canoë-kayak.

La Ville de Limoges a souhaité, au printemps 2018, proposer à la Direction Départementale de l'Education Nationale et aux enseignants des écoles élémentaires de la Ville, l'intervention des ETAPS dans le temps scolaire pour des activités terrestres à encadrement renforcé. Auparavant, les ETAPS de la Ville n'intervenaient dans le temps scolaire que pour la natation et le golf. Cette augmentation du volume d'intervention des ETAPS de la Ville a été mise en place sans charge financière supplémentaire, à masse salariale constante affectée au service. Le programme d'intervention a fait l'objet d'un travail concerté entre les directions municipales des Sports et de la Jeunesse, les services de l'Éducation nationale et les directeurs des écoles concernées. Les activités retenues doivent toujours faire partie des programmes et textes officiels et sont proposées aux enfants des classes de CM2.

Elles s'attachent à respecter les principes suivants : projet portant sur des activités spécifiques, pour lesquelles la présence d'un ETAPS est indispensable (activités à encadrement renforcé), déroulement des ateliers sportifs les après-midi, prise en compte des possibilités matérielles pour la pratique de l'activité (proximité et disponibilité des installations sportives ainsi que du matériel pédagogique).

Les périodes l'année scolaire 2021/2022 ont été découpées en 3 trimestres.
L'objectif est que sur 2 ou 3 années, l'ensemble des classes de CM2 puissent bénéficier de cette intervention.
Historique :

- 2018/2019 : 27 classes – 708 élèves
- 2019/2020 : 8 classes – 200 élèves (2 périodes annulées – Covid 19)
- 2020/2021 : 26 classes - 586 élèves
- 2021/2022 : 27 classes – 618 élèves

ACTION D'ENSEIGNEMENT DE LA NATATION DANS LE TEMPS SCOLAIRE :
Intervention des Maîtres-Nageurs Sauveteurs (MNS) de la Ville de Limoges dans l'enseignement de la natation sur le temps scolaire auprès d'élèves des cycles 2 (CE1-CE2) et 3 (CM1-CM2) de l'ensemble des écoles élémentaires de Limoges. En 2021-2022 (sur la base des créneaux attribués) : 3 000 élèves ont bénéficié de cette intervention, dont 1 000 issus des écoles des quartiers prioritaires de la Ville.

ACTION D'ENSEIGNEMENT DU GOLF DANS LE TEMPS SCOLAIRE :
Intervention des enseignants du golf municipal de la Ville de Limoges dans le temps scolaire avec des élèves de cycle 3 des écoles élémentaires, à raison de cycles de 10 séances par classe. Les thématiques développées lors de cette découverte sont la pratique d'une nouvelle activité sportive, la sensibilisation au sport-santé et l'éducation par le sport.
2022 : 21 classes de cycle 3 concernées, soit environ 596 élèves.

« MERCREDIS SPORTIFS » ET « MERCREDIS SPORTIFS PASS CLUB » (NOUVEAU DEPUIS SEPTEMBRE 2017) :
L'initiation à la pratique sportive est un axe fort de la politique sportive municipale. C'est dans ce sens que la Ville met en place le dispositif « les Mercredis Sportifs » qui permet aux jeunes de 5 à 11 ans résidant à Limoges de découvrir et de s'initier tous les mercredis en période scolaire, gratuitement, à différentes activités physiques et sportives.
L'objectif affiché n'est pas la spécialisation ou la performance, mais de permettre aux jeunes d'avoir une première approche d'une discipline sportive susceptible par la suite de leur donner envie de rejoindre le milieu sportif associatif.

Cette opération a été créée en 1993 mais, depuis septembre 2017, un autre volet de l'opération propose aux jeunes de pratiquer une activité sportive au sein d'un club : le dispositif « Mercredis Sportifs Pass club ». Après une année de découverte et même en cours d'année,

l'enfant peut, suivant ses désirs, intégrer le club pour continuer à pratiquer l'activité qu'il a choisie. Ce nouveau dispositif de partenariat dynamique avec des associations sportives de la Ville permet aux enfants de découvrir leur sport favori au sein du club tout en bénéficiant des avantages des Mercredis Sportifs. Par le biais d'une convention annuelle, les associations sportives sont partenaires des «Mercredis Sportifs Pass Club». Elles mettent à disposition un ou plusieurs éducateur(s) sportif(s) pour accueillir les jeunes qui se sont inscrits auprès de la direction des Sports au sein de leur structure. Les participants peuvent même adhérer au club qui les accueille, à tout moment.
Toutes ces activités sont encadrées par des éducateurs sportifs diplômés d'État, par des éducateurs issus du mouvement sportif local, ou encore par du personnel municipal qualifié.

Saison 2021/2022 :
Mercredis Sportifs : 228 inscrits
Mercredis Sportifs Pass Club : 108 inscrits
Total : 336 enfants

Nombre d'activités sportives proposées :
Mercredis Sportifs : 12 activités ;
Mercredis sportifs Pass Club : 11 activités proposées par 14 associations partenaires.

14 associations sportives partenaires des Mercredis Sportifs Pass Club :
Limoges Roller Skating, Aïkido Harmonie Club, Elan Sportif et Elfes de Limoges (gymnastique), BMX Club Limoges, Golf Club de Limoges, l'USA Limoges RUGBY, LABC (basket-ball), Limoges Athlé, Cercle d'Escrime de Limoges, AS BAD 87 Limoges (badminton), Baseball Club de Limoges, Alliance Judo Limoges, Comité Départemental de Handball.

SPORTEZ-VOUS BIEN À LIMOGES 2022 :
L'opération « Sportez-Vous Bien à Limoges » a pour but de proposer un programme d'activités sportives durant les vacances scolaires pour permettre aux jeunes Limougeauds de pratiquer un sport, découvrir de nouvelles activités sportives ainsi que les fondamentaux d'une discipline dans un cadre convivial et ludique. Par cette opération, la Ville de Limoges participe à la lutte contre le désœuvrement et favorise la passerelle entre les jeunes et le mouvement associatif.
Cette opération, très appréciée des jeunes participants résidant à Limoges et âgés de 6 à 16 ans, permet à tous ces enfants de pratiquer gratuitement de multiples activités sportives durant les vacances scolaires de la Toussaint, d'hiver, du printemps et d'été, en pouvant choisir une formule stage d'une semaine (matin ou/et après-midi) avec pré-inscription obligatoire ou une formule à la séance avec inscription sur site et la possibilité de réserver sa place.

Sportez-Vous Bien Hiver 2022 :
251 inscrits pour 1098 participations

Sportez-Vous Bien Pâques 2020 :
285 inscrits pour 1232 participations

Sportez-Vous Bien Été 2022 :
1128 inscrits pour 4312 participations

Sportez-Vous Bien Toussaint 2022 :
269 inscrits pour 1183 participations

Total pour 2022 :
1 933 inscriptions pour 7825 participations (présences enfant à une séance).
10 à 20 % de jeunes issus des QPV en moyenne/an.
41 à 47% de participation féminine en moyenne/an.

SÉJOURS SPORTIFS 2022 AU LIORAN EN PARTENARIAT AVEC LA DIRECTION DE LA JEUNESSE :
Durant les vacances d'hiver, la direction municipale des Sports, en collaboration avec la direction municipale de la Jeunesse, organise chaque année au centre de vacances de la Ville de Limoges du Lioran (15), 2 séjours à la neige de 7 jours accueillant 96 enfants chacun.
Les objectifs de ces séjours sont de permettre aux jeunes de s'épanouir par la pratique d'activités sportives en milieu montagnard et de favoriser la découverte de ce milieu au travers de la pratique de sports de pleine nature, d'accéder à des connaissances et des compétences participant au développement de leur citoyenneté, de s'épanouir au sein d'une vie de groupe et d'y prendre plaisir, de se situer parmi les autres et s'intégrer à la vie collective, de s'initier à une activité de sports d'hiver et se perfectionner dans des conditions agréables et en sécurité et enfin de découvrir le milieu de la moyenne montagne.
Les activités dominantes sont le ski alpin et le snowboard :
Séjour 1 :
ski alpin ou snowboard du 13 au 19 février 2022.
Séjour 2 :
ski alpin du 19 au 25 février 2022.

Suite à l'annulation des séjours hiver 2021, c'était la 5ème fois que les séjours d'hiver au Lioran étaient co-organisés par la Direction de la Jeunesse et la Direction des sports.

Compte tenu des conditions sanitaires et des recommandations de DDJS, nos séjours ont demandé une préparation spécifique par rapport aux années précédentes. Notamment des aménagements au niveau du couchage et de la restauration.
Chaque séjour s'est déroulé sur 7 jours avec une équipe mixte éducateurs/animateurs au nombre de 8 + 1 directeur titulaire du service animation ou du service des sports et un adjoint titulaire du service des sports ou vacataire du service animation.

Le nombre d'enfants accueillis sur le séjour a été revu à la baisse par rapport aux années passées pour respecter les consignes de notre ministère. Au total 127 enfants de 7 à 17 ans ont participé aux séjours.

INNOVATION DANS LE DOMAINE DU SPORT – MUTUALISATION – MOBILITÉS DOUCES

Innovation (numérique, technique, sociale, écologique, territoriale...) Mutualisation de l'utilisation des équipements sportifs (gymnases des collèges, Département, Région, établissements privés, Université, CFA)

Les collectivités territoriales sont conduites aujourd'hui à réaliser des économies de fonctionnement afin de maintenir une capacité d'investissement importante.

La mise en place d'une mutualisation de l'utilisation des installations sportives des lycées et des collèges et éventuellement d'autres propriétaires d'équipements sportifs, est devenue une nécessité pour que le financement de leurs charges de fonctionnement soit partagé de façon équitable et que leur utilisation soit optimisée.

En 1995, une convention de mise à disposition réciproque à titre gracieux des équipements sportifs avait déjà été conclue entre la Ville de Limoges et l'ex Région Limousin (devenue Région Nouvelle-Aquitaine), au profit des lycées de Limoges et des clubs sportifs limougeauds.

La Ville de Limoges met ainsi, depuis 1995, une vingtaine d'équipements sportifs à la disposition de la Région au profit des lycéens pendant la totalité du temps scolaire et la Ville bénéficie le soir de créneaux dans 5 gymnases appartenant à la Région (lycées Renoir, Limosin, Orabona, Valadon et Raoul Dautry), ainsi que dans une piscine (Limosin), qu'elle remet à la disposition du mouvement sportif local.

Le partage des coûts de fonctionnement n'était toutefois pas équitable ni proportionnel aux charges de la Région et de la Ville liées à leur compétences légales.

L'article L1311-15 du Code général des collectivités territoriales précise en effet que l'utilisation d'équipements collectifs par une collectivité territoriale fait l'objet d'une participation financière au profit du propriétaire de ces équipements. Le montant de la participation financière est calculé par référence aux frais de fonctionnement et constitue une dépense obligatoire pour l'utilisateur.

Il apparaissait donc nécessaire de dénoncer la convention cadre en date du 27 octobre 1995 entre la Ville de Limoges et la Région Limousin et de conclure une nouvelle convention pour une durée de trois années scolaires avec la Région Nouvelle-Aquitaine, précisant la participation sollicitée par chaque collectivité pour l'utilisation de ses équipements et applicable dès l'année scolaire 2017-2018.

A l'issue d'un travail partenarial entre les services de la Région et ceux de la Ville, des tarifs communs d'utilisation des équipements sportifs ont été calculés et sont fixés dans la convention cadre.

Les tarifs communs fixés :

BASE COÛT D'UTILISATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES PAR HEURE	
Salles de 800 m²	28,24 €
Salles de 600 m²	21,18 €
Salles de 250 m²	8,82 €
Salles de 100 m²	3,53 €
Terrain 100 x 60 soit 6 000 m²	14,17 €
Ligne d'eau de piscine	33,62 €
Golf (entrée / lycéen)	1,90 €

En 2017-2018, à partir de ces tarifs, le solde de la participation réciproque des deux collectivités était donc favorable à la Ville de Limoges qui a reçu une subvention de la Région de 140 000 €.
Le montant établi pour 2018-2019 était de 177 000 €, celui de 2019-2020 était de 106 500 €, et celui de 2020-2021 était de 126 300 €. Pour 2021-2022, il est en cours de détermination.

Une mutualisation de deux autres gymnases, situés dans l'enceinte des collèges Maurois et Donzelot est également mise en place ; leurs créneaux de soirée sont mis à la disposition des associations sportives locales, sur la base d'une convention cadre avec le Conseil départemental de la Haute-Vienne. La Ville de Limoges mettant une vingtaine d'équipements sportifs à la disposition des collèges, le Conseil départemental participe cette fois, par le biais d'un contrat de développement, aux investissements réalisés par la Ville dans ses infrastructures à hauteur de 4 millions d'euros sur la période 2022-2028.
Une convention de partenariat est également passée annuellement avec l'Université de Limoges pour bénéficier de créneaux dans un complexe sportif important géré par le service universitaire des activités physiques et sportives sur le site de La Borie.
Enfin, des conventions du même type ont été passées avec un établissement scolaire privé (Institution Beaupeyrat) et un centre de formation des apprentis (Moulin Rabaud) pour pouvoir utiliser des créneaux de gymnases au profit de clubs locaux.
La Ville de Limoges ayant équipé la totalité de ses gymnases de contrôles d'accès automatisés à badges, une réflexion est désormais menée avec les autres propriétaires pour que leurs salles soient équipées du même système. Cela éviterait une gestion des clés qui pose problème en cas de perte ou de copies non autorisées et renforcerait cette mutualisation.

MOBILITÉS ACTIVES

Voici les éléments mis en œuvre par la Ville de Limoges avec la Communauté Urbaine Limoges Métropole pour développer les mobilités actives :

Aménagements cyclables

La Ville de Limoges fait partie des 20 communes concernées par le Schéma Directeur Intercommunal des Aménagements Cyclables (SDIAC).
L'objectif du SDIAC est de mailler les communes de la Métropole entre elles afin d'obtenir un réseau cyclable important à l'échelle de l'intercommunalité pour atteindre à terme 400 km d'itinéraires cyclables. Suite à l'approbation du Plan de Déplacements Urbains (PDU) en 2019, dès 2020, le budget du SDIAC a été doublé en passant de 500 000€ à 1 million d'euros.
Au sortir du premier confinement au printemps 2020, Limoges Métropole et la Ville de Limoges ont mis en place des aménagements cyclables temporaires.
En effet, pour anticiper une éventuelle désaffection des transports en commun et une augmentation du nombre de cyclistes, environ 10 km d'aménagements cyclables temporaires ont été tracés dans Limoges. L'hyper-centre de Limoges est passé zone de rencontre.
En complément, depuis 2016, parallèlement à l'évolution du service de location de vélos « V'LiM », Limoges Métropole développe le stationnement des vélos sur le territoire. Pour ce faire, un programme pluriannuel de fourniture et de pose d'arceaux vélos a été défini avec la Ville de Limoges. Sur 3 ans, il était prévu de poser 400 arceaux sur le territoire de la Ville de Limoges. Par ailleurs, les communes ont été dotées de consignes individuelles soit d'abris vélos : 5 consignes collectives, dotées de 32 places dont 16 adaptées pour la recharge de VAE, ont été également implantées à Limoges. Elles sont situées proches des sites étudiants de la Ville sur les campus de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, de la Faculté des Sciences et Techniques, de la Faculté de Médecine et de Pharmacie, d'ESTER et du centre hospitalier et universitaire (CHU).
Un second programme de déploiement de stationnement des vélos est en cours de réflexion avec la Ville de Limoges.

Promotion des modes de déplacement doux

Le conseil municipal des enfants organise chaque année la Journée sans voiture, la 5ème édition s'étant tenue le samedi 17 septembre 2022 dans le centre-ville de Limoges de 10 h à 18 h. Pendant une journée, la population était invitée à se déplacer autrement dans les rues de la ville. En pratique, le cœur de ville est fermé à la circulation de 10 h à 20 h et, sans voiture, des animations peuvent alors y être organisées pour sensibiliser la population à l'usage des mobilités douces comme le vélo.
Diverses animations sont proposées toute la journée, dont la fameuse course des garçons de café. A cela s'ajoute un pique-nique géant dans la rue Jean Jaurès et des ateliers de maîtrise du vélo en milieu urbain.

Apprentissage du savoir rouler et du savoir nager

Intervention des éducateurs territoriaux des APS dans le temps scolaire, comme évoqué dans la fiche « Sport sur le temps scolaire – extrascolaire et vacances », dans les rubriques « Action d'intervention des ETAPS du service des APS dans le temps scolaire » et « Action d'enseignement de la natation dans le temps scolaire ».

Création d'équipements favorisant l'apprentissage des modes de déplacement doux

La construction de la piste de BMX race sur le site de la Basse en 2021 sert d'outil de développement de la pratique du vélo : entraînement des clubs, présence des écoles, parcours de trial, pumptrack, complexe sportif en liaison directe avec les pistes cyclables du parc d'activités de la Technopole ESTER, les cinémas, l'Aquapolis, le bois de la Bastide, la rue Aristide Briand...
Les abords du lac d'Uzurat en zone nord font l'objet d'un projet d'envergure visant à aménager et faire connaître le site comme base de loisirs récréative directement tournée vers la nature à quelques minutes seulement du centre-ville et à destination de tous publics.

2

DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ
10 INÉGALITÉS RÉDUITES
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

chiffres clés

595 100 €
de subventions versées

Fréquentations

Lire à Limoges
21 955

Ville d'art et d'histoire
19 879

Maison de la Boucherie
1894

Missions

- *Coordination administrative, animation culturelle et partenariat avec les associations, programmation et gestion financière.*
- *Organiser en régie directe ou coordonner des événements culturels principalement sur le domaine public notamment le Salon Lire à Limoges.*
- *Gérer l'attribution des subventions aux associations culturelles.*

Lire à Limoges

2

DISPOSITIF DE LA PASSERELLE CULTURELLE

indicateurs ODD

11
nouvelles structures culturelles

54
nouvelles associations ou organismes ont été signataire

Fréquentation
1 517
bénéficiaires
Coût
11 352 €

Mis en œuvre en 2004 via une charte triennale, le dispositif passerelle culture formalise l'adhésion des structures culturelles (municipales, privées...) et des associations aux principes suivants : favoriser l'accès des structures, accompagner et renforcer l'autonomie des publics ; et ce par le biais d'une politique tarifaire adaptée (10 € de droit d'entrée ; 3 € pour la personne bénéficiaire, 7€ à la charge de la Ville).

72 % des bénéficiaires du dispositif ont accès à l'offre culturelle par le biais d'associations socio-culturelles œuvrant sur les quartiers prioritaires de la Ville. 28 % par le biais de structures œuvrant pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

ACTION CULTURELLE ET PÉDAGOGIQUE EN DIRECTION DES SCOLAIRES : MUSÉES, VILLE D'ART ET D'HISTOIRE, RÉSEAU BFM, CONSERVATOIRE, LIRE À LIMOGES

22 819 élèves scolarisés, au sein des établissements scolaires (primaire et secondaire) sur le territoire communal, ont été accueillis par les structures culturelles municipales.

Soit 59 % d'élèves scolarisés au sein d'écoles dites « hors dispositif » (ne relevant pas de la politique de la ville ni des réseaux d'éducation prioritaire) et 41 % d'élèves scolarisés au sein d'écoles implantées sur les quartiers prioritaires.

2

DIR. CULTURE ET PATRIMOINE
MUSÉE DE LA RÉSISTANCE

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ · 5 ÉGALITÉ ETRE LES SEXES · 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES · 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

chiffres clés

14 659
Visiteurs

29 886 €
de recettes du musée
(billetterie et boutique)

Innovations et adaptations

Programmation culturelle réduite.
(diminution du nombre de spectacles, de conférences...)
Recherche d'intervenants gratuits ou peu chers.
Expositions temporaires réalisées avec un budget diminué. *(sans scénographe)*

Faits marquants

Programmation du musée en 2022 :
3 expositions temporaires *(« Les dons sortent des réserves », « Les murs parlent » et « Partir en Algérie, Partir d'Algérie »)*,
2 expositions temporaires du service pédagogique *(« Les enfants de la Patrie » et « Vichy parle aux jeunes Français »)*,
participation à la Nuit des musées et aux Journées européennes du patrimoine.

Missions

- *Conserver, restaurer, étudier, enrichir les collections*
- *Rendre les collections accessibles au public*
- *Contribuer aux progrès et à la diffusion de la recherche*
- *Mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion*

"Les dons sortent des réserves"

PARTICIPATION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

2

NOUVEAUTÉ

RENFORCER L'ACCESSIBILITÉ DU MUSÉE DE LA RÉSISTANCE VERS LES PUBLICS EMPÊCHÉS

Afin d'améliorer l'accessibilité du musée de la Résistance pour les publics empêchés, en 2022, un médiateur est intervenu hors les murs dans les EPHAD le mardi et dans les centres de loisirs le mercredi pour faire découvrir le musée.

2

DIR. CULTURE ET PATRIMOINE
CENTRES CULTURELS MUNICIPAUX

chiffres clés

1 565
inscrits aux ateliers de loisirs sur 1 698 places disponibles

70
représentations publiques ayant réuni 15 278 spectateurs

161
jours d'accompagnement artistique sous forme de résidences

57
groupes accueillis dans les locaux de répétition de John Lennon

Faits marquants

Durant l'année 2022, l'offre proposée par les centres culturels a été reformulée afin de s'adapter à l'évolution des pratiques de loisirs et la nécessité d'apporter des réponses aux acteurs culturels du territoire.
Ainsi, 3 orientations principales ont été mises en œuvre au mois de septembre :

- Le centre culturel Jean Moulin a été dédié prioritairement à la danse, dans la perspective du portage par l'Opéra à compter 1er janvier 2023 du label scène conventionnée d'intérêt national d'art chorégraphique et de la mise à disposition des locaux
- Le centre culturel Jean-Gagnant a évolué en maison de la création artistique afin de mettre ses locaux et espaces aux services des acteurs culturels lesquels peuvent ainsi disposer d'un lieu de répétitions et de monstrations.
- La programmation des ateliers de loisirs a été recentrée, pour s'articuler principalement autour des loisirs créatifs et du théâtre.

Missions

Des activités de loisirs sous forme d'ateliers hebdomadaires enfants et adultes ou de stages vacances en direction du jeune public, organisées dans 4 centres culturels.

Des missions qui s'articulent autour du spectacle vivant en direction des pratiques professionnelles mais également amateurs.

"Opéra près de chez vous" Jean Moulin

2

DIR. CULTURE ET PATRIMOINE
MUSÉE DES BEAUX-ARTS

chiffres clés

29 685
visiteurs
soit **60,5%** de plus qu'en 2021

1 695
visiteurs pour les journées nationales (Nuit des Musées et Journées du Patrimoine)

25
œuvres prêtées pour
11
expositions contribuant au rayonnement national et international des collections

74 11 €
de recettes de gestion (billetterie et boutique) : + 16%

5 959
scolaires

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ
10 INÉGALITÉS RÉDUITES
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

Innovations et adaptations

Expositions
Réalisation en interne de la plupart des prestations : scénographie, impressions.

Médiation
Limitation des programmations faisant appel à des intervenants extérieurs payants et développement des offres faisant appel à des ressources internes : ateliers « portes-ouvertes » animé par la médiatrice jeunes enfants, « Causeries » de deux agents d'accueil pour la Nuit des Musées, mise en place d'une exposition passagère, en fin d'année pour présenter les nouvelles acquisitions et restaurations. Réduction des prestations d'entretien des locaux

Faits marquants

Exposition temporaire annuelle ayant réuni plus de 18000 visiteurs
Participation à l'évènement Impertinente : exposition internationale d'émail sur métal
19 acquisitions faisant notamment entrer, grâce à un legs, deux œuvres majeures dans les collections du musée : la dame au petit chien de Suzanne Valadon et « Le portrait du compte Alexandre de Bonneval » de Violante Beatrice Siries

Missions

Quatre collections sont déployées au sein du parcours permanent du musée des Beaux-Arts de Limoges (BAL), labellisé musée de France.

Le musée mène une politique constante d'acquisition en vue de l'enrichissement du patrimoine municipal et de restauration, en vue de la bonne préservation de ses collections.

Pour faire le pont entre les œuvres et les publics, le musée conçoit et propose des activités et des supports de médiation adaptés aux publics visés, sur le fond et la forme, pour une découverte tantôt accompagnée, tantôt en autonomie des collections et des expositions

Impertinente : exposition internationale d'émail sur métal

2

indicateurs ODD

2 842
visiteurs dont
942
pendant les journées européennes du patrimoine

NOUVEAUTÉ

PARTENARIAT AVEC L'ENSA : CHROMOCULTURE

Dans le cadre de son partenariat avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Art de Limoges-Aubusson, le Musée des Beaux-Arts a accueilli du 17 septembre au 15 octobre 2022, une exposition, 4 ateliers et une conférence dans le cadre du projet de recherche-création Chromoculture porté par des étudiants de l'école.

Ce projet vise à promouvoir et à valoriser des pratiques durables de la couleur dans l'art et le design par la création, dans le parc de l'école, d'un jardin-laboratoire spécialisé en colorants naturels pour ses ateliers textile, céramique et édition.

RENFORCER LA VISIBILITÉ DES FEMMES PEINTRES

Après l'exposition « Valadon et ses contemporaines » organisées en 2020 et qui n'a malheureusement pas pu être ouverte au public en raison de la crise sanitaire, le musée des Beaux-Arts a poursuivi, cette fois dans le cadre de ses acquisitions, sa politique de renforcement de la présence et de la visibilité des femmes peintres dans ses collections.

Ainsi, en 2022 le musée a fait l'acquisition de deux œuvres majeures de Suzanne Valadon et de Violante Béatrice Siries, peintre italienne du 18ème siècle ainsi qu'un tableau de Suzanne Lalique, venu compléter la collection.

2

DIR. CULTURE ET PATRIMOINE
ARCHIVES MUNICIPALES

— chiffres clés —

Eliminations de documents caduques

600
mètres linéaires
soit
30
tonnes

Innovations et adaptations

Accueil de personnes en réparations pénales afin de faire face à un surcroît d'activité en lien avec un objectif de réorganisation des archives.

Faits marquants

Été
Présentation du fonds « L'Union nautique de la Vienne ».

Novembre
Poursuite des visites mémorielles « Sur les traces des soldats de la Grande-Guerre »
Publication d'un article sur la revue

Archives en Limousin :
« Les correspondances et affaires commerciales de la famille Juge de Saint Martin entre Limoges et Saint Domingue à la fin du 18eme siècle »

Missions

Collecter, classer, conserver et communiquer les archives publiques de la ville de Limoges et de la Communauté Urbaine, ainsi que les archives privées.

PARTICIPATION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

2

NOUVEAUTÉ

RECYCLAGE DES BOÎTES D'ARCHIVES

Lors de la destruction règlementaire des documents, les boîtes d'archives en bon état sont proposées aux services pour une réutilisation. En 2022, 700 boîtes ont ainsi été remises en circulation, ce qui a par ailleurs généré une économie pour la collectivité de plus de 2 000 €.

2

DIR. CULTURE ET PATRIMOINE
CONSERVATOIRE

— chiffres clés —

1 437
élèves inscrits

1 224
musique

180
danse

33
théâtre

329
élèves CHAM
(**189** en primaire,
140 en collège)

32
élèves CHAD
71% d'élèves de Limoges

Innovations et adaptations

Revalorisation des tarifs (frais d'inscription et locations d'instruments) qui n'avaient pas été revus depuis 2017. Augmentation de 2% pour les revenus les plus bas à 40% pour les quotients familiaux les plus élevés.

Faits marquants

Actions culturelles hors les murs :

- Concert de l'orchestre baroque et des chœurs à l'église Sainte-Marie
- Partenariat avec le musée et jardins Cécile-Sabourdy (Vicq-sur-Breuilh) dans le cadre du festival « Les Saisons contemporaines »
- Concert de l'orchestre d'harmonie à Ambazac et Châteauneul-la-Forêt en partenariat avec les orchestres des conservatoires d'Ambazac et du CIMD Est Haute-Vienne
- Bal traditionnel « Marmaille parquet » avec les élèves de l'école Condorcet-Roussillon
- Spectacle chorégraphique et travail autour de la musique réunionnaise Maloya présentés lors du festival des Francophonies
- Participation de l'orchestre de jazz au festival Eclats d'émail
- Participation des classes d'art dramatique et de danse au festival Urbaka

Missions

Le conservatoire, classé par l'Etat « conservatoire à rayonnement régional », est un établissement d'enseignement artistique dans les spécialités musique, danse et art dramatique.
Il propose des parcours amateurs, diplômants et préprofessionnels. La diffusion des travaux des élèves dans et hors les murs y est largement favorisée par des propositions d'animations dans et hors les murs. L'ouverture et les partenariats sont en effet les mots d'ordre du projet d'établissement 2018-2024.

Conservatoire, concert de Noël

2

ADAPTATION DES TARIFS DU CONSERVATOIRE AUX BUDGET LES PLUS CONTRAINTS

Conformément à son projet d'établissement 2018-2024, le conservatoire est soucieux d'être accessible au plus grand nombre, et notamment aux familles les plus modestes. Ainsi, les droits d'inscription et les tarifs de location d'instruments s'adaptent en fonction du quotient familial. En 2022, 31,69% des élèves présentaient un quotient familial inférieur ou égal à 800 (ils étaient 24,43% en 2021).

En 2022, des réductions ont par ailleurs été mises en place pour les familles nombreuses (5% de réduction pour 2 enfants inscrits, 15% pour 3, 20% pour 4 enfants et plus). Un paiement en trois fois est également proposé à l'ensemble des familles.

Enfin, dans un souci d'ouverture du plus grand nombre au monde du spectacle vivant, les élèves inscrits au conservatoire peuvent bénéficier de places à tarifs réduits à l'opéra (8 €), au théâtre de l'Union (6 €), au CCM Jean-Moulin (5 à 10 €)

ACCUEIL DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Depuis 2021, une référente inclusion assure, au sein du conservatoire, l'accueil des familles d'enfants en situation de handicap ayant émis le souhait de bénéficier d'un accompagnement.
En 2022, des parcours pédagogiques individualisés ont ainsi pu être proposés à une vingtaine d'élèves.

Des temps de rencontres et d'échanges (les "Caf'Inclus") sont proposés tous les deux mois au personnel du conservatoire, aux enseignants et aux familles, autour d'une thématique liée au handicap et en présence d'un intervenant extérieur spécialisé.

Enfin, des partenariats ont été mis en place ou poursuivis avec des structures spécialisées (APF France Handicap, IME départemental, ALSEA...) pour des actions d'éveil musical et sensoriel conduites par des enseignants du conservatoire auprès de jeunes enfants présentant un déficit moteur et cognitif ou d'adultes polyhandicapés.

2

DIR. CULTURE ET PATRIMOINE
BFM

— chiffres clés —

376 057
entrées sur le réseau

787 426
prêts

5 242
inscriptions

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ

10 INÉGALITÉS RÉDUITES

Bfm, exposition Sacré classique

Faits marquants

Au 1er janvier les horaires d'ouverture des bibliothèques et les horaires des agents ont été adapté afin notamment de reconfigurer une proposition d'ouverture qui s'efforce, au maximum, de continuer à correspondre au temps de loisir et à la disponibilité des publics et rapprocher les horaires individuels de travail afin de restaurer le collectif et de retrouver des temps de travail en commun.

Les bibliothèques sont désormais ouvertes du mardi au samedi sur des horaires adaptés au secteur géographique selon des plages.

Centre-ville 10h – 18h tous les jours

Beaubreuil - Aurence : 13h-18h sauf le mercredi 10h-18h

Vigenal - Bastide - Landouge 14-18h sauf le samedi 10h-13h

Missions

La bibliothèque francophone multimédia assure des missions qui ont trait à l'information, à l'alphabétisation, à l'éducation, à l'inclusion, à la participation citoyenne et à la culture.

Elle répond aux missions précisées à l'article 1 de la loi du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique.

ACCÈS AU NUMÉRIQUE POUR TOUS

Les bibliothèques du réseau proposent des ateliers informatiques afin de former et accompagner les usagers à l'utilisation des outils numériques. Elles proposent également des animations (tournoi jeux vidéo, découverte de casques de VR (réalité virtuelle), etc.

En 2022, 84 ateliers ont accueilli 167 personnes (70 usagers) pour un total de 417 heures de formations.
Les animations proposées autour du numérique ont accueilli 391 participants dont 151 jeunes.

Les 20 postes des espaces multimédia ont enregistrés 9338 connexions réalisées par 1549 usagers (autant d'hommes que de femmes), 1139 de ces connexions étaient accompagnées par une bibliothécaire et 224 ont concerné des démarches en lignes.

Enfin, 16 379 connexions (limitées à 30 min) ont été enregistrées sur les 33 postes en accès libre.

DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES DE LECTURE PARMI LES PUBLICS MOMENTANÉMENT PRIVÉS DE LIBERTÉ

La Bfm de Limoges et la Maison d'arrêt ont une convention en faveur du développement des pratiques de lecture parmi les publics momentanément privés de liberté. Elle s'inscrit dans la continuité des circulaires interministérielles relative au fonctionnement des bibliothèques et au développement des pratiques de lecture dans les établissements pénitentiaires.

Des actions sont mises en place avec la bibliothèque de la maison d'arrêt pour les quartiers des hommes, des femmes et des mineurs.

	Quartier hommes	Quartier femmes	Quartier mineurs
Nbre de visites	11	9	12
Détenus desservis	83	22	20
Documents de la Bfm portés	765	224	280
Dons de docs faits	205	0	250

CULTURE NUMÉRIQUE – BFM AURENCE

La Bfm Aurence développe tout au long de l'année des actions en faveur de l'inclusion numérique sur son territoire. En 2022, les partenariats tissés avec des acteurs locaux (Récréasciences, Faculté des sciences) se sont concrétisés par :

- Deux ateliers de programmation Python par des étudiants en informatique pour 13 enfants de 8 à 14 ans.
- Le projet Connexion visant à initier aux FabLab, à la robotique, à la musique assistée par ordinateur ou encore au casque de réalité virtuelle a accueilli 60 enfants ainsi que 45 personnes lors d'ateliers tout-publics.

PORTAGE DE LIVRES À DOMICILE OU EN ÉTABLISSEMENTS

Afin de répondre à la demande de personnes qui ne peuvent se déplacer jusqu'à la Bfm, celle-ci propose un dispositif de portage de livres à domicile pour les particuliers et auprès des institutions pour personnes âgées.
En 2022, cette action a concerné 32 particuliers pour 8 visites chacun et un total de 2817 documents portés.
Pour les institutions, au rythme de 9 visites par an pour chacune :

3 institutions en prêts collectifs avec 1200 documents portés.

2 institutions en prêts individuels : 263 personnes concernées et 1713 documents portés.

3

DIRECTION DE LA JEUNESSE

chiffres clés

8 827
élèves

Nombre moyen d'enfants accueillis au sein des ALSH

486
les mercredis

250
les vacances

450
enfants partis en séjour
(été et hiver)

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ

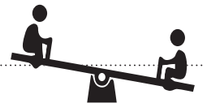

Missions

- *Organisation et gestion des temps périscolaires (garderies, études surveillées, pause méridienne) et extra scolaires (ALSH, séjours)*
- *Gestion des crèches*
- *Inscriptions scolaire et obligation scolaire*
- *Gestion de la restauration scolaire*
- *Entretien et suivi des travaux des écoles*
- *Suivi des projets NPNRU et nouveaux projets (offre de restauration, accueils de loisirs)*
- *Etablissement et suivi des projets de politique éducative*

Innovations et adaptations

Diminution de l'offre de séjours
Gestion optimisée des transports scolaires sur le service restauration.
Diminution du coût moyen des repas en restauration scolaire.
Non remplacements des absences de courte durée (personnels de restauration, Atsem, AEEE...)
Non remplacement de postes permanents au sein des services administratifs
Optimisation de l'occupation du centre de vacances du Lioran.
Mise en place d'auxiliaires de petite enfance afin de diminuer progressivement le nombre d'auxiliaires de puériculture.

Faits marquants

Réorganisation du service périscolaire, avec la mise en place d'un référent sur chaque groupe scolaire.
Ouverture du restaurant satellite A. Beslais
Mise en place des référents santé et accueil inclusif dans les crèches (décret 30 08 2022).
Fin du CEJ et signature de la CTG, avec versement des bonus de territoire.

Restaurant satellite Aristide Beslais

3

PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL DE LIMOGES

Le projet éducatif territorial (PEdT) de Limoges formalise la politique éducative de la Ville de Limoges et de ses partenaires (État – ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, Caisse d'allocations familiales, associations d'éducation populaire). Il a pour ambition de :

- formaliser et mettre en application des intentions éducatives partagées par les acteurs du territoire,
- répondre aux objectifs de la continuité éducative des temps de l'enfant et de son parcours,
- structurer, rendre cohérents et valoriser l'offre éducative du territoire, l'organisation et le fonctionnement de l'offre municipale de services périscolaires et extrascolaires.

En 2022, deux actions sont à retenir :

- La mise en place d'une cité éducative à Limoges, dans le quartier prioritaire de Beaubreuil, en partenariat avec l'État (ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, Ministère chargé de la politique de ville) pour un budget annuel de 1,2 million €.
- La réorganisation du service périscolaire avec le recrutement de 33 référents périscolaires (soit un par site scolaire) permettant d'assurer la continuité éducative en lien avec les enseignants.

NOUVEAUTÉ

PROMOTION DES COMPÉTENCES PSYCHO-SOCIALES / LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Dans chaque école, les temps périscolaires sont encadrés par une équipe d'animation composée d'agents périscolaires supervisés par un référent de groupe scolaire. Ils veillent à la sécurité physique et psychologique des enfants. Ils participent à l'organisation et au bon déroulement des activités. Ils mettent en place un accueil sécurisé et des activités ludiques qui tiennent compte de l'âge, du rythme des enfants et de l'environnement. Ils veillent à faciliter les interactions entre enfants, leur apprentissage de la vie en collectivité, et à la citoyenneté.

TOIMOINOUS

Le dispositif TOIMOINOUS est une action de la direction de la Jeunesse et l'Agence Régionale de Santé depuis 2016 qui vise à développer les compétences psycho-sociales des enfants, âgés de 6 à 11 ans, par un programme minimum de 11 séances d'une heure durant deux périodes scolaires, sur le renforcement des aptitudes personnelles. A partir d'activités ludiques et éducatives, les enfants apprennent à identifier les compétences leur permettant d'avoir une conscience positive de soi, d'être habiles dans leurs relations avec les autres, de savoir communiquer efficacement, d'identifier leurs émotions et d'apprendre à les gérer.

En 2022, le dispositif TOIMOINOUS a pu être déployé après la crise COVID sur 4 écoles. Il est envisagé de l'élargir sur un plus grand nombre d'écoles en 2023.

FACILITER L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES FAMILLES

Une place en crèche est la condition pour initier ou faciliter un parcours d'insertion, souvent celui des mères. 7 crèches municipales sont implantées en quartiers prioritaires de la ville (QPV) et contribuent en partenariat avec les acteurs sociaux des quartiers à lutter contre la pauvreté et réduire les inégalités sociales.

- La crèche Fripounet située sur le Val de l'Aurence nord est labellisée par la CAF crèche à vocation d'insertion professionnelle (label AVIP) depuis 2021 et réserve 8 places à des familles en situation d'insertion professionnelle accompagnée par Pôle emploi, le PLIE ou la mission locale. L'accueil est formalisé par un contrat tripartite définissant les engagements de chacun, les modalités de présence de l'enfant à la crèche et le suivi du projet professionnel du parent. La crèche bénéficie d'une subvention de 20 000 € pour cette action.
- Des fiches de liaison nommée « crèch' insertion » fonctionnent également avec l'ensemble des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) municipaux et permettent de prioriser les demandes des familles en situation d'insertion pour un accueil occasionnel ou régulier : besoin de répit parental, cours de conduite, cours de français, chantier d'insertion… 50 enfants sont accueillis dans ce cadre.
- 3 structures (Fripounet, Beaubreuil et Bastide) bénéficient du bonus mixité sociale attribué par la CAF compte tenu du montant des participations familiales pour un montant de 78 900€. La participation moyenne de Fripounet, (0,40€ / l'heure) est la plus faible du département

LIMOGES, VILLE AMIE DES ENFANTS 2020-2026

Partenaire de l'UNICEF et Ville amie des enfants depuis 2017, la Ville de Limoges s'est engagée à promouvoir et à défendre les droits de l'enfant, à considérer leurs attentes et à mettre en œuvre des politiques municipales tenant compte de leurs intérêts. Pour le mandat municipal 2020-2026, elle s'est engagée pour le bien-être, la protection, l'éducation et la participation des enfants et des jeunes et le respect de leurs droits, à travers un plan d'actions pluriannuel.

En 2022 on retiendra de nombreuses actions :

- Uniday (mai 2022) : Interventions de l'UNICEF et de l'Union départementale des premiers secours (UDPS 87) dans les accueils de loisirs et projection-débat par et pour les jeunes, à l'occasion de la journée Uniday : 827 enfants et jeunes concernés.
- Formation de l'UNICEF « Ma ville à hauteur d'enfant » (7 et 8 juillet 2022) à l'attention de 2 élus et 13 agents municipaux : 2 324 €.
- Participation à la rencontre nationale des villes amies des enfants dédiée à l'éducation (2 juin 2022).
- 5e semaine des droits de l'enfant (novembre 2022) : élection du conseil municipal des enfants 2022-2024, interventions de l'UNICEF et d'AVO droits les jeunes, exposition, Prix UNICEF de littérature de jeunesse, projection-débat > 878 enfants et jeunes concernés.

DIRECTION ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE

chiffres clés

598 430 €
Redevances Occupations commerciales domaine public 2022

610 955 €
bilan de la CCRA (commission consultative de règlement à l'amiable) pour les travaux de la place de la République :
20
commerçants indemnisés

de 2020 à 2022
baisse de la vacance commerciale des rues à vocation commerciale du centre-ville de
2 points
de 14,6 à 12,6

Accompagnement de
80
porteurs de projets en moyenne

Innovations et adaptations

Nouvelle grille de tarification augmentant de toutes les occupations d'occupation commerciale de 5% (28% pour les halles Carnot / 15% pour les terrasses « estivales »).

Depuis septembre 2021
Taxe sur les friches commerciales, dispositif incitatif à destination des propriétaires d'un local commercial depuis plus de 2 ans. Cette taxe permet de lutter contre la vacance commerciale et de donner un signal fort pour la redynamisation commerciale du territoire. Montant envisagé en 2023 : 58 572 €

Faits marquants

Réalisation d'un clip vidéo de promotion du centre-ville et de ses commerces par le biais de l'achat plaisir/détente.
« Limoges, le Good art de vivre » a été diffusé sur la 7ALimoges, au cinéma Les Grands Ecrans et lors de manifestations grand public, l'objectif étant d'attirer la clientèle familiale de la seconde couronne de Limoges qui vient peu au centre-ville.

Missions

- *Redynamisation du cœur de ville avec le développement de l'attractivité commerciale, la mise en place d'une nouvelle politique commerciale et d'animation aux halles centrales et Carnot, le développement de la pépinière commerciale et d'outils de connaissance du tissu commercial.*
- *Soutien des filières professionnelles et des commerçants avec le développement du programme de manifestations et animations grand public, des marchés de producteurs et le développement des terrasses.*

DÉVELOPPEMENT PÉPINIÈRE COMMERCIALE

La ville de Limoges a pour objectif de baisser la vacance commerciale et augmenter l'installation de nouvelles activités.

Avec le renforcement de la pépinière commerciale mise en place en 2018, une partie du loyer est prise en charge de manière dégressive pendant 3 ans. Il s'agit de proposer à des porteurs de projets de pouvoir tester leur activité au sein d'un local à des conditions préférentielles.

La CCI de la Haute-Vienne, la Ville de Limoges et la communauté urbaine de Limoges Métropole se mobilisent aux côtés de « la Boîte à Business » pour agir et faciliter l'installation de nouvelles activités commerciales locomotives du centre-ville.

ETUDE DES POLARITÉS COMMERCIALES

En 2022, une étude des polarités commerciales a été achevée permettant de définir les équilibres commerciaux, de s'assurer que l'offre commerciale périphérique est complémentaire de celle du centre-ville et que l'offre commerciale présente sur le territoire répond effectivement aux besoins de consommation de la population.

Ce diagnostic va permettre de déterminer la stratégie et les actions à mettre en place pour développer l'attractivité du territoire comme la définition de parcours marchands et un office du commerce.

DÉVELOPPEMENT DU CIOC
(CARTOGRAPHIE INTERACTIVE DE L'OFFRE COMMERCIALE)

Depuis 2020, une carte interactive de l'offre commerciale (CIOC) et une plateforme d'indicateurs de vitalité permettent de suivre l'évolution des taux de vacance, dynamique commerciale, proportion des activités présentes par secteur géographique, etc.

Cette plateforme est vouée à se développer dans les années qui viennent avec la mise en place de nouveaux indicateurs.

NOUVEAUTÉ

NOUVELLE CHARTE DES OCCUPATIONS COMMERCIALES DU DOMAINE PUBLIC

Une première charte d'occupation commerciale a été éditée en 2016.
Elle est aujourd'hui actualisée en concertation avec les professionnels en tenant compte de leurs difficultés. Plus souple, elle se veut plus respectueuse de l'environnement, de la qualité du cadre de vie et des sites remarquables jalonnant le centre-ville.

Elle permettra de mettre en valeur les activités commerciales, d'embellir les espaces publics tout en tenant compte des problématiques urbaines et de la règlementation relevant de la protection du patrimoine. La charte sera adoptée en 2023

GESTION ET ANIMATION DES HALLES CARNOT ET CENTRALES

La ville entend proposer aux habitants une offre et des produits de qualité, permettre aux commerçants de travailler dans un environnement adapté et apaisé, développer l'animation.
La gestion des deux halles est assurée par des agents d'entretien encadrés par un agent chargé du fonctionnement des halles. Cette organisation préserve les conditions de travail des commerçants et assure la propreté des deux établissements.

Par ailleurs, le service Action commerciale accompagne les commerçants pour la mise en place d'animations comme les nocturnes organisées depuis juin 2021 aux halles centrales et octobre 2021 aux halles Carnot.

COORDINATION ET SOUTIEN DES MARCHÉS DE PRODUCTEURS

En lien avec les chambres consulaires, le service soutient et coordonne les demandes des consulaires pour l'organisation de leurs marchés de producteurs : marché de Pâques, Pain, Bière, Fromage, Un soir rue Haute-Vienne, le marché du Goût et le marché de Noël.
En 2022, à la demande de la chambre d'agriculture, une nouvelle manifestation récurrente a été mise en place avec les producteurs de miel au mois de novembre : Festimiel.

5

DIRECTION DE L'ÉVÈNEMENTIEL

Noël à Limoges

Innovations et adaptations

Maîtriser les coûts à actions constantes :

- Recycler ou adapter le matériel (illuminations de Noël),
- Favoriser les échanges inter-villes (exemple : les chars de la cavalcade),
- Réduire certaines animations (exemple : patinoire de Noël plus petite et moins énergivore), ...

Missions

Organisation d'évènementiels (cavalcade, Toques et Porcelaine, forum des associations, village de Noël, Feu d'artifice du 13 juillet.
Accompagnement d'associations ou de structures diverses souhaitant organiser des manifestations.
Organisation et suivi de la commission évènementiel (hebdomadaire), en lien avec les autres services municipaux.

— indicateurs — ODD

150 h
d'éclairage en 2022 (250 h en 2021)

35%
en moins de consommation électrique pour la patinoire

Les économies d'énergie globales ont été de l'ordre de
60%
par rapport à 2021

5

PARTICIPATION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

MAÎTRISE DES COÛTS D'ÉNERGIE POUR LES ANIMATIONS

Maîtriser les impacts énergétiques des animations/décorations événementiels pouvant agirent sur le climat.
Economie d'énergie, la ville est éco-responsable

- Illuminations de Noël : suppression de 50% des sites
- Fin des illuminations à 22h au lieu de 1h
- La piste de la patinoire de Noël a été réduite de 700m² à 600m²
- Un générateur de glace neuf nouvelle génération qui a permis de réduire l'épaisseur de la glace à 6-7 cm au lieu de 10-12cm en 2021

6

MISSION RELATIONS INTERNATIONALES ET VILLE CRÉATIVE DE L'UNESCO

— chiffres clés —

49 K €
budget fonctionnement

45 K €
Budget investissement relatif aux projets créatifs

2 500 €
ont été alloués au titre des subventions exceptionnelles aux associations opérant sur la solidarité internationale

21 000 €
ont été alloués au titre des subventions aux associations créatives des arts du feu dans le cadre du programme Ville Créative de l'UNESCO.

Missions

- *La mission a 2 champs d'intervention principaux.*
  ***1 /** Gérer l'ensemble des affaires internationales de la collectivité (par exemple : proposer des thématiques, créer des partenariats avec des villes étrangères autour de projets municipaux spécifiques, intervenir dans le cadre la solidarité internationale, suivi des relations avec diplomatie française, acteurs internationaux et associations locales...).*
  ***2 /** Coordonner le Plan de Valorisation des arts du Feu comme levier de développement validé par l'UNESCO.*
- *De plus depuis 2020, nous gérons également les projets Street Art de la ville.*

5

PARTICIPATION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

SHOWROOM VILLE CRÉATIVE AUX HALLES CENTRALES

Dans le cadre de la continuité du Showroom Ville Créative Unesco aux Halles centrales inauguré en novembre 2019 (ré ouverture du marché couvert) et de la valorisation des acteurs locaux arts du feu dans un des sites les plus emblématiques et fréquentés de la Ville.

Pour rappel, cet espace de convivialité a été dédié aux arts du feu afin de :

- Confirmer et mettre en application le Plan de Valorisation UNESCO;
- Mettre en avant les productions innovantes;
- Créer un espace vitrine au sein ;
- Rendre accessible la créativité à la population limougeaude.

En 2022, après le CRAFT, le SPEF et l'Atelier du Vitrail la thématique retenue est la Céramique Scientifique avec le Centre Technique des Matériaux Naturels de Construction et 3 D Mineral.

Cette quatrième édition propose de rappeler que Limoges Ville Créative ne soutient pas seulement l'émail, le vitrail, la porcelaine, mais plus largement les savoir-faire autour de toutes les céramiques qu'elles soient décoratives ou technologiques.

partie n°4

PÔLE RESSOURCES

1 — DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

2 — DIRECTION DES FINANCES

3 — DIRECTION ASSEMBLÉES ET AFFAIRES JURIDIQUES

4 — DIRECTION DE L'ACTION FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE

5 — MISSION STRATÉGIQUE ÉNERGIE-CLIMAT

1

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

— chiffres clés —

Médecine professionnelle et préventive

1 059
visites médicales effectuées parmi lesquelles **137** agents ont été vus plusieurs fois ; chiffre en augmentation de **34,7%** par rapport à 2021 (786).

17
sites de travail visités.

Pôle psycho-social

161
agents ont été accompagnés par les psychologues du travail au cours de **388** entretiens. **49%** des motifs de consultation concernent l'accompagnement au retour à l'emploi.

305
agents ont été reçus par l'assistante sociale au cours de **1 627** entretiens dont plus de **50%** concernaient des problèmes financiers et **37%** des questions liées au travail (essentiellement maladie et retraite).

Service organisation et aménagement du temps de travail

3
comités techniques

268
demandes de télétravail mises en place ou renouvelées au cours de l'année 2022

10 INÉGALITÉS RÉDUITES

Innovations et adaptations

Suivi accru du pilotage de la masse salariale et des demandes des directions (temporisation des procédures de recrutement, gestion affinée des demandes de remplacements, maîtrise de nombre de saisonniers, priorisation des actions de formation payante).

Rationalisation des dépenses de fonctionnement quotidien (réduction du nombre d'abonnements à des revues spécialisées et augmentation de la veille juridique dématérialisée, rationalisation des achats de fournitures de bureau et des consommables).

Faits marquants

Organisation des élections professionnelles (scrutin du 8 décembre 2022).

Mise en œuvre de plusieurs reclassements : auxiliaires de puériculture et aides-soignants (passage en catégorie B) ; techniciens paramédicaux (passage en catégorie A) ; reclassement statutaire des agents de catégorie C au 1er janvier 2022, et des agents de catégorie B au 1er septembre 2022.
Mise en œuvre de l'augmentation du point d'indice au 1er juillet 2022.

Entrée en vigueur du code général de la fonction publique : mise à jour d'actes et actions de sensibilisation des agents de la DRH.

Missions

Accompagner les directions dans la gestion de leurs postes tout en veillant au respect des règles statutaires, de garantir les grands équilibres relatifs au personnel avec un strict maintien des effectifs et un pilotage accru de la masse salariale, de préserver le climat social par le dialogue, et de favoriser l'efficacité et le bien-être des agents au travail.
La DRH est concrètement chargée d'assurer la gestion des carrières et des rémunérations, de suivre les recrutements et la formation, et de suivre les conditions de travail.

Dématérialisation des demandes d'emploi (acquisition d'un logiciel).

Refonte du rubricage de l'intranet.
Réalisation de 3 numéros de l'Info spécial DRH (reclassements statutaires et élections professionnelles).

Mise en œuvre en interne de plusieurs ateliers ou actions de sensibilisation ou de formation à l'attention du personnel :

- Accompagnement au changement (CoDir juin 2022 – déclinaison auprès des encadrants prévue en 2023),
- Gestion du décès au sein d'une équipe,
- Demi-journée autour de la préparation à la retraite,
- Manager équitablement une équipe ayant un agent en situation de handicap.

Santé sécurité au travail

3
CHSCT

1
visite de la délégation du CHSCT

Pôle juridique

243
études juridiques

8
dossiers disciplinaires clôturés

Accueil-secrétariat

14 074
personnes accueillies (80% accueil téléphonique / 20% accueil physique)

3 807
courriers enregistrés (baisse notable à partir du mois de juin suite au déploiement de la plateforme de gestion dématérialisée des candidatures)

Réalisation d'une plaquette d'information concernant le radon, et formalisation de procédures de travail concernant l'amiante.
Réalisation et diffusion de vidéos "Flash budget", en lien avec les travailleurs sociaux du Point Conseil Budget du CCAS (Le budget familial et les énergies).
Modernisation des locaux accueillant le service de médecine professionnelle et préventive, qui permettent désormais de recevoir 2 agents simultanément.

Gestion de la crise sanitaire : gestion de nombreux cas de Covid positifs et de cas contacts et suivi de certains agents vulnérables – séances de vaccination (90 agents environ vaccinés)

PARTICIPATION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

1

INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La ville de Limoges souhaite garantir l'inclusion des personnes en situation de handicap, au travers d'actions poursuivies en 2022, comme la formation des responsables de service afin de « manager équitablement une équipe ayant un agent en situation de handicap » ou encore les nombreuses actions habituelles : 54 stagiaires et 4 apprentis en situation de handicap ont été accueillis, 17 duos ont été constitués le 17 novembre dans le cadre du Duoday et 5 conventions de mise à disposition hors les murs avec un ESAT ont été signées.

En 2022, le taux de Bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (BOETH) pour la Ville de Limoges est de 7,68% et de 8,84% pour le CCAS.

2

DIRECTION DES FINANCES

chiffres clés

Le nombre de mandats est de
78 620
contre
75 335
en 2021.

Le nombre de titres de recettes est
76 480
contre
59 850
en 2021.

Le total des dépenses est de
217 451 195 €

Faits marquants

Obligations budgétaires : respect du cadre posé par la loi de Finances concernant la contribution des collectivités au redressement des comptes publics. Prise en compte des revalorisations salariales.

Missions

Programmation budgétaire et gestion patrimoniale de la Ville
Gestion des ressources de la Collectivité : dette, dotations, fiscalité

Exécution comptable : traitement des dépenses et des recettes de la Ville

3

DIRECTION DES ASSEMBLÉES ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

chiffres clés

6
conseils municipaux

353
délibérations

94
consultations juridiques

83
sinistres déclarés (tous contrats d'assurances confondus)

185
sinistres

Innovations et adaptations

Réduction du budget de fonctionnement de 4 % *(beaucoup de budgets contraints : dépenses légalement définies (Assemblées) ou contractuellement engagées (Assurances))*.

Prise en charge de la documentation professionnelle non transverse directement par les services *(choix d'abonnement au plus près du besoin)*.

Faits marquants

Publication électronique des délibérations et arrêtés sur le site internet de la collectivité *(obligation au 1er juillet 2022)*

Missions

- *Préparation des instances municipales (Conseil municipal, commissions)*
- *Conseil juridique aux services municipaux*
- *Défense de la collectivité devant les juridictions*
- *Gestion des assurances de fonctionnement de la collectivité*

Assemblée citoyenne

4

DIRECTION DE L'ACTION FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE

chiffres clés

Acquisitions / cessions

5
acquisitions pour
1 104 580 €
de dépenses

23
cessions pour
2 656 998 €
de recettes

Déclarations d'Intention d'Aliéner

3 576
DIA sur 2022
soit une baisse de
5,7 %

Le patrimoine immobilier de la ville représente environ

1 366 ha
de foncier

700
bâtiments

684 400 m
de plancher
(surface bâtie)

Base adresse locale

32 756
adresses recensées
sur **1 950** voies,
transmises
périodiquement
à la Base Adresse
Nationale en Open
Data

2 FAIM «ZÉRO» · 7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE · 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMMIQUE · 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE · 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES · 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUE · 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Missions

Le service opérations immobilières
Instruit les dossiers de déclarations d'intention d'aliéner (DIA), gère les acquisitions et les cessions immobilières, les expropriations de biens, les enquêtes publiques, la rédaction des actes authentiques et des conventions, fait le suivi d'opérations spécifiques (périmètres de protection, servitudes, biens vacants sans maître, abandons manifestes, sites militaires, NPNRU...).

Le service gestion du patrimoine
Espaces et salles associatives, équipements de quartiers, lots de copropriétés, logements, stationnements, réserves foncières et terres agricoles, DSP, conventions, baux...

Gestion stratégique du patrimoine de la ville
Inventaire immobilier, optimisation du patrimoine, Schémas directeurs immobiliers...

SIG
Acquisition et traitement de données géographiques, exploitation et diffusion du Système d'Information Géographique.

Innovations et adaptations

Poursuite de la connaissance du patrimoine notamment en lien avec les obligations énergétiques du décret tertiaire.

1 ensemble immobilier vétuste représentant environ 740 m² de surface *(anciens logements 52 rue du maréchal Juin)* a été déconstruit.

L'année 2022 a permis de mutualiser la gestion concernant une trentaine de salles mises à dispositions de particuliers et d'associations permettant ainsi une meilleure visibilité de l'action publique et des économies d'échelle.

La cession de biens immobiliers a été poursuivi avec notamment la vente de 7 appartements dans des copropriétés de différentes parcelles dont notamment un tènement foncier situé avenue des Casseaux d'une superficie totale de 41 892 m² moyennant le prix de 1 005 408,80 € en vue de la réalisation d'un projet de redynamisation d'une friche.

Faits marquants

Intégration du Service d'Information Géographique au sein de la direction.

4

PLAN DE DÉMOLITIONS DE BIENS

L'optimisation immobilière des propriétés bâties de la Ville passe par des opérations régulières de démolitions. Il s'agit d'un acte de « fabrique » de la Ville pour permettre la mise en place d'un cadre de vie plus harmonieux et de préparer des opérations d'aménagements.

La Ville dans sa démarche d'optimisation de son parc immobilier articulé au Schéma Directeur Immobilier élabore un programme annuel de déconstructions d'un certain nombre de biens immobiliers vacants et vétustes permettant d'éviter les risques de squats, de baisser les taxes et coûts de fonctionnement et le nombre de m² d'immobilisations physiques.

En 2022, un immeuble à usage d'anciens logements (740 m²) 52, rue du Maréchal-Juin non valorisable a été déconstruit.

ELABORATION D'OUTILS DE GESTION CARTOGRAPHIQUES

indicateurs ODD

32 756
adresses recensées
sur
1 950
voies, transmises
périodiquement
à la Base Adresse
Nationale en Open
Data

L'objectif de cette action est l'amélioration du partage, de lecture et de communication d'informations afin d'en exploiter les données pour une meilleure gestion.

En projet la mise en place d'un observatoire du Foncier immobilier outil d'aide à la décision, d'analyse et d'évolution des politiques publiques d'aménagement, ainsi que le développement d'un portail web afin de regrouper les principaux tableaux de bords et indicateurs de la collectivité.

CESSIONS DE BIENS IMMOBILIERS

indicateurs ODD

23
cessions pour
2 656 998 €
de recettes.
A noter également la
poursuite des transferts
à Limoges Métropole
(réseaux, aires de
stationnement...)

La cession d'une réserve foncière ou d'un immeuble à réhabiliter doit, outre une gestion dynamique de son patrimoine, concourir et participer à aménager, à développer la Ville ou à favoriser l'accession à la propriété, ou à développer l'emploi ou la mixité sociale. En cela, une cession immobilière est un outil puissant de développement urbain.

4

LES MODES DE GESTION DU PATRIMOINE PRIVÉ

— indicateurs — ODD

194 ha
de foncier mis à disposition de tiers dans le cadre de conventions d'herbage / pacage

Maraichage :
3,77 ha

La Ville gère son domaine privé selon principalement des règles de droit privé, elle n'en demeure pas moins un acteur primordial de l'aménagement de la Ville et la question du mode de gestion de son patrimoine contribue à une gestion dynamique et rationnelle de ses actifs.

budget de fonctionnement voté
481 k€
de dépenses
942 k€
de recettes

26
sites de salles à destination du public ou d'associations pour
21 600 m
environ
(14 sites
et 8 900m² en 2021)

En 2022, on notera les principales actions suivantes :

- La mutualisation des salles gérées maintenant au sein d'un même service pour une meilleure visibilité de l'action publique ;
- L'optimisation des tournées des agents de surveillance afin de limiter les déplacements et pour plus d'efficience.

GESTION DYNAMIQUE DES RESSOURCES IMMOBILIÈRES DE LA VILLE

— indicateurs — ODD

1 366 ha
de foncier

700
bâtiments,
684 400 m
de planchers bâtis

La Ville de Limoges a mis en place une politique publique d'optimisation des coûts de gestion du patrimoine municipal avec un service dédié aux actions stratégiques et à l'animation active et transversale de gestion patrimoniale interservices (administratif, juridique, financier, technique).

La mise en œuvre de cette démarche a pour but, entre autres, de **dégager des recettes d'investissement** notamment par le biais de cessions de patrimoine devenu inutile et par ailleurs, de concourir à la redynamisation urbaine du territoire.

Un travail avec ma mission énergies a été entrepris afin de répondre aux obligations règlementaires et d'économies d'énergies du parc immobilier de la ville.

5

MISSION STRATÉGIQUE ÉNERGIE-CLIMAT

— chiffres clés

13 M €
de budget énergie
(hors carburants)

45
bâtiments raccordés aux réseaux de chaleur

900 m²
de panneaux photovoltaïques installés

200 k€
de CEE récupérés

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUE

Innovations et adaptations

Afin de limiter l'augmentation des dépenses énergétiques, la mission a coordonné les mesures du plan de sobriété et développé des actions de sensibilisation des agents de la collectivité aux éco-gestes énergie.

Faits marquants

En application de la loi Evolution du logement, de l'aménagement et du numérique (loi ELAN de 2018) et dans le cadre du dispositif éco-énergie tertiaire (DEET), la mission a déclaré les consommations des bâtiments tertiaires de plus de 1 000 m² de la collectivité. Lors d'un séminaire sur la sobriété énergétique organisé le 9 décembre, elle a présenté le schéma directeur de l'énergie de la ville.

Missions

Depuis sa création le 1er septembre, la mission est chargée de piloter les deux objectifs suivants : définir, mettre en œuvre et suivre un schéma directeur de l'énergie et garantir la prise en compte des enjeux portés par la collectivité en matière de transition climatique (notamment la réalisation du bilan des gaz à effet de serre et la déclinaison du PCAET communautaire à l'échelle de la ville).

NOUVEAUTÉ

DISPOSITIF ÉCO-ÉNERGIE TERTIAIRE (DEET)

__ indicateurs __
ODD

Consommation d'énergies
- 27 %
entre 2021 et 2022
(baisse constatée sur le dernier trimestre, budget principal hors éclairage public)

CEE
17 GWhcumac
récupérés et valorisés à hauteur de 106 k€

En application du décret du 23 juillet 2019 appelé « décret tertiaire », la ville s'est organisée pour réduire progressivement la consommation d'énergie finale dans ses bâtiments tertiaires de plus de 1 000 m².

Les données de consommation des 118 entités fonctionnelles assujetties (EFA) concernés de la ville ont donc été saisies sur la plateforme dédiée OPERAT (Observatoire de la Performance Energétique, de la Rénovation et des Actions du Tertiaire).

Ce parc immobilier représente plus de 373 000 m² de surface pour une consommation globale en 2021 d'environ 48 GWh.

NOUVEAUTÉ

SENSIBILISATION DES AGENTS DE LA VILLE AUX ÉCO-GESTES ÉNERGIE

__ indicateurs __
ODD

149
agents ont été directement sensibilisés

En complément de la réalisation des travaux permettant des gains énergétiques rapides, la mission a organisé plusieurs sessions de sensibilisation des agents aux écogestes énergie.

Après une présentation du contexte national et local, il s'agissait de rappeler les bonnes pratiques en terme d'utilisation du chauffage, de l'éclairage, des appareils électriques et de l'eau.

DÉVELOPPEMENT DU PHOTOVOLTAÏQUE

__ indicateurs __
ODD

Production électrique attendue environ
250 000 kWh

Surface des panneaux
1 100 m²

La mission a sollicité le Centre Régional des Energies Renouvelables (CRER) afin d'étudier le potentiel de production photovoltaïque sur trois bâtiments municipaux : l'école E. Herriot, la BFM du centre-ville et le centre culturel J. Moulin.

Si des contraintes techniques reportent le projet sur l'école, les perspectives de production sont validées sur les deux autres sites avec un montage technique et juridique prévu sous forme d'autoconsommation collective.

NOUVEAUTÉ

SÉMINAIRE SUR LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DU 9 DÉCEMBRE 2022

__ indicateurs __
ODD

49
actions identifiées

Un séminaire sur la sobriété énergétique était organisé le 9 décembre
Après la présentation de la stratégie énergétique de la ville, les participants ont échangé en ateliers sur la construction d'un plan d'actions.

Une conférence intitulée « Contexte global, enjeux et leviers d'actions des collectivités » a également été animée par François Gemenne.

partie n°5

DIRECTIONS RATTACHÉES AU MAIRE ET À LA DIRECTION GÉNÉRALE

1 — DIRECTION DE LA COMMUNICATION

2 — CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

3 — DIRECTION DE LA SANTÉ

4 — DIRECTION STRATÉGIE ET DOSSIERS TRANSERSAUX

5 — DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

1

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

— chiffres clés —

Service de presse

744 demandes presse
198 communiqués de presse
61 invitations presse ou mails à la presse
15 conférences de presse avec rédaction et diffusion de dossier de presse et invitation à la presse
12 points presse avec rédaction et diffusion de communiqué de presse et invitation à la presse

11 numéros de Vivre à Limoges
6 agendas 2 mois à Limoges

7ALimoges

756 vidéos
662 émissions diffusé
1 418 programmes
1 915 480 vidéos vues sur la page Facebook de la Ville

Pôle digital

+ de 130 000 abonnés sur les réseaux sociaux de la Ville

Newsletter Lettre bleue

5 300 abonnés

Site Internet

1 031 762 visites
425 PNI

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUE
15 VIE TERRESTRE

Innovations et adaptations

Essor de la digitalisation
Mise en place d'une usine à sites permettant le développement de 7 sites internet mis en ligne et produits en interne en 2021-2022. *(T&P / Archives / Pompes funèbres / Patinoire / conservatoire / NAL / CCM)*

Ateliers d'édition
Réduction du nombre d'impressions *(-11,7 % par rapport à 2021)* ; adaptation des maquettes et de la pagination des documents.

Faits marquants

Lancement de deux campagnes de communication particulières : la première en été pour promouvoir les commerces du centre-ville « Limoges le good art de vivre » à travers un spot vidéo diffusé dans toutes les salles de cinéma *(juillet)* et une campagne d'affichage urbain en septembre-octobre pour appuyer le recrutement d'infirmières dans les EHPAD de la Ville.

Pôle administratif et financier

140 tournées d'affichage
4 plans médias
16 campagnes internet
69 insertions
80 spots TV
278 spots radio

Ateliers d'édition

915 000 documents imprimés
432 600 documents administratifs
138 600 brochures
69 200 dépliants
18 750 affichettes A3
870 reportages photos

Missions

La direction de la communication informe la population et assure la promotion des actions de la ville. Elle participe à la diffusion de messages sur des sujets d'intérêt général concernant la commune, fédère la population autour de projets municipaux afin de donner de la lisibilité aux actions des différents services en les traduisant en termes compréhensibles au plus grand nombre, en les replaçant dans la perspective du programme municipal et en expliquant les contraintes de l'action publique, valorise les atouts du territoire afin d'inciter l'installation des ménages et des entreprises, mais aussi pour accroître la fréquentation touristique.

La direction apporte son expertise sur l'opportunité et la faisabilité des projets de communication en établissant des plans de communication qu'elle met en œuvre par le biais des moyens municipaux d'information (magazine Vivre à Limoges, site Internet, réseaux sociaux, service audiovisuel, réseau d'affichage, ateliers d'édition), mais aussi par des actions de relations presse en ayant également recours à des prestataires extérieurs dans le cadre de marchés publics

1

CRÉATION D'UNE CHARTE ET D'UN LOGO POUR LE LABEL « LIMOGES DURABLE » EN LIAISON AVEC LE CABINET DU MAIRE

LIMOGES durable

Création d'un logo et des documents liés à la mise en place du label (attribué aux actions portées par une personne morale ou physique et contribuant à une dynamique territoriale, porteuses d'une dimension innovante, d'un engagement environnemental et d'un volontarisme social et sociétal).

CRÉATION D'UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION SUR LE PROGRAMME DE VÉGÉTALISATION DES FACADES, PILOTÉ PAR LA DEVEB

Promouvoir la biodiversité en ville et identifier les lieux concernés par cette végétalisation.

Campagne de communication élargie, prévue en 2023.

RENOUVELLEMENT DE LA CERTIFICATION IMPRIM'VERT DES ATELIERS D'ÉDITION

Ce label garantit le faible impact de l'activité des ateliers d'édition sur l'environnement, gage de qualité et d'écologie.

Renouvellement du label Imprim'vert décerné aux ateliers d'édition pour 2022.

2

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
PÔLE SENIORS

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Faits marquants

Pilotage du projet de création d'une « Maison des Seniors » qui serait, tout à la fois, un lieu où serait centralisées les informations et les offres à destination des seniors mais également un espace mobilisable par un collectif d'acteurs partenaires. Compte tenu des travaux, l'ouverture qui devait avoir lieu en septembre 2022 a dû être reportée en avril 2023.

Missions

Le CCAS est un véritable outil social de proximité, il est le premier maillon de la solidarité publique. Sa vocation l'amène à évaluer les besoins sociaux et à y répondre par la mise en place d'une action sociale adaptée. Elle s'exerce majoritairement auprès des publics tels que personnes âgées et/ou en situation d'exclusion.
Mise en œuvre des politiques sociales qu'elles soient publiques et/ou locales.

2

PARTICIPATION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

DÉVELOPPER UN SYSTÈME DE MANAGEMENT DE L'ÉNERGIE (MODÈLE NORME ISO 50001)

Le suivi du système de management de l'énergie (SME) portant sur quatre EHPAD et des trois résidences autonomie municipales du CCAS se poursuit.
Le CCAS a réalisé trois Bilans des Emissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES), en 2012, 2016 et 2020.
Les émissions de GES du CCAS de la ville de Limoges pour son 3ème BEGES sont en baisse de 22% par rapport à 2016 et de 32% par rapport à 2012.

Ces bons résultats s'expliquent notamment par les baisses des consommations de fioul, de gaz et de carburant et en parallèle une augmentation des consommations d'énergie issues des réseaux de chaleur mais également des recharges de fluide frigorigène moins importantes.

2

PARTICIPATION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

NOUVEAUTÉ

EHPAD COMME ÉTABLISSEMENT RESSOURCE POUR LE QUARTIER

Accompagner une politique gérontologique en favorisant le maintien à domicile et proposant une offre de services de qualité aux personnes dans le grand âge.
En 2022, trois actions sont à retenir :

- l'implantation d'un club de loisirs seniors deux fois par semaine au sein du nouvel EHPAD « Pr. Marcel Faure » ;
- l'ouverture d'un accueil de jour « Pr. Marcel Faure » dans le prolongement du nouvel EHPAD ;
- l'ouverture sur l'extérieur de l'EHPAD « Centre de ressources – Le Mas Rome » avec des activités sont proposées aux personnes âgées du quartier ainsi qu'aux aidants.

Le caractère innovant de cette dernière opération est de positionner l'EHPAD comme établissement ressource pour les habitants du quartier, leur permettant ainsi de bénéficier de l'ensemble des services d'un EHPAD, à savoir : restauration, entretien du linge, animation, maintien de l'autonomie, lutte contre l'isolement.

AGIR POUR LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

Les adhérents du l'Animations Loisirs Seniors ont pu bénéficier d'actions de prévention de la santé et de lutte contre la perte d'autonomie. Des activités physiques, de bien-être, d'expression et de stimulation des fonctions cognitives sont proposées (Marche avec bâtons, Yoga, Promenade douce, Détente sportive, Balade, Relaxation bien-être, Sophrologie, Prévention des chutes, ateliers mémoire, théâtre...).

Des séances thématiques en partenariat avec l'UFC Que Choisir ont eu lieu sur les achats sur internet, les démarches et sollicitations commerciales, les éco-gestes à portée de mains.
Des sorties culturelles ont également été proposées afin de visiter et présenter l'agriculture biologique locale ainsi que les entreprises locales dont la volonté est la transmission des savoirs faires locaux dans une démarche écologique.

indicateurs ODD

24
agents formés en initiation

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

La reconstruction de l'EHPAD « Pr. Marcel Faure » est achevée. Cette structure allie au mieux confort de vie pour les résidents, ergonomie et santé au travail, grâce à l'accompagnement du projet qui a été effectué par une équipe d'ergonomes.

Le projet de reconstruction de l'EHPAD « Pr. Joseph de Léobardy » et des résidences autonomie municipales (RAM) Cervieres et Durkheim est en cours. Il s'agit par ce projet de proposer une offre adaptée dans une logique de parcours du domicile vers l'institution.

Ce projet s'inscrit également dans une réelle démarche éco-responsable avec le recours de matériaux biosourcés et géosourcés avec des équipements pour l'amélioration des conditions de travail.

En 2022, les achats d'équipements pour l'amélioration des conditions de travail des professionnels au sein des EHPAD ont été réalisés : 2 chariots motorisés pour la distribution des médicaments et d'un tracteur motorisé pour les chariots repas pour un montant total de 12.570,04 € HT et 5 rails au plafond.

2

LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

Le Service Informations Seniors (SIS) est un service d'accueil, d'écoute et d'orientation au service des aînés du territoire et de leurs proches
Il œuvre pour :

- La lutte contre l'isolement et le maintien du lien social des personnes âgées au domicile et en institution. En 2022, 70 nouvelles personnes ont été rencontrées. En partenariat avec la Ligue de l'enseignement, il a mobilisé 4 volontaires puis 6 au cours du dernier trimestre, en service civique pour des visites de convivialité. L'équipe des emplois civiques est intervenue auprès de 27 personnes en moyenne et a effectué 1019 visites.
- La lutte contre la fracture numérique avec un accompagnement aux démarches administratives et une aide au dépôt en ligne des demandes d'admissions en établissements pour personnes âgées sur la plateforme VIA TRAJECTOIRE. En 2022, le service a instruit 74 dossiers (52 au CCAS et 22 en visites à domicile) et 1090 interventions ont été effectuées (courriels, appels) pour gérer les dossiers confiés au service par l'usager en situation d'illectronisme.

TENDRE À UN OBJECTIF DE ZÉRO DÉCHET NON RECYCLABLE

La Ville continue de renforcer le tri sélectif au sein de ses services et à réduire le volume des déchets produits. L'accent est mis sur le recyclage des produits alimentaires avec la présence d'un bac bio déchets au sein des structures.

En ce qui concerne l'élimination des déchets, Limoges Métropole interviennent annuellement sur chacune des structures du pôle seniors, afin d'améliorer les conditions de tri au sein de chaque établissement : informations et communication sur le tri sélectif et la gestion des déchets.

Le nouvel EHPAD « Pr. Marcel Faure » bénéficie de l'installation de panneaux photovoltaïques, du raccordement au réseau de chaleur et d'une cuve de récupération des eaux de pluie pour ses espaces verts.

PROMOUVOIR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES PERSONNES ÂGÉES

Les résidences autonomie municipales (RAM) proposent aux résidents des activités qui contribuent au maintien de l'autonomie des personnes âgées (vélo-cognitif, activités physiques adaptées, musicothérapie et art thérapie).
Des activités en petits groupes sont aussi proposées aux résidents ; elles permettent entre autres de conserver le lien social : jeux de société, lecture du journal autour d'un café, ateliers cuisine ...

Les EHPAD « Pr. Joseph de Leobardy » et l'EHPAD « Le Mas Rome » poursuivent un projet de recherche « PADI Palli ».

Il s'agit d'une étude qui a pour but de développer l'approche des soins palliatifs au sein des EHPAD. Dans le cadre de ce projet le personnel des EHPAD collabore avec une équipe de recherche et les structures spécialisées en soins palliatifs afin de permettre à terme une évolution des pratiques dans le suivi des résidents selon le changement de leur état de santé et en fonction de leurs besoins.

A noter également le recours aux thérapies non médicamenteuses au sein des EHPAD : aromathérapie, médiation animale, ...

2

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
PÔLE ACTION SOCIALE

1 PAS DE PAUVRETÉ
10 INÉGALITÉS RÉDUITES

Innovations et adaptations

Recherches de partenaires financiers / appels à projet et appel à manifestation d'intérêt

Faits marquants

Signature le 25 novembre 2022, avec 17 partenaires du schéma local de lutte contre les violences intrafamiliales, sexuelles et sexistes de la ville de Limoges 2022-2026.

Missions

« Développement d'action générale de prévention et de développement social dans la commune » (Code de l'action sociale des familles)
- domiciliation (aide légale)
- autres missions obligatoires pour la collectivité confiées au CCAS : plan canicule, instruction dans la famille, gestion des sinistres
- aide facultative : aide financière remboursable ou non, Point conseil budget, dispositifs d'accompagnement socio-éducatif avec ou sans hébergement pour les jeunes, Epicerie sociale et éducative, équipe de rue, Proximain, dispositif de lutte contre le non-recours, référente sociale lutte contre les violences faites aux femmes, actions pour lutter contre la fracture numérique, lutte contre la précarité menstruelle...

2

ÉPICERIE SOCIALE ET ÉDUCATIVE

indicateurs ODD

468
colis alimentaires d'urgence ont été délivrés.

332
familles ont été accompagnées sur une durée allant de 6 à 12 mois.

Ce dispositif créé en 2016, en partenariat avec la Banque Alimentaire est un outil pédagogique permettant à des familles ou personnes isolées vivant une situation financière difficile, de réaliser un achat imprévu, de financier un permis, une réparation de voiture, etc.

Cela permet de lutter contre la pauvreté, d'aider à retrouver ou à renforcer l'estime des personnes, recréer des liens sociaux, favoriser l'accès à tout type d'informations conduisant à l'autonomie sociale des personnes et des familles ou encore conduire des actions de type éducatif et animer des ateliers de vie quotidienne.

Dans le cadre de Mobil@lim,
419
personnes ont été conduites à l'Epicerie

et
303
livraisons à domicile réalisées

PRÉCARITE ENERGETIQUE

indicateurs ODD

37
personnes ont été convoquées et
26
d'entre-elles ont participées.

Montant des aides remises :
10 333€

Le CCAS a mis en place une action de sensibilisation de l'usager aux éco-gestes pour les demandeurs d'aide sociale en situation de précarité énergétique. Les thématiques abordées sont l'eau, le chauffage, l'électricité et la qualité de l'air. Un kit énergie est remis à chaque participant.
Le CCAS, en partenariat avec la référent solidarité EDF, animent ces ateliers.

PROXIMAIN

indicateurs ODD

591
mises en relation qui ont abouti dont
215
dossiers avec aides financières (31 560€ d'aides financières)

Créé en 1998, la plateforme PROXIMAIN est un service qui met en relation des habitants de Limoges, de l'Agglomération et du département avec des entreprises ou des associations adhérentes dont les activités sont dans le domaine de l'habitat. Les objectifs sont de sécuriser les habitants de Limoges, de l'Agglomération et du Département dans le choix d'un professionnel pour la réalisation de travaux, de soutenir l'activité artisanale locale et enfin de permettre à des habitants de Limoges, aux revenus modestes, de réaliser les travaux nécessaires au maintien dans un logement décent.
Sous conditions de ressources et de domicile (Limoges), une aide financière peut être accordée par le CCAS lors de l'intervention des artisans référencés.

3

DIRECTION DE LA SANTÉ

chiffres clés

56
associations subventionnées pour une enveloppe de
136 300 €

88
manifestations instruites pour le compte des associations

KIPLIN
1 393
participants
302
équipes
134 283 km
parcourus

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
10 INÉGALITÉS RÉDUITES
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Innovations et adaptations

Malgré un budget limité, la direction a mis en œuvre des économies internes ayant permis de geler une partie de crédits non utilisés sur l'exercice *(subventions aux associations, renoncement à l'accompagnement par un Cabinet spécialisé pour la réécriture du contrat local de santé)*.

Action sur l'effectif : alors qu'à la suite de la mutation d'un des deux chargés de mission Santé vers une autre direction, son remplaçant a été recruté, un second départ intervenant en fin d'année a conduit à geler le second poste de chargé de mission Santé, soit une réduction de 15% de l'effectif.

Faits marquants

Poursuite du partenariat avec l'Etat sur la vaccination antiCovid avec la gestion d'un centre communal de vaccination spécifique sur toute la campagne soit de mi-janvier 2021 à mi-juin 2022.

Engagement auprès de la Ligue contre le cancer et le CRCDC pour l'organisation de manifestations en soutien à Octobre Rose et Mars Bleu.

Promotion de la vaccination usuelle auprès des personnes éloignées du soin *(Gens du voyage, habitants des QPV)*.

Missions

- *Coordonner avec l'Agence Régionale de Santé le contrat local de santé (CLS) de la Ville de Limoges, outil de réduction des inégalités d'accès à la santé,*
- *Proposer des actions de promotion de la santé et développer des actions au sein de la collectivité s'inscrivant dans la charte Ville Santé Citoyenne qui, depuis l'adhésion au Réseau français des Villes Santé OMS, peut être assimilée aux valeurs de ce réseau,*
- *Instruire les demandes de manifestations des associations relevant du secteur social, médico-social et de la promotion de la santé,*
- *Instruire les demandes de subvention relevant des secteurs précités,*
- *Assurer le bon fonctionnement du Centre communal de vaccination agréé fièvre jaune.*

Instruction des demandes de subvention ainsi que des demandes de manifestations déposées par les associations dans le champ de la santé et du social.

1ère édition du challenge KIPLIN « A vos marques, prêts ? Marchez ? » en partenariat avec Groupama du 26/09/2022 au 16/10/2022.

3

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS)

Le Contrat Local de Santé (CLS) est un outil partenarial de lutte contre les inégalités sociales. Ses objectifs se fondent sur la prise en compte des besoins établis à partir d'un diagnostic territorial de santé réalisé par l'Observatoire Régional de la Santé Nouvelle-Aquitaine à la demande de l'Agence Régionale de Santé, lequel s'articule autour d'un état des lieux quantitatif comprenant des données de cadrage sur la population, les conditions socioéconomiques et tous autres indicateurs issus de la dernière Analyse des Besoins Sociaux, des données sur l'état de santé et l'offre de soins ou encore les recours aux soins, et un recueil des problématiques à travers une enquête par questionnaire auprès des acteurs du territoire (élus, associations, structures institutionnelles et associatives, etc.), permettant d'apporter un éclairage qualitatif sur les difficultés ressenties par les acteurs locaux.

Le CLS3, signé par 12 partenaires pour la période 2023-2027, propose un plan d'actions qui se décline en 4 axes stratégiques, 18 enjeux majeurs et 51 actions.

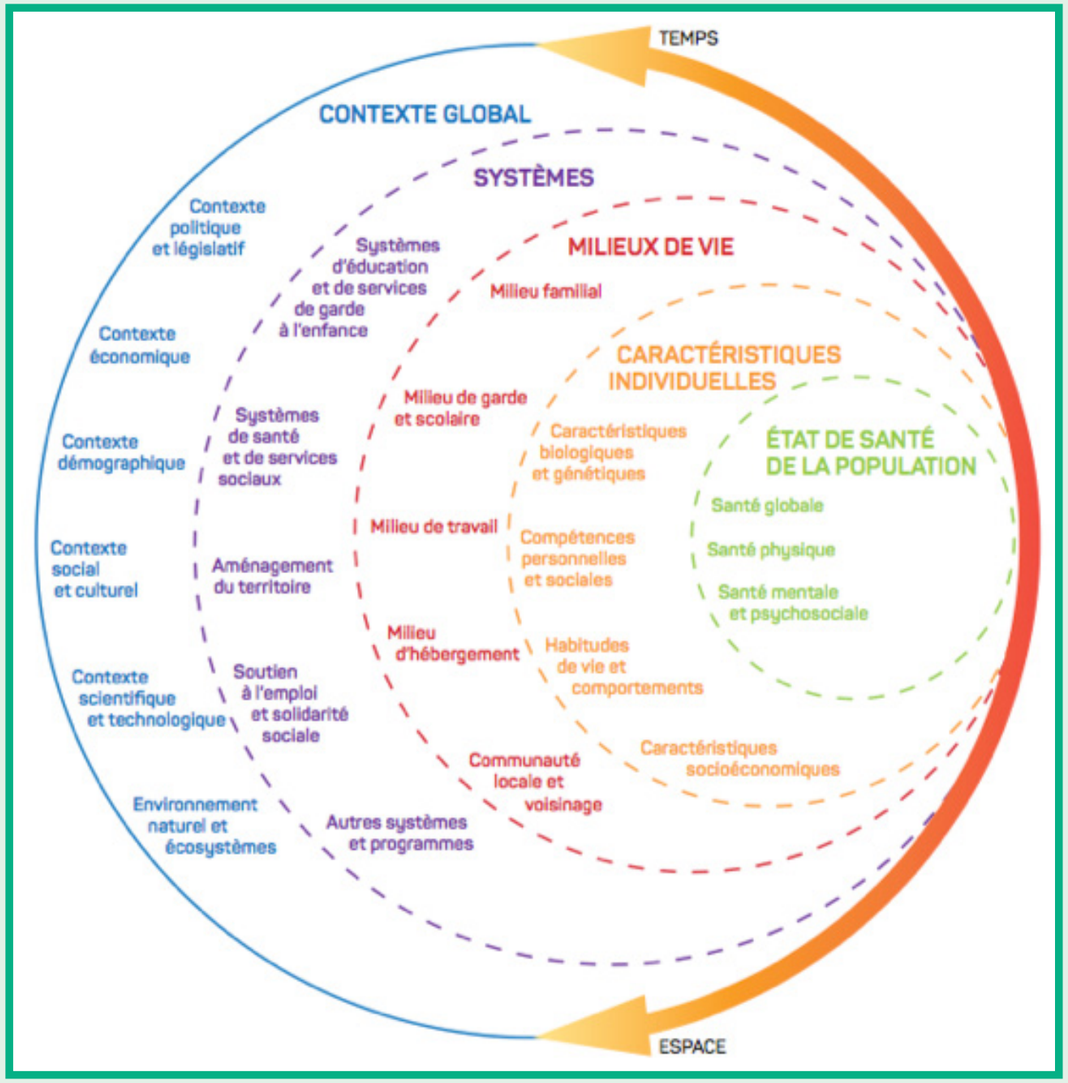

PLAN D'ACTIONS CLS3 2023-2027
Dans une approche globale de santé, le Contrat Local de Santé intervient dans les différents déterminants de la santé tels que présentés dans le schéma ci-dessous. La définition donnée par l'Organisation Mondiale de la Santé est celle prise en compte par le présent document à savoir « un état complet de bien-être physique, psychique et social »

Au regard de l'état des lieux et du recueil des problématiques dressés par le diagnostic territorial de santé, les partenaires conviennent d'un Plan d'actions qui propose quatre axes stratégiques déclinés en enjeux et intentions majeurs :

AXE A - Créer les conditions d'un environnement physique et social favorable à la santé :
1/ Améliorer l'environnement de vie notamment des femmes enceintes et des enfants.
2/ Améliorer les conditions de vie dans le logement.
3/ Renforcer la prise en compte des composants de santé dans les décisions publiques et la prévention en milieu professionnel.
4/ Lutter contre les espèces nuisibles invasives et/ou vectrices de maladies transmissibles.

AXE B - Promouvoir les comportements et habitudes de vie favorables à la santé :
5/ Faire évoluer les comportements pour favoriser l'activité physique en tout lieu.
6/ Favoriser une alimentation de qualité et de proximité pour prévenir les affections liées à la nutrition et à la sédentarité.
7/ Soutenir les actions de prévention et de socialisation primaire comme le soutien à la parentalité ou le développement des compétences psychosociales.
8/ Développer une stratégie territoriale renforcée de prévention et de dépistage des cancers.
9/ Promouvoir la couverture vaccinale de la population.
10/ Renforcer et adapter la prévention des conduites à risque.
11/ Décliner des actions de promotion de la santé sexuelle et d'éducation à la vie affective.

AXE C - Améliorer l'accès à une offre de santé adaptée aux besoins des populations :
12/ Soutenir le rôle et les droits des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.
13/ Favoriser l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé.
14/ Promouvoir l'accès aux droits sanitaires et aux soins notamment pour les publics les plus éloignés.
15/ Renforcer le repérage et la prise en charge globale des violences intrafamiliales.

AXE D - Promouvoir le bien-être psychique et la santé mentale :
16/ Développer des actions dans le cadre du Conseil local en Santé Mentale (CLSM) de la Ville de Limoges.
17/ Mettre en place des facteurs protecteurs, repérer le risque, former, informer et apporter une réponse experte.
18/ Structurer et sécuriser la prise en charge des situations de crise et/ou d'urgence.

4

DIRECTION STRATÉGIE ET DOSSIERS TRANSVERSAUX

chiffres clés

Action Cœur de Ville

32
projets dont :

12
projets réalisés

17
projets en cours

3
projets annulés.

Faits marquants

Depuis 2018, la Ville de Limoges est engagée, parmi 234 communes, dans le programme national Action Cœur de Ville (ACV) porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) avec l'objectif n°1 de revitaliser les centres villes des villes moyennes.

4 partenaires majeurs dans ce dispositif : l'Etat, la Banque des Territoires, l'ANAH et Action Logement, nous ont accompagné sur la mise en œuvre d'actions pour la redynamisation du centre-ville de Limoges. Des partenaires locaux sont également à nos côtés.

La stratégie du programme ACV appelé Acte 1 (2018-2022) était : la reconquête du patrimoine immobilier ; la redynamisation économique et commerciale ; la reconquête de l'espace public et du patrimoine ; et de capitaliser sur les grandes opérations d'aménagement.

Cette stratégie se retrouve dans 5 axes données par l'ANCT et est délimitée par le périmètre d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT).

La rénovation des halles centrales (qui a reçu le trophée FACT en sept 2023), la place de la République, le réaménagement des bords de Vienne ou encore la rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville.

Missions

- *Action Cœur de Ville*
- *Relations avec l'université et l'enseignement supérieur*
- *Recyclage des rez-de-chaussée vacants commerciaux*
- *Suivi des instances communautaires*

Sur 32 fiches "action", les principales se sont situées sur les grands projets urbains et le domaine de l'habitat en collaboration avec Limoges Métropole, notamment sur la mise en place d'une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) et l'Opération de Restauration Immobilière (ORI). N'oublions pas le travail du service commerce de la Ville qui a diminué la vacance commerciale de 2,2 points (de 14,6 % à 12, 4 %) sur les deux dernières années de l'Acte 1.

Ce bilan, très satisfaisant, annonce quelques projets qui se retrouveront dans l'Acte 2 de 2023 à 2018 car ils sont en cours de réalisation (ex : l'écoquartier des Portes Ferrées, l'écoquartier Marceau, Bâtiment 25, ...) et bien évidemment de nouveaux projets construits avec les services de Limoges Métropole et de la Ville de Limoges.

5

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

chiffres clés

300
applications

4 000
postes de travail

Innovations et adaptations

Mise sous contrats de maintenance de l'ensemble du parc de copieurs, imprimantes et multifonctions et rationalisation du nombre de prestataires
Internalisation de la fonction développement informatique et arrêt de contrats de prestations associées

Missions

Appui aux métiers pour la modernisation de l'administration, l'optimisation des processus et des procédures. Conduite des projets numériques, développements associés et aide au décisionnel.
Déploiement et maintien en condition opérationnelle de l'infrastructure réseau, des systèmes, des applications et postes de travail.
Gestion du parc de téléphonie mobile, fixe et matériels associés.

PARTICIPATION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

5

NETTOYAGE DU STOCKAGE DE DONNÉES SUR LES RÉSEAUX ET LA MESSAGERIE

Adapter la consommation numérique aux usages professionnels et faire en sorte de diminuer l'empreinte carbone numérique.
Pour cela, la Direction invite les agents à privilégier le partage de documents via la GED, préférer le lien réseau pointant un document dans un mail plutôt que joindre le fichier dans le mail. Nettoyer régulièrement sa boite de messagerie, quitte à enregistrer des documents joints sur le serveur et supprimer la pièce-jointe du mail si l'on souhaite garder le mail pour des besoins de preuves et archives.

RÉDUIRE LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE LIÉE AUX MATÉRIELS INFORMATIQUES

La Direction des Système d'information veille à adapter la consommation numérique aux usages professionnels et faire en sorte de diminuer l'empreinte carbone numérique, à faire la chasse aux écrans laissés allumés la nuit, éteindre les ordinateurs chaque soir et à réduire le nombre de pages imprimées et invite à imprimer en recto-verso, préférer le noir et blanc en utilisant par exemple du papier à en-tête.

Ville de Limoges
Hôtel de Ville - 1 square Jacques-Chirac
87031 LIMOGES CEDEX

Conception maquette & impression : service communication - ateliers d'édition
Mise en page & diffusion : DRH-communication interne
Photos : Laurent Lagarde, Thierry Laporte,
Dépôt légal : 4e trimestre 2023

Ville de Limoges RAODD 2022

RAPPORT D'ACTIVITÉS ET DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE